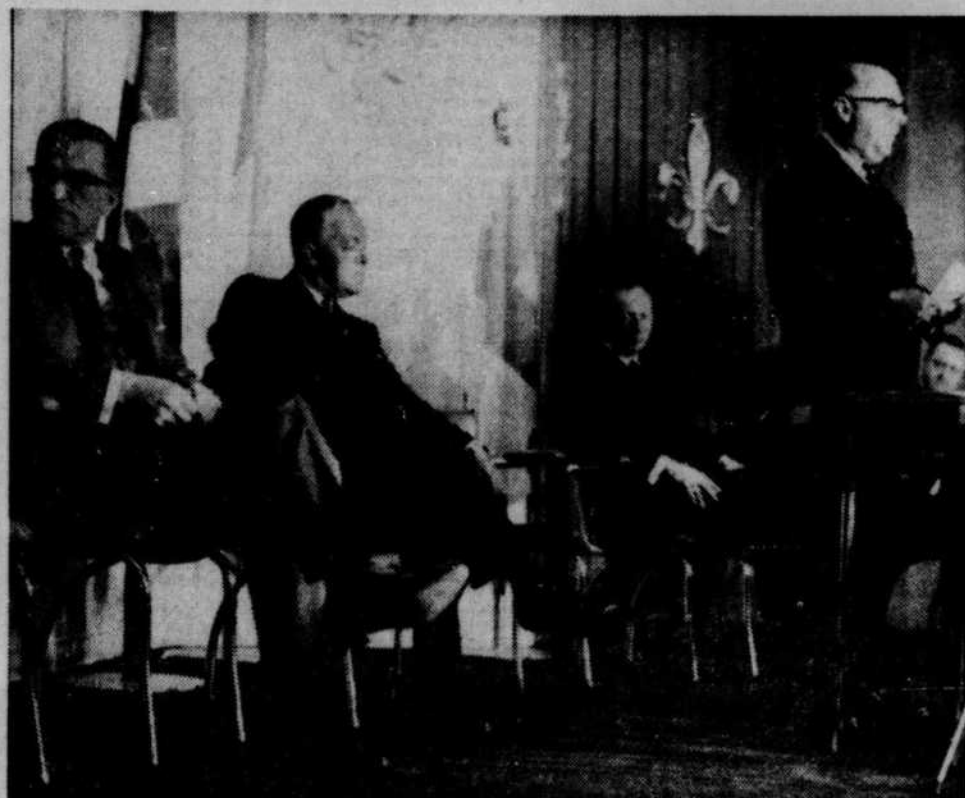




Le maire Jean Drapeau annonce au monde sportif de Montréal son projet d'obtenir les Jeux Olympiques d'été, de 1972, pour la métropole. A ses côtés, on remarque: M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, le premier ministre Jean Lesage, M. Jerry Snyder, vice-président du comité exécutif et collaborateur spécial du maire dans ce projet, et M. Gérard Niding.

(Photo Le Devoir)

Montréal sollicite le droit d'accueillir les Jeux Olympiques (1972)

par Gérard GOSSELIN

La Ville de Montréal sera candidate aux Jeux Olympiques d'été, en 1972, et si le Comité international accepte la demande de la métropole, il s'agira alors de préparer le village olympique, la construction d'un stade et d'une piscine olympique. Voilà la grande nouvelle que M. le maire Jean Drapeau a annoncée en présence du premier ministre, M. Jean Lesage, des membres du comité exécutif, de représentants autorisés du monde olympique canadien, comme M. Sydney Dawes, membre du comité international, Ken Farmer, ancien président, Frank Shaughnessy et le R. P. Marcel de la Sablonnière.

Le maire Drapeau après avoir été le champion de l'Expo, connaît bien les rouages d'un tel projet. Il faudra d'abord, jeudi, l'assentiment du Conseil municipal et ensuite la recommandation du gouvernement provincial, que les collègues de M. Lesage ne devraient pas tarder à entériner.

Pourquoi cette hâte? C'est que le comité olympique canadien se réunit samedi à Toronto et que le maire et M. Saulnier ou M. Snyder, feront le voyage pour soumettre le projet. Après approbation par cette association, il faudra ensuite soumettre la demande au comité international, avant le 31 décembre. Inutile de dire que le projet des autorités de Montréal n'a pas poussé comme un champion.

Déjà, le 7 février dernier, au Centre Notre-Dame, M. Drapeau s'était fait rigueur pour ne pas dévoiler tout ce qu'il aurait aimé dire, à ce

sujet. C'est que les autorités municipales ne songent plus, depuis longtemps, à la construction isolée d'un stade, pour l'usage du sport professionnel. Elle voit ce stade faisant partie d'un complexe, d'un complexe olympique, en faveur de l'athlétisme et du sport amateur.

Selon M. le maire, les chances de Montréal sont excellentes. D'abord, il n'y a encore aucune inscription de candidature. Le fait que Calgary sollicite les Jeux d'hiver ne nuit en rien, et comme répondra M. Drapeau à une question, cela donnera deux chances au Canada de gagner.

Le gros problème en est un de finance. Or, ces frais sont de deux natures: ceux d'investissement et ceux d'organisation proprement dit des Jeux.

Les premiers sont facilités par tout ce qui aura déjà été fait en vue de l'Expo: routes d'accès, ponts, logement. Ainsi pour les deux villages olympi-

ques: féminin et masculin. — 10,000 personnes. — Il n'y a aucun problème. Un inventaire sérieux de toutes les possibilités actuelles apporte le résultat suivant: la seule grosse dépense d'équipement concernerait le stade et la piscine olympique.

Quant aux frais d'organisation, les cinq ou 10 millions de dépenses seront couverts par autant de revenus.

Mais le maire insiste davantage sur le prestige. Les autres problèmes: régie des sports, organisation, seront des corollaires dont la solution deviendra facile, dès que Montréal aura obtenu les Jeux de 1972. Ce qui importe, c'est de susciter la collaboration totale, enthousiaste, optimiste de toute la population de façon à ce que la compréhension de la philosophie de l'athlétisme justifie ensuite les autorités à créer les organismes indispensables à son bon fonctionnement.

Voir page 14: Montréal

Washington reconnaît qu'il a refusé de négocier avec Hanoi, à Rangoon, fin 64

WASHINGTON — Le département d'Etat a reconnu hier que l'automne dernier, le secrétaire général de l'ONU, U Thant, avait proposé que des émissaires américains et nord-vietnamiens se rencontrent à Rangoon, pour étudier la possibilité d'un cessez-le-feu au Vietnam mais que Washington n'avait pas cru devoir retenir cette suggestion en estimant qu'Hanoi ne souhaitait pas entamer des négociations de paix sérieuses et significatives.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a fait cette déclaration à la suite de la publication par le grand hebdomadaire américain LOOK qui sous la signature d'un commentateur de la chaîne de radio-télévision C.B.S.,

Eric Sevareid, affirme que U Thant avait obtenu en privé des autorités nord-vietnamiennes qu'elles dépecheraient un émissaire à Saigon pour s'entretenir avec un représentant des Etats-Unis.

Répétant les propos déjà tenus quelques heures plus tôt par le secrétaire américain à la défense, le porte-parole du département d'Etat s'est toutefois inscrit en faux contre les allégations contenues dans l'article de LOOK selon lesquelles M. McNamara se serait opposé à deux reprises à des entretiens relatifs à un cessez-le-feu. M. McNamara, a-t-il dit, n'a jamais participé à la conduite de cette affaire.

L'article de LOOK précise que ces informations ont été communiquées par l'ancien ambassadeur américain aux Nations unies, M. Adlai Stevenson, quelque temps avant sa mort. Selon la revue, M. Stevenson était en profond désaccord avec la politique de son pays et se préparait à remettre sa démission. En apprenant par le secrétaire général le désir de Hanoi d'envoyer un représentant à Rangoon, précise l'article d'Eric Sevareid, les Etats-Unis firent savoir que la rencontre devrait avoir lieu après les élections présidentielles. Après ces élections Hanoi fit de nouveau savoir à U Thant que le Nord-Vietnam était toujours prêt à négocier. Cette fois-là, M. McNamara serait intervenu directement pour s'opposer à la rencontre, expliquant que le gouvernement de Saigon était trop faible et démoralisé.

Le porte-parole du département d'Etat a profité de cette occasion pour faire une nouvelle mise au point de la position américaine: les Etats-Unis, ainsi que l'avait affirmé le président Johnson dans son célèbre discours de Baltimore le 7 avril dernier, se tiennent toujours prêts à participer à des discussions sans conditions préalables en vue d'une négociation pacifique. Toutefois, jusqu'à présent, les contacts établis avec Hanoi par le truchement de tiers, en 1964 comme à présent, indiquent que le Nord-Vietnam n'a jamais été sérieusement disposé à accepter un dialogue sérieux.

Les Etats-Unis, pour leur part, a dit M. McCloskey, se réservent le droit de décider s'ils estiment qu'une éventuelle proposition nord-vietnamienne de négociations en vue d'un cessez-le-feu comporte ou non des conditions préalables de la part de l'adversaire.

C'est ainsi, par exemple que rien ne permet de penser que les dirigeants nord-vietnamiens soient décidés à revenir sur l'un des quatre points formulés le 8 avril dernier par le ministre des affaires étrangères Phan Van Dong, exigeant apparemment le retrait des forces américaines du Sud-Vietnam.

En attendant, l'attitude des Etats-Unis n'a pas changé depuis le discours présidentiel de l'université Johns Hopkins.

M. McCloskey a rappelé, que durant la fin de l'été et l'automne 1964 — époque à laquelle l'article de "LOOK" fait allusion — l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Adlai Stevenson, avait effectivement eu des discussions hautement confidentielles avec U Thant sur les possibilités de progresser dans la voie d'un règlement pacifique au Vietnam.

Lévesque expose un nouveau programme de sécurité et d'assistance sociales

La "charité publique" est remplacée par le droit à la satisfaction des besoins essentiels de la famille

par Jean-V. DUFRESNE

Dangereusement bien portant, lucide et direct comme aux grandes heures de la nationalisation de l'électricité, le nouveau ministre de la famille et du bien-être, M. René Lévesque, a choisi un modeste auditoire de 300 personnes, à Ville St-Michel, hier soir, pour tracer les premières grandes lignes de la nouvelle politique de sécurité et d'assistance sociales du Québec, modèle 1965.

Le ministre, qui n'assume ses nouvelles fonctions que depuis un mois et demi, est arrivé les bras chargés de nouvelles expériences, dans la main gauche un exemplaire du rapport Boucher produit par le comité d'étude sur l'assistance publique, en 1963; dans la droite, cinq pages de notes écrites et un paquet de cigarettes qu'il a quasiment épuisé.

Toute la politique doit être axée sur la famille et il faut reconnaître une fois pour toutes que l'accroissement des charges familiales est une "risque social" au même titre que la vieillesse, le chômage ou l'invalidité.

Cette politique doit être intégrée. Il faut la reformuler au plus tôt dans les textes et les règlements, moderniser, simplifier, humaniser et cesser aussi de considérer les prestations en argent comme l'élément le plus important de cette nouvelle politique: les services, santé, logement, crédit populaire, etc., ont au moins autant d'importance.

Elle doit en outre elle-même faire partie d'un tout plus vaste et s'inscrire dans la politique économique et sociale de l'Etat. Un exemple: les travaux d'hiver aux îles-de-la-Madeleine ont incité des pêcheurs à quitter leurs chalutiers. A défaut de pêche, les poissonneries ont mis des hommes à pied. Pour les dépanner, on les a mis sur les travaux d'hiver!

M. Lévesque considère la nouvelle politique du gouvernement comme un "chantier de réfection et de reconstruction des parties les plus menacées ou les plus faibles. Elle doit donc être orientée vers la prévention et la réhabilitation, s'attaquer aux causes de la dépendance sociale autant qu'à ses effets".

Cette politique doit être communautaire. L'Etat oriente, suggère, invente, contrôle les deniers, mais aller six fois à Québec chercher ses prestations, ou ses services, c'est aussi bête que s'il fallait, de Montréal ou Mont-Laurier, aller y acheter ses épicerie. Le programme doit être décentralisé et tirer profit au maximum des ressources humaines régionales, communautaires, locales.

Ce programme, pour l'essentiel, doit comporter les éléments suivants: Une simplification et une modernisation des lois, règlements et taux d'assistance, autour de deux pôles principaux: les prestations et les services.

Il remplace le concept vieux de 21 ans des allocations familiales par un mode de "com-

Les grandes lignes du programme:

Il faut qu'il soit québécois, car le Québec seul peut définir et orienter convenablement une telle politique sociale bien enracinée dans le milieu. Le ministre écarte les "grands schèmes homogénéisés" du fédéral et exige une fois de plus la récupération des \$180 millions annuels des allocations familiales fédérales.

La politique de sécurité et d'assistance sociales ne doit pas être passive — empêcher les gens de crever de faim ne suffit pas — et la notion du droit à la satisfaction des besoins essentiels du citoyen et de sa famille, lorsqu'ils sont économiquement faibles, quelle que soit la cause immédiate ou éloignée de cette situation, doit remplacer le concept inadmissible de la "charité publique".

"Calibrer" l'assistance de l'Etat aux familles économiquement faibles en fonction de leurs besoins à mesure que ceux-ci se font plus criants. Actuellement les allocations fédérales "tombent" à l'heure où les besoins familiaux sont les plus grands.

La nouvelle politique se trouverait à "assurer" le risque social croissant que constituent les familles nombreuses et rétablir l'équilibre des chances de ceux "qui sont nés en bas de la côte".

La loi d'assistance qui vient compléter l'apport des allocations doit être "intégrée", tenir compte des exigences budgétaires de la famille économiquement faible, abolir la plupart des catégories d'assistance, en somme répondre davantage aux besoins qu'à la nature des handicaps.



Voir page 14: René Lévesque

Favreau et Marchand rentrent précipitamment de vacances

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — MM. Guy Favreau et Jean Marchand sont rentrés précipitamment des mers du Sud en fin de semaine. Ils avaient l'un et l'autre projeté des vacances plus longues, mais les tiraillements déclenchés à l'intérieur du cabinet et du parti par la démission soudaine de M. Walter Gordon les ont persuadés de revenir. Tous deux étaient dans la capitale hier se débattant à la curiosité de la presse.

De toute part, on réclame la démission de M. Favreau, président du Conseil privé et chef québécois du parti, ainsi que celle de M. Maurice Lamontagne et — un tantinet plus discrètement — celle de M. René

La session s'ouvrira le 18 janvier

OTTAWA — La première session du nouveau Parlement du Canada (le 27e) s'ouvrira le 18 janvier prochain. Il semble que les Communes reprendront leurs travaux au point où elles les avaient laissés à la dernière session.

Le gouvernement libéral minoritaire aura plusieurs points de son programme électoral à mettre en oeuvre, ainsi que beaucoup de travail laissé en plan à la dernière session. Tout indique en outre que les travaux de cette session se dérouleront dans une atmosphère aussi tendue qu'à la dernière session.

C'est au cours d'une réunion du conseil des ministres hier que la date de l'ouverture de la prochaine session a été fixée. Le premier ministre Pearson a quitté la salle de réunion par une porte de service et n'a donc pas répondu aux questions des journalistes. C'est un de ses proches collaborateurs qui a fait part de la nouvelle aux représentants de la presse.

On croyait savoir précédemment que le premier ministre envisageait la reprise des travaux des Communes avant Noël. Mais à cette époque les cercles libéraux vivaient encore dans l'espoir sinon dans l'assurance qu'il sortirait un gouvernement majoritaire du scrutin du 8 novembre.

Les positions des partis aux Communes sont actuellement les suivantes: 131 libéraux, 97 conservateurs, 21 néo-démocrates, 9 créditistes, 5 députés du Crédit social, un conservateur indépendant et un indépendant. A la dissolution de la Chambre, les libéraux détenaient 127 sièges.

Les positions des partis demeurent sensiblement les mêmes, il y a eu peu de changement dans le personnel. Et comme ce sont les mêmes chefs politiques, le potentiel d'harmonie demeure bas.

En fait, si les résultats du scrutin connus, le chef conservateur, M. John Diefenbaker a fait savoir qu'il présenterait une motion visant à censurer le gouvernement libéral sur la question de l'intégrité. Mais il semble que la grande bataille parlementaire se livrera sur la question de l'assurance-santé.

Afin de remplir sa promesse d'instaurer un programme d'assurance-santé au plus tard le

Tremblay. Les quotidiens de Toronto et de Montréal, le Financial Times en ont fait l'objet de leurs éditoriaux de la fin de semaine. (Voir ci-contre notre résumé.)

MM. Favreau et Lamontagne tiennent bon pour l'instant et ils sont, dit-on, déterminés à rester en place. Des régions chaudes où il était allé se nicher suivant le scrutin de lundi, a-t-on rapporté, M. Favreau a communiqué par téléphone avec le premier ministre Lester Pearson après que M. Gordon eut remis sa démission pour lui dire qu'il fallait éviter d'autres départs. Le soir du scrutin, il avait rappelé à M. Pearson qu'il était resté à ses côtés au pire moment de l'enquête Dorion et il avait ajouté qu'il était prêt à rester encore à ses côtés.

La presse du pays souhaite le départ très prochain de Favreau et Lamontagne

L'ensemble des grands quotidiens canadiens ne se satisfait pas du tout de la seule démission du ministre des finances Walter Gordon, et les éditorialistes souhaitent ardemment que MM. Guy Favreau et Maurice Lamontagne, et d'autres aussi, suivent l'exemple de celui à qui on attribue aujourd'hui la responsabilité première de l'échec électoral de M. Pearson, tout en reconnaissant que l'ex-ministre des finances a agi avec courage.

Certains éditorialistes déplorent les résultats du scrutin du 8 novembre, mais la majorité souligne que le premier ministre se voit offrir l'occasion de reconstituer maintenant un "cabinet réellement nouveau".

C'est donc dans la perspective de doter le Canada d'un Conseil des ministres à la hauteur des tâches à accomplir que la presse nationale réclame le départ de MM. Favreau et Lamontagne, et aucun éditorialiste n'affiche de vives antipathies anti-québécoises.

Au contraire, le départ de M. Gordon est l'annonce d'un déblocage qui serait grandement facilité si l'ex-ministre de la justice et l'actuel secrétaire d'Etat démissionnaient à leur tour, car cela permettrait d'accorder enfin à quelques-uns des meilleurs représentants de la "nouvelle vague" libérale québécoise des ministères de premier plan.

Le TORONTO TELEGRAM est le plus ferme. Son éditorial de samedi titre: "Quit Now". L'auteur reconnaît que M. Gordon devait démissionner, mais il estime que MM. Favreau et Lamontagne ont causé plus de tort encore au parti libéral. Le premier en faisant preuve de mauvais jugement dans l'enquête sur "l'affaire Rivard", le deuxième en acceptant des conditions d'achat à terme "vraiment trop faciles" de la part des frères Seikind, vendeurs de meubles et faillits.

Voir page 2: Revue de presse

Les E.-U. dénoncent la convention de Varsovie

Combien coûte la vie d'une victime d'accident aérien? \$8,000... ou \$100,000?

par Yves MARGRAFF

En annonçant hier son intention de dénoncer la convention de Varsovie concernant la responsabilité civile des transporteurs aériens dans les cas d'accidents mortels, le gouvernement des Etats-Unis a provoqué une vive surprise au siège montréalais de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), agence spécialisée des Nations unies. Et s'il nous a été impossible de connaître la position canadienne à ce sujet, c'est que M. Duder, qui représente notre pays à l'organisation, participait hier soir à une réunion qui avait toutes les apparences d'un conseil d'urgence convoqué en hâte pour examiner la décision de Washington.

Depuis quelque temps déjà, le gouvernement américain estimait que la somme maximale de l'indemnité qu'une compagnie d'aviation doit verser aux héritiers d'une victime d'accident est insuffisante. La convention de Varsovie, à laquelle 90 pays avaient adhéré depuis sa signature en 1929, fixait ce montant à 8,291 dollars.

Le protocole de La Haye, qui fit passer cette somme à 16,300 dollars n'avait pas eu l'heur de convenir davantage aux Etats-Unis. On estime à Washington que cette limitation des responsabilités "ne correspond plus à la valeur actuelle de l'argent et à la stabilité financière actuelle des compagnies aériennes".

Voir page 2: Aviation

Salisbury annonce que quelques incidents se sont produits en Rhodésie depuis l'indépendance

SALISBURY — Pour la première fois depuis la déclaration unilatérale d'indépendance, le gouvernement rhodésien a officiellement annoncé hier que des incidents s'étaient produits dans le pays.

Un communiqué officiel déclare que des Africains ont lapidé des autobus dans trois faubourgs africains de Salisbury et que les élèves de deux écoles de Highfield ont boycotté les cours.

D'autre part, sans donner de détails, le communiqué déclare que 24 personnes ont été arrêtées pour s'être rendues coupables d'"intimidation" à Bulawayo, où, selon un témoin, l'ordre de grève générale a été partiellement suivi. A Londres le gouvernement Wilson a obtenu, tôt ce matin, les pleins pouvoirs pour parer à la rébellion rhodésienne. Les pleins pouvoirs pour parer à la rébellion rhodésienne.

Le gouvernement a officiellement confirmé hier le déploiement de l'armée rhodésienne le long des "principaux points stratégiques" de la frontière avec la Zambie. "Mais ce n'est là qu'une mesure de protection contre les éventuels actes de sabotage, et l'armée n'a aucun dessein agressif" a ajouté un porte-parole.

Des correspondants de presse qui se sont rendus à Victoria Falls, sur le Zambèze, qui constitue la frontière entre les deux pays, ont affirmé avoir vu près de 50 soldats prendre position aux deux extrémités du pont qui traverse la seule voie ferrée reliant la Rhodésie et la Zambie.

RENCONTRES

SMITH-GIBBS

A Salisbury, M. Ian Smith a rencontré hier à deux reprises le gouverneur Sir Humphrey

Voir page 2: Rhodésie

Voir page 2: Session

Voir page 14: Favreau

Revue de presse

(Suite de la première page)

L'éditorialiste conclut que les deux hommes auraient dû démissionner il y a déjà longtemps, et que leur présence dans le cabinet a coûté des milliers de votes à M. Pearson.

"Depuis longtemps ils ont cessé d'être utiles dans le cabinet. M. Pearson ne devrait pas hésiter à réclamer leur départ s'ils manifestaient l'intention d'y demeurer. Il serait préférable cependant qu'ils l'abandonnent de leur propre gré", ajoute l'éditorialiste en citant Shakespeare.

"Ils n'auront jamais mieux servi la chose publique qu'en l'abandonnant".

Le MONTREAL STAR, sous le titre "A Last Chance For Mr. Pearson", pense aussi que les deux collègues devraient se retirer "avant qu'on ne les écarte". Ils ne sont plus utiles dans le cabinet.

Mais l'éditorialiste considère la situation de plus haut. Grâce au scrutin militaire et à l'appui de l'indépendant J. A. Monaghan, M. Pearson peut maintenant compter un peu moins sur l'appui de l'opposition.

Il est possible pour M. Pearson, écrit le journaliste, de renforcer la position du gouvernement d'ici fin janvier ou début février, si toutefois il met beaucoup de détermination et de célérité à réorganiser son cabinet.

C'est la dernière chance de M. Pearson, et peu d'hommes politiques ont eu comme le premier ministre l'occasion de constituer un cabinet de qualité, "sans se soucier de l'Édith-Pearson", de la Saskatchewan ou de l'Alberta.

Mais ce doit être réellement un nouveau cabinet et le nettoyage de l'organisation libérale ne peut plus être laissé à l'initiative de MM. Favreau et Lamontagne.

Plus encore, puisque le déblocage est maintenant commencé, M. Pearson doit en profiter.

"On semble s'entendre aussi pour que la représentation québécoise dans le cabinet soit différente: il faut que la "nouvelle vague" soit nantie de pouvoirs réels, et cela s'étend à certains secteurs du domaine social et économique autour desquels pivote notre société. L'un ou quelques-uns de ces grands ministères doivent aller au Québec".

Il ne s'agit pas de jeter un os au Québec, et cela ne

servirait de rien. Mais il s'agit de corriger les erreurs de 1963. "Les ministres usés, incompétents et discrédités doivent partir et ils ne nous viennent pas tous du Québec, loin de là", ajoute l'éditorialiste.

Le TORONTO STAR de samedi réclame la "nouvelle vague" québécoise avec plus d'insistance encore: "Bring the 'new wave' Liberals forward", clame l'éditorialiste.

Le remaniement sera un échec à moins qu'il n'accorde quelques-uns des grands ministères à des libéraux de la nouvelle vague québécoise", écrit l'auteur qui ajoute:

"Il ne s'agit pas d'apaiser Québec, mais il faut pour assurer une réforme antiseptique de l'aile québécoise, et pour injecter une force nouvelle dans le cabinet, afin de combler la perte causée par le départ de M. Gordon".

"Il est temps que M. Favreau cède son poste de premier lieutenant de M. Pearson à d'autres", estime l'éditorialiste qui suggère pour le remplacer, ou le ministre des forêts M. Maurice Sauvé, ou le nouveau député de Québec-Ouest, M. Jean Marchand.

L'éditorialiste exprime l'espoir que l'entrée de M. Marchand dans la vie politique, de même que celle de MM. Gérard Pelletier et Pierre-Elliott Trudeau, permettront au Québec de "sortir de son isolement nationaliste".

"Cet espoir se dissiperait si l'on ne permettait pas à ces hommes de faire valoir leurs talents. Ceci signifie que des ministères qui exercent une influence décisive sur l'économie devraient, pour la première fois, être accessibles à des

Canadiens français: commerce et industrie, santé et bien-être social, sinon (pour le moment) les finances", conclut l'éditorialiste.

La GAZETTE de Montréal critique sévèrement les faiblesses de M. Gordon, non à titre de conseiller électoral (c'est lui qui dirige la campagne, qui en choisit le moment), mais à titre de ministre des finances.

L'éditorialiste s'en prend aux politiques de "rapatriement" de l'industrie canadienne qui ont eu pour résultat de disperser des parcelles de capital canadien dans de vastes entreprises américaines qui ne perdaient rien de leur contrôle, privant même des entreprises canadiennes d'un capital autochtone morcelé à gauche et à droite.

"S'il est vrai que M. Gordon a quitté le cabinet de son gré, M. Pearson ne devrait pas attendre que certains autres ministres agissent comme lui. Pour le regagner la confiance populaire, et le scrutin de lundi a démontré qu'elle est nécessaire, un nombre considérable de ministres dans le cabinet actuel devraient être requis de le quitter", ajoute-t-il alors.

"L'amitié, la loyauté entre amis, c'est splendide, même dans la vie publique. Mais cela ne doit pas prévaloir sur la nécessité de constituer un gouvernement capable de commander le respect et d'inspirer la confiance. M. Gordon a écrit que son départ affecterait pas l'amitié qu'il porte à M. Pearson. S'il en est dans le cabinet qui ne pensent pas de la même façon, c'est M. Pearson, alors, qui devra agir", conclut le quotidien montréalais.

Le OTTAWA JOURNAL de vendredi estime pour sa part que le départ de M. Gordon ne diminue en rien les responsabilités de M. Pearson. Il souligne que celles-ci sont lourdes, et que la position du premier ministre est précaire: "Va-t-il accepter, ou réclamer, la démission d'autres ministres qui l'ont mal conseillé sur les élections? Si oui, va-t-il conserver dans son cabinet d'autres ministres encore, dont le dossier est aussi chargé que celui de M. Gordon?"

Le OTTAWA CITIZEN de samedi, pour sa part, reconnaît les faiblesses de M. Gordon, mais fait aussi son éloge. Il conclut en constatant que le remaniement du cabinet dépasse la nécessité de remplir deux ministères.

"Le verdict de lundi dernier exige un changement ministériel complet, qui favorisera des hommes plus jeunes qui ne sont ni épuisés ni ternis. Il exige des changements qui permettront à une nouvelle génération de s'affirmer, de sorte que les libéraux pourront choisir sagement le successeur de M. Pearson, lorsqu'il se retirera", écrit enfin l'éditorialiste.

Le FINANCIAL TIMES d'hier réclame lui aussi un cabinet entièrement renouvelé. La démission de M. Gordon constitue selon l'éditorialiste un premier signe d'espoir.

"Son honneur lavé, mais sans flair politique, M. Favreau devrait se trouver heureux de retourner à la pratique du droit. M. Lamontagne est également dans une position semblable, et il existe une bonne demi-douzaine d'autres ministres qui ont affaibli la qualité du cabinet, soit à cause de leur âge, ou de leur incompétence.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CHEF DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Notre client, une des plus importantes sociétés industrielles de Montréal, recherche un agent de relations industrielles. La situation exige une personne qui est à la fois expérimentée et bilingue qui saura diriger les rapports avec les syndicats dans le domaine des griefs, des négociations et d'arbitrage.

Notre client a les facilités de production les plus modernes et ses produits sont de plus en plus diversifiés. Le traitement offert s'adresse aux candidats dont les appointements actuels sont de \$10,000 ou plus.

Dossier 65-M.



Direction et réponse assurées.

LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

Edifice du Square Dominion, Montréal 2, U.N. 4-2807

Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

JEUNE C.A.

Un bureau de comptable agréé demande un jeune C.A. ayant une expérience de 5 ans en vérification et possédant une bonne personnalité. Situé près de Montréal. Offre d'achat ou association.

Ecrire à Case 1450, "Le Devoir"

LE CONSEIL CANADIEN DU BIEN-ÊTRE

DEMANDE IMMÉDIATEMENT

UN DIRECTEUR

Pour un projet de recherches s'occupant de l'administration de la justice envers les Indiens. Une participation à d'autres projets de recherches du Conseil ainsi que des études pourront être obtenues en temps opportun.

Bureau permanent à Ottawa mais doit voyager à travers le pays. Consultation de recherches professionnelles disponibles.

Qualifications: Diplôme en sciences sociales. De l'expérience dans les Affaires Indiennes est préférable.

Ecrire en mentionnant qualifications, expérience, salaire désiré et date disponible à:

M. Reuben C. Baetz,

Administrateur,

LE CONSEIL CANADIEN DU BIEN-ÊTRE,

55 Avenue Parkdale,

Ottawa 3, Ontario.

UNIVERSITÉ LAVAL

RECHERCHE

ASSISTANT DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Bibliothèque Générale

La personne choisie assistera le directeur dans la planification, la direction et le développement du Centre de documentation; sera responsable de la révision et de la Coordination des travaux préparés par les documentalistes; préparera des index, des questionnaires, etc., sur les travaux de recherche en sciences humaines.

Les qualifications requises sont les suivantes: Baccalauréat en Arts (minimum), Baccalauréat, Maîtrise ou licence en Sciences Sociales ou de toute autre discipline des Sciences Humaines, expérience en documentation désirée mais non essentielle. Salaire: selon les qualifications et l'expérience.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec:

Le Service du Personnel,
Université Laval,
Cité Universitaire,
Ste-Foy, Québec 10.

INGÉNIEURS et ARCHITECTES

MINISTÈRE FÉDÉRAL DES TRAVAUX PUBLICS

INGÉNIEURS CIVILS

Programme 65-1250

FACILITES MARITIMES ET PORTUAIRES — ST-JEAN (T.N.) — ST-JEAN (N.B.) — RIMOUSKI (BILINGUE) — QUEBEC (BILINGUE) — LONDON — EDMONTON — VANCOUVER. Traitements jusqu'à \$9,180.

CONSTRUCTION DE ROUTES — ST-JEAN (T.N.) — QUEBEC (BILINGUE) — MONTREAL (BILINGUE) — WHITEHORSE — EDMONTON — BANFF. Traitements jusqu'à \$9,180.

CONSTRUCTION ET DESSIN DE PLANS D'UTILITES — OTTAWA. Traitements jusqu'à \$10,200.

ARCHITECTES

Programme 65-1000

ADJOINTS AUX ARCHITECTES REGIONAUX — TORONTO — EDMONTON. Traitements jusqu'à \$11,360.

ARCHITECTES DES PROJETS — OTTAWA. Traitements jusqu'à \$9,180.

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

Programme 65-1200

SERVICES DES EDIFICES — OTTAWA. Traitements jusqu'à \$11,360.

SPECIALISTE, SYSTEMES DE CHAUFFAGE — dessin des plans des chaufferies et des usines de force motrice ainsi que des systèmes de distribution de la chaleur. OTTAWA. Traitements jusqu'à \$11,360.

CONCEPTION DE FACILITES AGRICOLES — recherche et bâtiments agricoles. OTTAWA. Traitements jusqu'à \$9,180.

INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ

Programme 65-1150

CONSULTANT EN PRÉVENTION DES INCENDIES (BILINGUE) — OTTAWA. Traitements jusqu'à \$9,180.

Présentez IMMÉDIATEMENT votre demande à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro du programme et le titre du poste qui vous intéresse. Tout renseignement supplémentaire peut être obtenu sur demande.

DESSINATEUR - ARPEUTEUR EXPERIMENTÉ

demandé pour travaux souterrains dans une petite région minière de Chibougamau.

Ecrire en mentionnant curriculum vitae et salaire désiré à:

BOITE 754, STATION B, MTL.

ON DEMANDE DES REPRESENTANTS POUR ORGANISME DE FONDS MUTUEL

L'un des plus importants organismes canadiens de fonds mutuel dont l'activité s'étend à tout le Canada, cherche représentants des deux sexes pour la région de Montréal.

La compagnie donne une formation de base ainsi qu'un cours avancé. Il existe de nombreuses occasions d'avancement rapide pour les personnes qui possèdent les qualités requises d'un chef de file.

Pour de plus amples renseignements, écrire à:

Case 1302, LE DEVOIR

EMPLOIS PERMANENTS ET TEMPORAIRES

BAUSCH & LOMB INCORPORATED, ROCHESTER, NEW YORK

Grâce à l'expansion de notre usine de production et de génie, notre division des instruments scientifiques recherche du personnel.

Nous demandons un personnel qualifié et expérimenté pour lire des bleus ainsi que pour organiser et opérer les appareils suivants:

1. Fraiseuse
2. Tour (à revolver et au moteur)
3. Forerrie (sur colonne)
4. "Screw machines" automatiques et manuelles (Brown & Sharpe)

AUSSI

5. Fabricants d'appareils mécanisme et modèle
6. Outils
7. Inspecteurs (première classe)
8. Polisseurs de lentille optique (Permanent)

Les candidats doivent être disponibles à travailler en rotation.

INGÉNIEURS-MÉCANICIENS (Permanent)

Dessinateurs — Ingénieurs en planification — Ingénieurs en construction.

Les produits variés (instruments scientifiques) sont de nature mécanique, électrique et optique. Le candidat devra être capable de prendre la responsabilité du dessin mécanique, de la conception, jusqu'à la vente du produit, avoir son diplôme en génie et de l'expérience dans la production.

Les fonctions comprennent le dessin mécanique, la direction des dessinateurs, la coordination au niveau du client envers les ingénieurs en électricité et en optique, aide à la construction, atelier de montage, travaux d'expérience et de développement.

INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE (Permanent)

Possédant B.S. ou M.S. ainsi qu'un minimum d'un à cinq ans d'expérience dans les circuits et les systèmes électroniques.

Excellentes connaissances théoriques en mathématiques, physiques et en travaux de centralisation. De l'expérience dans les systèmes de contrôle et circuits serait un avantage.

Les projets comprennent le perfectionnement des instruments dans les domaines biomédical, chimique, optique et électronique au stade des recherches.

DESSINATEURS DE MAQUETTES

ET CRÉATION (Permanent et temporaire)

Possédant un diplôme A.A.S. (ou l'équivalent), de 2 à 4 ans d'expérience en dessin relatif à la liste des produits ci-haut mentionnés.

Ces postes se situent dans la fabrication des instruments scientifiques et commerciaux, instruments analytiques, microscopes, projecteurs, etc.

IMMIGRATION

Les candidats intéressés à ces postes permanents doivent être disponibles à se déplacer. Des visas temporaires pour les spécialistes ont été autorisés par le Service de l'Immigration pour une période d'un an.

INTERVIEWS LOCALES

À OTTAWA:

Téléphoner à M. Bloom, Hôtel Butler Motor, 112, chemin Montréal — tél. 746-4541

Mercredi, le 17 novembre, de 3 hres p.m. à 8 hres p.m. Jeudi, le 18 novembre, de 9 hres a.m. à midi

À MONTRÉAL:

Appelez: UN. 1-9205 pour un rendez-vous, lundi à vendredi, de 9 hres a.m. à 5 hres p.m., ou téléphoner à M. Bloom au Holiday Inn, 420 ouest, Sherbrooke, vendredi, de 9 hres a.m. à 8 hres p.m. — tél. 842-6111, Code 514

S'il est impossible de téléphoner ou de vous rendre, veuillez écrire en mentionnant votre curriculum vitae à:

M. Jack Bloom
BAUSCH & LOMB INCORPORATED
677, rue St-Paul
Rochester, New York 14602

BAUSCH & LOMB

Une compagnie d'avenir

Aviation

(Suite de la première page)

Sous la pression de compagnies américaines et de quelques autres qui sont prêtes à envisager que soit portée à 50,000 dollars l'indemnité maximale de l'Association internationale de l'aviation civile (IATA) qui, à l'encontre de l'OACI, groupe des sociétés plutôt que des gouvernements, en était arrivée à une entente que d'autres considéraient comme intermédiaire. Dans les milieux officiels américains, on s'était efforcé de qualifier d'insuffisante cette nouvelle somme.

De son côté, l'OACI a déjà convoqué une conférence pour le 1er février prochain, au cours de laquelle l'augmentation de l'indemnité sera étudiée sérieusement.

La décision de Washington de dénoncer la convention de Varsovie, en vertu de l'article 39, qui prévoit cette éventualité à condition d'un préavis de six mois, a d'autant plus surpris à Montréal que l'OACI avait bien recommandé à ses membres de ne poser aucun geste intempestif avant février. En annonçant la conférence, l'OACI n'avait dévoilé que la résolution elle-même, s'abstenant de révéler les "at-tendus" et la recommandation qui se lit à peu près ainsi:

"Dans l'entretemps, l'OACI invite ses membres à ne prendre aucune décision de nature à compromettre le succès de la conférence".

On estime généralement que la décision brusquée de Washington a pour but de "forcer la main" à l'OACI, d'amener d'autres pays membres à promettre un maximum plus élevé que les 50,000 dollars décidés par l'IATA. Le communiqué du département d'Etat fait en effet savoir que "les États-Unis seraient disposés à retirer cette notification de dénonciation s'il existait une perspective raisonnable d'un accord international qui porterait à environ 100,000 dollars par passager les indemnités accordées par les compagnies aériennes".

Le mot "raisonnable" n'est pas défini. A l'OACI, quoi qu'il en soit, personne n'est en mesure de faire une telle promesse.

Il peut sembler curieux que la valeur de la vie des personnes puisse différer d'un pays à l'autre, qu'on puisse mériter une indemnité supérieure en cas de mort si l'on est Américain. La solution qui envisagerait un nivellement par le haut ne peut pourtant, semble-t-il, être retenue. De nombreuses compagnies aériennes de moindre importance sont en effet propriétaires d'Etat dans des pays peu nantis. Des lors, beaucoup de ces sociétés ne pourraient pas prendre le risque de certains voyages aux longs cours car elles risqueraient la ruine au premier accident. Il est clair, en effet, qu'il serait impensable pour une petite société africaine, par exemple, de prendre une hypothèque de \$10,000,000 (100 passagers à \$100,000) pour une traversée de l'Atlantique supposant un chiffre d'affaires de l'ordre de \$50,000.

Assez curieusement, en conséquence, les exigences des États-Unis risqueraient de leur assurer la maîtrise des airs sur bien des lignes ce qui, en définitive, n'accroîtrait pas pour autant la sécurité des passagers.

Au sujet de l'entente inter-

Rhodésie

(Suite de la première page)

Gibbs. Ce dernier avait officiellement annoncé dimanche qu'il refusait de démissionner comme le lui avait demandé M. Smith. Ce qui s'est passé entre les deux hommes, qui se sont successivement entretenus pendant 70 et 40 minutes, reste un secret mais selon la radio de Salisbury, M. Smith aurait déclaré qu'il n'aurait pas recouru à la force pour évincer le gouverneur et qu'il tentait de parvenir à un accord à l'amiable.

A Highfield, faubourg africain de Salisbury, à une dizaine de kilomètres de la ville européenne, les patrouilles de police sillonnent les rues sans arrêt. Des policiers africains armés ont été placés à bord de tous les autobus.

Session

(Suite de la première page)

1er juillet 1967, M. Pearson devrait engager très rapidement la procédure législative sur cette mesure. On sait que M. Diefenbaker, le chef néo-démocrate, M. T.C. Douglas, et le chef du crédit social, M. Robert Thompson, ont clairement indiqué que le projet des libéraux est loin de répondre à leurs vœux.

Le chef tory a dit que le projet a été rédigé rapidement sans tenir compte sérieusement du coût ou des besoins. M. Douglas a dit que les libéraux hésitent sur deux points que son parti considère comme essentiels: applicabilité à tous sur une base obligatoire et exclusion de la participation des compagnies privées d'assurance. M. Thompson pour sa part s'oppose à toute participation obligatoire.

Sécurité sociale

À côté de l'assurance-santé, le premier ministre range la question des négociations collectives pour les fonctionnaires parmi les priorités durant la session.

La Chambre sera en outre appelée à poursuivre les travaux de la dernière session. Parmi ces mesures on note: la législation sur les chemins de fer, qui s'appuie sur le rapport MacPherson; la révision de la loi sur l'immigration; la création d'une commission pour entendre les réclamations des Indiens; la création d'un Conseil canadien sur les sciences; un débat sur l'abolition de la peine capitale.

venue à l'IATA sur les \$50,000 d'indemnité maximale, il est intéressant de noter qu'elle ne serait obligatoire qu'aux États-Unis. Si l'on en restait là, que n'ait pas lieu la conférence de février ou qu'elle ne trouve pas de solution satisfaisante, on constaterait une anomalie en vertu de laquelle l'indemnisation en cas d'accident entre l'Europe et les États-Unis serait plus élevée qu'en cas d'accident entre la même Europe et le Canada.

Quant à l'influence que peuvent avoir les compagnies américaines au sein de l'IATA, elle se traduit par l'entente récemment intervenue à l'unanimité, comme c'est l'usage. Les décisions de l'IATA pour tant sont sujettes à approbation gouvernementale et c'est à ce stade que les États-Unis ont rejeté la proposition, qu'ils jugent insuffisante, comme ils l'avaient fait du protocole de La Haye.

Dans les milieux de l'aviation, on interprète la décision américaine comme un chantage. En effet, le préavis donné hier prend fin le 15 mai et Washington a confirmé son intention de participer à la conférence de l'OACI le 1er février.

Tous les anciens membres de l'Aviation Navale sont invités à la 20e ann. de la SHEARWATER Naval Air. Station 3 — 6 décembre. Communiquez avec le centre le plus près.

HURTUBISE

Grand prix de peinture 1965
Concours de la Province

EXPOSITION

du 15 novembre au 4 décembre

galerie du siècle

1494 ouest, rue sherbrooke / 932-0072

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent 25 la ligne agée (14 lignes agée au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à:

844-3361, poste 34

ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est, Notre-Dame, Montréal.



POLICIER

(Nouveau salaire \$4,955. à \$6,350.)

LA VILLE DE MONTRÉAL

offre aux jeunes gens:

- Une carrière d'avenir
- Une prime d'ancienneté
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension



Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18½ à 30 ans, si vous mesurez 5'9", si vous possédez une 10e année d'études et une connaissance raisonnable de l'anglais, n'hésitez pas à vous adresser, le plus tôt possible, au:

SERVICE DU PERSONNEL
Bureau 403 — Hôtel de Ville,
275 est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Téléphone: 872-3238.



Roussil et Claude Jasmin au lancement de "Manifeste" hier soir.
(Photo Le Devoir)

Le sculpteur Roussil publie Manifeste

Manifeste... On dira demain Manifeste de Roussil car les Editions du Jour ont lancé hier soir, un petit livre qui porte ce nom et dans lequel le sculpteur donne, sous forme de questions et de réponses, son avis sur... beaucoup de choses. Il parle du "Vieux Montréal", de l'Expo, des fonctionnaires et des artistes.

Il parle surtout du ministère des affaires culturelles. Et l'un de ses chapitres s'intitule "La dictature du ministère des af-

fares culturelles", précisément. De formules assez brutales, en synthèses, il entend donner un signal d'alarme à ce qu'il considère comme des mauvaises manœuvres de la part du gouvernement. Outrage d'artiste "en colère", sans doute. Mais témoignage d'un homme qui, n'étant pas écrivain, n'a pas peur des mots.

Tel quel, avec ses excès, son côté agressif, le Manifeste de Roussil va susciter sans doute

quelques remous et quelques réactions.

Le plus grave serait qu'il n'en prononce pas.

Pour l'heure le "Manifeste" existe, au moment même où s'ouvre au musée d'art contemporain une rétrospective d'un artiste qui se classe parmi les meilleurs de la province. Nous analyserons par le détail cet ouvrage dès samedi prochain. Dès lors, la discussion est ouverte.

Jean BASILE

On suggère à une journée d'étude de l'ICCA:

Créer des comités consultatifs régionaux de la radiodiffusion

par Jules LEBLANC

Un des trois comités de travail qui ont été créés hier durant la journée d'étude que l'Institut canadien d'éducation des adultes a organisée pour étudier le rapport Fowler, sur la radiodiffusion canadienne, a recommandé la création à travers le pays, de comités consultatifs régionaux de la radiodiffusion.

Le rapport Fowler ne parle pas de la possibilité de créer de tels comités. Les membres de ce comité de travail ont précisé que de tels comités permettraient à la population, par l'intermédiaire des principaux corps intermédiaires, de colla-

borer et discuter avec les postes de radio et de télévision, tant privés que publics, de leur région, et de revendiquer certaines choses.

Lors de la séance d'ouverture, hier après-midi, à l'hôtel Queen's, à Montréal, l'un des trois membres du Comité Fowler, Me Marc Lalonde, a broché très rapidement un tableau des principales recommandations du rapport. Par la suite, les participants, au nombre d'une cinquantaine, se sont répartis en trois "carrefours" afin d'étudier trois aspects du rapport: 1) le contrôle public de la radiodiffusion; 2) la société Radio-Canada; 3) la radiodiffusion au service de l'éducation. Hier soir, en séance

plénière, les participants étudiaient les rapports des trois carrefours.

Au carrefour qui a étudié le contrôle public de la radiodiffusion, les participants ont, après une longue discussion, approuvé la recommandation du rapport Fowler qui réclame la création d'une Régie canadienne des ondes. Cette régie remplacerait l'actuel Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et l'actuel conseil d'administration de Radio-Canada. Sa juridiction engloberait à la fois les secteurs public et privé de la radiodiffusion.

La discussion à cet égard a principalement porté sur deux points.

Premièrement, Radio-Canada étant financé à même les deniers publics, il est important que le Parlement ait un contact direct avec cette société d'Etat. On a fait valoir que la nouvelle Régie des ondes ne constituerait pas un écran entre Radio-Canada et le Parlement, puisqu'elle jouera exactement le rôle qu'exerce présentement le conseil d'administration de Radio-Canada; les 15 membres de la future régie, comme les membres actuels du conseil d'administration de Radio-Canada, seront nommés par le cabinet fédéral, sur recommandation du premier ministre.

Deuxièmement, étant donné l'état actuel de la radiodiffusion privée au pays et l'urgence qu'il y a de remédier à la situation, ne vaudrait-il pas mieux que la Régie des ondes s'occupe exclusivement de la radiodiffusion privée et que Radio-Canada, échappant à cette régie, continue de relever directement du Parlement?

Les membres du carrefour ont écarté cette suggestion en signalant la nécessité d'un organisme qui ait une vue d'ensemble sur tous les problèmes de la radiodiffusion canadienne et en insistant sur le fait que la future régie ne devait pas être perçue exclusivement dans une perspective négative, c'est-à-dire comme un organisme de contrôle, mais aussi dans une perspective dynamique, c'est-à-dire comme un organisme qui stimule, qui améliore, etc.

Les membres du carrefour ont trouvé irréaliste la recommandation du rapport Fowler qui prévoit qu'un seul membre de la future Régie des ondes sera engagé à temps plein. Ils ont recommandé qu'au moins trois des quinze membres soient permanents. Ils ont également souligné la nécessité que les membres soient tous bilingues, que les deux principaux groupes culturels soient bien représentés au sein de la régie, et que cette dernière compte parmi ses membres des gens spécialisés dans le domaine de la programmation: ce sont trois traits que ne mentionne pas le rapport Fowler.

En ce qui concerne le mode de nomination des membres de la régie, le carrefour n'a guère apprécié la recommandation du rapport Fowler selon laquelle ils seraient nommés par le cabinet fédéral, sur recommandation du premier ministre. Ils préféreraient qu'il y ait une consultation obligatoire quelconque des principaux groupes intermédiaires. Perte de temps, cependant, ils n'ont pu s'entendre sur une formule précise: ils se sont donc contentés de formuler des réserves concernant le mode de nomination recommandé par le Comité Fowler.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 16 NOVEMBRE 1965

PAGE 3

Nouvelle menace de grève à l'Hydro

par Réal PELLETIER

Sauf entente "complète" d'ici le 29 novembre avec la direction de l'Hydro-Québec, 4.400 employés de bureau et de divers métiers affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique se mettront en grève à cette date, menaçant ainsi de paralyser en partie, et éventuellement en son entier, le réseau de distribution d'électricité du Québec.

C'est la nouvelle qu'a annoncée hier après-midi M. André Thibodeau, directeur du SCSF et secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, qui a précisé toutefois qu'advenant la grève, les institutions aussi vitales que les hôpitaux seraient protégées contre les pannes susceptibles de survenir.

Le chef syndical a dit au cours d'une conférence de presse que l'arrêt de travail, en faveur duquel 90 pour cent des travailleurs concernés se sont prononcés, sera le résultat le cas échéant de la mauvaise volonté démontrée jusqu'ici par la direction de l'Hydro dans les négociations entamées en juin et rompues le 12 novembre dernier.

"Si nous avions été dans une industrie autre qu'un service public du type de l'Hydro, a dit M. Thibodeau, il y a longtemps que la grève aurait été déclenchée." Le directeur du SCSF voulait faire comprendre par là qu'on ne menace pas de paralyser l'Hydro de la même manière qu'une "usine de chaussures".

Dans l'optique des travailleurs, les objectifs visés cette année revêtent une importance particulière: les revendications par exemple dans le domaine de la sécurité de l'emploi surviennent à la veille de réformes importantes prévues pour bientôt dans l'organisation du personnel comme conséquence de la nationalisation par l'Hydro des compagnies.

Plus que des avantages monétaires, a dit M. Thibodeau, nous voulons par exemple "un contrôle paritaire de l'ancienneté et de la sécurité d'emploi avec droit de recours à l'arbitrage en cas de contestation. Nous voulons également que tout grief relatif aux conditions de travail soit sujet à l'arbitrage. Nous voulons aussi remédier à de graves lacunes dans l'évaluation des emplois. Nous voulons enfin que la direction cesse de considérer comme "temporaires" des employés dont elle tire avantage depuis deux, trois, quatre et cinq ans, sans leur accorder les bénéfices sociaux dévolus normalement aux employés permanents".

Toutes ces demandes, estime le secrétaire général de la FTQ, tiennent du simple bon sens et c'est pratique courante de la part du patronat d'y obtempérer.

Et M. Thibodeau ajoute: "Il nous semble qu'au stade où nous en sommes, il apparaît comme évident au citoyen moyen qu'un malaise général règne à l'Hydro-Québec, que ce soit chez les employés de bureau, chez les techniciens, chez les ingénieurs, qu'ils travaillent en Abitibi ou en Gaspésie, qu'ils soient d'allégeance FTQ ou CSN, un mécontentement grand".

L'ampleur des questions à régler, selon les chefs syndicaux, n'interdit pas de penser que les problèmes pourraient théoriquement être réglés d'ici le moment fixé pour la grève, puisque, estime M. Thibodeau, on sait parfaitement de part et d'autre de quoi il retourne. Le 12 novembre, l'Hydro a présenté une série de propositions qui, de l'avis de nos conseillers, se révèlent dangereuses et complètement inacceptables, dit-il.

Les négociations n'ont pas repris depuis et les dirigeants n'ont eu que des "rencontres officieuses" avec le ministre

responsable de l'Hydro-Québec, M. René Lévesque.

Si la grève était déclenchée à l'Hydro, le 29, le réseau continuerait de fonctionner quand même, parce que le système est hautement mécanisé. Mais il ne se trouverait personne pour remédier aux nombreuses pannes qui, dit-on, surviennent quotidiennement un peu partout sur le réseau. Il n'y aurait personne non plus pour remettre le réseau en marche advenant des bris de fils ou autres inconvénients que pourrait entraîner par exemple un ouragan.

En ouvrant sa conférence de presse, M. Thibodeau a souligné que "ce n'est pas de gaieté de coeur que nous avons avisé le ministère du travail de notre intention de déclencher la grève générale à l'Hydro-Québec, à 8h., lundi matin, le 29 novembre".

"Nous désirons aussi assurer le public, de continuer M. Thibodeau, que nous mettons sur pied des équipes de grévistes qui feront tout ce qui est techniquement possible pour assurer la continuité du service, dans les hôpitaux, pour couper tout fil que le vent pourrait casser et qui trènerait dans la rue, enfin bref, pour écarter d'urgence tout ce qui risquerait de mettre en danger la vie des gens."

Des 4.400 employés concernés, 2.800 occupent des fonctions de métier et 1.600 sont des employés de bureau dont le syndicat a conclu une entente de service avec le SCSF.

Plusieurs des employés des

sociétés nationalisées — la Shawinigan, la Québec Power, la Saguenay Power, la Compagnie de pouvoir du Bas-Saint-Laurent, la Gatineau Power,

par exemple — appartiennent à la CSN ou d'autres syndicats, mais tous les employés de l'ancienne Hydro, à de rares exceptions près, font partie du

SCFP. Ceci inclut notamment les barrages de Beauharnois, de Bersimis ainsi que le réseau de distribution de la région métropolitaine de Montréal.



A la conférence de presse des employés de métier et des employés de bureau de l'Hydro-Québec, on remarque le secrétaire général de la FTQ, M. André Thibodeau, entouré de MM. Jean-Claude Dion, président de l'Association des employés de bureau, Robert Dean, conseiller technique du SCSF, et des membres du comité de grève.

Québec: la majorité de M. Lamontagne peut varier entre 3,500 et 4,000 voix

QUEBEC (DNC). — Alors que l'on compilait encore, hier soir, à l'hôtel de ville, les résultats des élections municipales de dimanche à Québec, il semblait que la majorité définitive du nouveau maire et chef du progrès civique, M. Gilles Lamontagne, allait s'établir entre 3.500 et 4.000.

Les gens d'Halifax ne croient pas à la navigation d'hiver sur le St-Laurent

HALIFAX — Le secrétaire de la commission du port d'Halifax a déclaré que le projet russe de naviguer sur le fleuve Saint-Laurent cet hiver pourrait bien avoir des effets néfastes sur les conditions de la glace dans le fleuve.

M. Ray March commentait un rapport voulant que la compagnie de navigation Arctic de Russie projette 13 voyages à Montréal entre janvier et mars, cet hiver.

Les courtiers en immeubles: il faut une surveillance étroite sur les ventes et transactions

STE-ADELE — Les courtiers en immeubles de la province de Québec sont d'avis que le gouvernement devrait exercer une surveillance plus étroite sur l'activité des personnes qui se livrent à la vente de terrains.

A leur congrès annuel tenu samedi, ils ont approuvé une résolution demandant au gouvernement provincial de venir en aide pour éliminer les "spéculateurs sans scrupules". La résolution souligne que tous ceux qui s'adonnent à la vente de terrains devraient d'abord soumettre à la commission des valeurs mobilières le plan des emplacements offerts.

En outre le gouvernement devrait accroître les exigences posées à l'obtention d'un permis d'agent d'immeubles. L'Etat devrait également définir des règles régissant le commerce des biens immeubles, de même qu'un code d'éthique professionnelle.

Le président actuel de la corporation des courtiers en immeubles, M. Jacques Vézina, a déclaré qu'une telle législation est essentielle "à la sauvegarde des intérêts de la profession aussi bien qu'à la protection du public".

M. Kevin Davis, président sortant de charge, a souligné pour sa part que la prospérité actuelle que connaît l'industrie de la construction devrait se poursuivre encore pendant trois ou cinq ans. Il a exprimé l'avis que la demande d'édifices à bureaux conservera son rythme de croissance.

Une branche québécoise

Un des conférenciers invités

taire Raymond Cossette, n'a récolté qu'un seul des douze sièges avec M. Charles E. Morency. Les deux autres sont des indépendants: MM. Médéric Robichaud et Jules Morency.

Le notaire Cossette, chef du PAM, s'est classé loin derrière ses deux adversaires à la mairie.

Il n'en fut pas de même du candidat indépendant, M. Isidore Deschênes, qui a livré une lutte ardue à M. Lamontagne, plus particulièrement dans Limoilou, le plus populaire des nouveaux districts électoraux de la ville de Québec.

Le parti de l'action municipale, sous la direction du no-

La Banque de Montréal crée un prix d'initiative agricole

La Banque de Montréal, par la voix de son président M. G. Arnold Hart, a annoncé hier la création d'un "Prix d'initiative agricole du centenaire du Canada de la Banque de Montréal".

C'est un concours "comportant 100.000 et visant à mettre en valeur 50 chefs de file des milieux agricoles, choisis

dans toutes les parties de notre pays", a déclaré M. Hart. Le concours, 50 prix de \$2.000 chacun, s'adresse aux hommes et aux femmes "pour qui l'agriculture est une carrière à temps entier".

La moitié des prix seront décernés dans l'Ouest canadien, l'autre dans l'Est. "En fait", a dit M. Hart, de stimuler et de répandre les qualités de chef parmi la population des régions rurales et lui permettre ainsi de faire face aux difficultés que font surgir les progrès technologiques et scientifiques dans le domaine agricole et, aussi, les transformations profondes de l'économie".

Des comités de sélection indépendants ont été constitués pour l'attribution des prix. Celui de la région de l'Est canadien est présidé par le docteur J. Gordon Taggart, ancien sous-ministre fédéral de l'agriculture; celui de la région de l'Ouest canadien par le docteur L.E. Kirk.

On peut se procurer "le guide des candidats" à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal.

bec, puisqu'il compte 42.000 électeurs sur un total de 110.000.

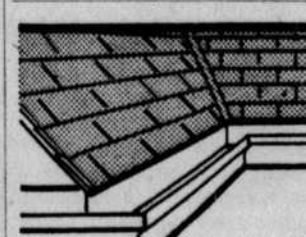
Le nouveau maire a commenté sa victoire en disant qu'elle était celle d'une équipe. "On a compris, a-t-il dit, que Québec avait besoin d'une équipe solidaire pour assainir son administration. Au cours de la campagne, le Progrès civique a pris des engagements fermes devant la population. Je les réaffirme. Nous ne négligerons rien pour redonner à nos concitoyens des raisons d'être fiers d'être Québécois."

M. Lamontagne reprenait ainsi le thème de sa campagne, alors qu'il répétait à la population: "Vous avez besoin de ces hommes pour redevenir fiers d'être Québécois. J'ai besoin de ces hommes pour vous permettre de redevenir fiers de votre ville."

Une ombre au tableau: la lenteur excessive de la compilation des résultats du vote. Hier matin, à une heure, on n'avait réussi qu'à annoncer les résultats de 276 bureaux de scrutin sur 618. Hier soir, à sept heures, le tout n'était pas encore terminé. Les bureaux de scrutin avaient fermé leurs portes à 8 heures dimanche soir.

Si on avait dépuillé à ce même rythme les votes des élections fédérales du 8 novembre, les Canadiens auraient eu la chance d'en recevoir les résultats comme cadeaux de Noël.

HÔPITAL À VENDRE
Résidence de convalescents, près Montréal, 50 lits, bâtisse et équipement modernes, règlements de succursales.
Pour renseignements, écrire à: Case 1442 — "Le Devoir"



INSTALLATIONS DE GOUTTIÈRES

"ho-do"

"45 pieds sans joints"

COULEURS AU CHOIX

GALVANISÉ • CUIVRE ALUMINIUM (Alcan)

ESTIMÉS GRATUITS

Montréal — 322-4160

Québec — 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INCORPORÉ

L'HABITANT
Ouvert à l'année longue
Une salle à dîner exclusive dans une vieille maison canadienne de 200 ans.
Tous les mercredis soir
UN REPAS DE RÔTI DE BOEUF
complet avec un pudding
\$3.25
Licence complète • RESERVATIONS, COMPOSEZ 684-4388
OUVERT TOUTS LES JOURS À 5h30 P.M. (Excepté les lundis)
9656 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds, au bord de l'eau

NOUVELLE SALLE QUEBEC
DINERS D'AFFAIRES DANS DECOR INTIME
• SPÉCIALITÉS:
• STEAKS GRILLÉS • BAR • D • Q
• CUISINE DU QUÉBEC
STATIONNEMENT PRIVÉ
Luna Rosa
RESTAURANT LICENCIÉ
1830 boul. TACHÉRIERAU
POUR RESERVER 1/2 mille du pont J.-Cartier
671-6151

Vient de paraître aux Editions de l'Homme
LE PREMIER LIVRE DU GENRE AU CANADA
LA/LE SECRÉTAIRE BILINGUE
WILFRED LEBEL
C'EST MIEUX QU'UN LIVRE!
C'EST UNE VÉRITABLE SECRÉTAIRE BILINGUE QUI SAIT TOUT ET QUI EST FACILE À CONSULTER
195 pages — \$2.00
En vente partout ou à la LIBRAIRIE DUCHARME LTEE, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal (849-1146)
Commandes téléphoniques acceptées

Le dernier héritage de M. Gordon

A son insu sans doute, M. Walter Gordon semble avoir laissé, avant de quitter le ministère des finances, un petit héritage qui en dit long sur le chemin qui reste à parcourir avant de réaliser une véritable association entre Canadiens anglais et Canadiens français dans la vie publique canadienne.

Intendant prévoyant, M. Gordon voyait venir avec une certaine appréhension le monumental rapport que doit livrer vers décembre la commission Carter. Ne voulant pas perdre de temps, le ministre avait mis sur pied, ces semaines dernières, une équipe de spécialistes qui devaient l'assister dans la dissection des recommandations de la commission d'enquête sur la fiscalité.

Or, quels sont les membres principaux de cette équipe de spécialistes? On y trouve, rapporte Clive Baxter dans le dernier numéro du Financial Post, un M. Brown, un M. Thompson, un M. Hugget, un M. Miller, auxquels doivent se joindre bientôt d'autres spécialistes en fiscalité.

Phénomène curieux, qu'a justement souligné Laurent Lauzier dans La Presse: on ne trouve, parmi ces spécialistes, aucun Canadien français. Le travail que doivent accomplir ces spécialistes est de toute première importance pour l'avenir du fédéralisme canadien: comment expliquer qu'on n'y trouve pas de Canadiens français?

Une première explication vient tout de suite à l'esprit. Il n'existe peut-être pas de Canadien français de premier plan dans la famille d'experts qu'a scrutée le ministre?

Cette explication est peut-être étonnante, il y a quinze ans. Elle ne l'est plus aujourd'hui.

Autant parmi nos comptables que parmi nos avocats et nos économistes, nous comptons aujourd'hui quelques douzaines d'hommes qui se spécialisent avec succès dans les questions fiscales. Ces hommes sont souvent consultés non seulement par des corps publics, mais même par de très grosses firmes appartenant à des étrangers.

A-t-on fait tout ce qui était honnêtement possible afin de recruter quelques-uns de ces experts canadiens-français en vue du travail que projetait M. Gordon? C'est bien possible et, dans ce cas, nous serons très heureux d'en rendre hommage à qui de droit pourvu qu'on nous fournisse des précisions satisfaisantes.

Mais l'expérience — et des contacts que le hasard nous a fournis hier encore — nous autorisent à présumer qu'on a plus probablement péché encore une fois par ignorance, par inconscience ou omission pure et simple. Si tel est le cas, il est encore temps de réparer l'erreur commise. Le fait brutal n'en restera pas moins que nous aurons été laissés bêtement de côté dans une entreprise où notre participation est vitale.

Ce cas nous fournit un exemple intéressant du genre de structures où il est essentiel et urgent que s'opère une véritable pénétration des Canadiens français. Nous avons un bon nombre de représentants au Conseil des arts, à la citoyenneté, aux affaires extérieures, à Radio-Canada. Nous n'en avons pas assez dans les secteurs où se préparent les grandes décisions financières et économiques. On parle beaucoup ces temps-ci de confier au moins un portefeuille économique à un ministre canadien-français.

Ce ne serait que le début d'une réforme qui devra être beaucoup plus profonde. Nous ne serons satisfaits de notre participation dans ce secteur du gouvernement que le jour où nous aurons la conviction de participer réellement à toutes les étapes du travail et des décisions.

A supposer que la première explication fût valide — à savoir que nous n'aurions pas d'hommes compétents à proposer — les Canadiens anglais qui dirigent l'Establishment et les ministères importants n'en auraient pas moins une responsabilité très grave à notre endroit.

Les organismes d'un gouvernement comme celui d'Ottawa ne se peuplent pas, en effet, uniquement ni même principalement avec des hommes tout préparés à l'avance. Ces organismes ont, en plus, une faculté génératrice qui est le véritable secret de leur force. Avec le temps, ils finissent par engendrer eux-mêmes — en les formant progressivement — les hommes dont ils ont besoin. Ce phénomène joue autant pour les hommes qui font carrière à l'intérieur des ministères que pour ceux qui se créent à l'extérieur une réputation d'experts en agissant comme conseillers des ministères.

Si les dirigeants de l'Establishment politique et administratif fédéral avaient toujours fait montre à l'endroit des jeunes gens prometteurs du Canada français, de la même sollicitude, de la même générosité intellectuelle, de la même confiance qu'ils surent souvent déployer à l'endroit d'hommes très jeunes issus de leur propre milieu mais évidemment promis à un brillant avenir, la participation des Canadiens français aux responsabilités dans les ministères économiques et financiers serait plus avancée qu'elle ne l'est.

M. Pearson affirmait l'autre jour, en réponse à une question que nous lui posions à la télévision, que les Canadiens français n'avaient peut-être pas été préparés, jusqu'à maintenant, à assumer des fonctions de premier plan dans la direction des ministères économiques. On disait la même chose dans l'entreprise privée jusqu'à ce que nous nous donnions un jour la peine de créer nous-mêmes certaines sociétés originales. Ces sociétés ont permis en peu de temps à des hommes de premier plan de se manifester; il y a gros à parier que, dans d'autres sociétés où règnent des clans fermés, ces hommes seraient restés toute leur vie des assistants de celui-ci ou de celui-là ou de simples gérants de district. Trop souvent, le pouvoir générateur des institutions établies ne joue pas avec une intensité égale pour les Canadiens des deux langues.

Dans la réalisation d'une association véritable entre les deux peuples fondateurs, la tâche du chef du gouvernement fédéral est formidable. Il lui appartient, en premier lieu, de veiller à ce qu'un équilibre satisfaisant existe dans tous les secteurs de l'administration. Pour cela, il doit savoir s'entourer, du côté anglophone, d'hommes qui partagent à fond son idéal et, du côté francophone, d'hommes qui ont la vision et les contacts voulus pour l'épauler énergiquement et sans complaisance dans la mise à exécution de ses desseins. Cela ne se fera pas à moins que, d'un côté comme de l'autre, des hommes plus jeunes n'accèdent très bientôt à des responsabilités de premier plan.

Claude RYAN

Une innovation indispensable: les directions administratives régionales

La création par le gouvernement du Québec de directions administratives régionales au cours des prochains mois va répondre à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. En annonçant, dimanche dernier, le ministre de l'éducation a fait observer que l'accroissement du rôle de l'État dans plusieurs domaines et la nécessité pour l'administration d'être plus proche des citoyens et des collectivités locales commandaient cette innovation. Il faut souhaiter que le projet ne reste pas dans les cartons du gouvernement mais devienne assez promptement réalité.

Echelon nécessaire

Dans l'ordre administratif comme dans l'ordre politique, il est visible qu'il manque chez nous au moins un échelon entre la municipalité et le gouvernement, entre la commune et l'État. Cela pouvait être acceptable, à la rigueur, jusqu'à ces dernières années, encore que les inconvénients du système étaient nombreux: il n'est que d'évoquer les interminables défilés, les "pèlerinages annuels" à Québec des municipalités et des commissions scolaires, des plus grandes aux plus petites, ou l'extrême lenteur d'une foule de décisions dans des questions pourtant mineures, bien souvent. Formule archaïque et à tous égards néfaste dans une société moderne, et même là où l'État interviendrait relativement peu. Dès l'instant où l'intervention étatique se développe, avec raison, dans des domaines traditionnels qui d'ailleurs s'étendent singulièrement, soit dans des domaines nouveaux, celle solution de continuité, administrative et politique, entre la commune et l'État, devient lourde de dangers et peut, à la longue, com-

promettre même certaines des initiatives les plus importantes, selon torpiller l'application de telle ou telle grande mesure. Quelques ministères, il est vrai, ont créé, voici plusieurs années, des délégations régionales mais outre que cet instrument est nettement insuffisant, l'absence de coordination entre les ministères intéressés aboutissait à des doubles emplois, à un gaspillage de ressources humaines et financières.

Efficacité et démocratie

Or, nous entrons dans une ère où les relations des citoyens et des collectivités locales avec l'État, avec les ministères, les régies et offices les plus divers, vont être infiniment plus considérables et plus fréquentes qu'autrefois, qu'il s'agisse de tous les secteurs et de tous les niveaux de l'enseignement, de la sécurité sociale dont l'essor va être très rapide, du plan et de l'aménagement du territoire, de l'emploi, de l'animation culturelle, de la santé, etc. Le souci d'efficacité aussi bien que le sens de la démocratie et le respect du ci-

BLOCS NOTES

toyen appellent la décentralisation administrative. Et cette décentralisation doit avoir ses instruments qui sont, d'abord, ces délégations régionales dont a parlé dimanche M. Gérin-Lajoie. Cette innovation peut entraîner des conséquences importantes et, en principe, heureuses pour le bénéfice des citoyens et des municipalités ou des commissions scolaires, comme pour celui des hôpitaux et des corps intermédiaires.

L'institution, dans chacun des chefs-lieux des grandes régions ou dans chaque "capitale régionale" d'une délégation unique des ministères et services de l'État ne peut être, d'ailleurs, qu'un point de départ. Elle supposera, nécessairement, l'apparition d'un nouveau corps de "grands commis" de l'État, qui devront coiffer en quelque sorte ces délégations régionales, assurer la coordination entre les divers services ministériels représentés, qui pourront être aussi les représentants de l'administration centrale auprès des collectivités et des citoyens de la région. Il n'est pas exclu qu'au bout de quelques années, on se rende compte que ces délégations elles-mêmes, dans quelques régions au moins, doivent être décentralisées ou démultipliées au moyen d'annexes installées à l'échelle du comté ou du groupe de comtés. Dans l'immédiat, ce qui importe

c'est la mise en place des premières délégations régionales dont le rôle et les moyens devront être clairement définis. La qualité, la rapidité et l'efficacité de l'administration, particulièrement dans des domaines qui touchent d'ailleurs à la vie des citoyens que l'enseignement, la sécurité et l'assistance sociales, y gagneront sensiblement.

Pourquoi pas une assemblée régionale?

Mais pourquoi, dans le même temps, le gouvernement ne tenterait-il pas d'animer et de développer la vie politique régionale, la participation accrue de la population, en les consacrant dans des institutions nouvelles, à l'échelle de la région? Ces régions ne sont pas des créations artificielles: elles ont été définies à partir d'un certain nombre de données économiques et sociales. S'il est normal d'y "accrocher" les instruments de la décentralisation administrative, ne le serait-il pas autant d'en faire l'expression d'une nouvelle forme de participation des citoyens à l'élaboration de leur avenir?

En d'autres mots, à côté des futures délégations régionales, émanation des grands services gouvernementaux, il y aurait une assemblée régionale, dont les membres seraient élus, soit au sein des municipalités (des conseils municipaux), soit au sein de "conseils de comtés" revalorisés, revivifiés. Ainsi, à chaque échelon de l'administration, municipale ou provinciale, correspondrait une forme de représentation ou de participation populaire. L'as-

semblée régionale n'aurait évidemment aucune autorité sur les délégations régionales relevant exclusivement du gouvernement du Québec mais pourrait jouer un rôle utile dans l'ordre de l'information et de la consultation.

Quoi qu'il en soit, si cela doit venir, ce ne pourra être que dans une étape ultérieure. Dans l'immédiat, il convient de se réjouir de la naissance prochaine de directions administratives régionales. Outre les avantages évoqués plus haut, elles présenteront aussi celui d'être un obstacle supplémentaire à la renaissance du "patronage" et faciliteront à des élus libérés au moins partiellement des requêtes et des "cas" locaux, leur tâche de législateurs soucieux de l'évolution de tout le Québec.

Rhodésie: les jeux ne sont pas faits

Il faudra plusieurs jours encore, et même quelques semaines, avant de savoir si la nouvelle Rhodésie indépendante a quelque chance de durer. Pour l'instant, la réponse dépend de deux facteurs: d'abord, l'attitude de la population blanche de Rhodésie, notamment de ses élites; ensuite, la nature des sanctions que le Royaume-Uni et l'Organisation des Nations unies adopteront et la mesure dans laquelle elles seront effectivement appliquées.

L'impression prévaut, pour l'instant, d'un certain flottement dans une partie de la population blanche: celle-ci ne s'attendait apparemment pas à la vigueur de la réaction de

Londres. Et elle paraît moins frappée par l'annonce de sanctions économiques rigoureuses que par la mise au ban du gouvernement de Ian Smith et l'accusation de trahison lancée contre celui-ci, ses ministres et autres collaborateurs. Le gouvernement britannique tient que le régime de Salisbury est désormais illégal et que seul le gouverneur représente, pour l'heure, l'autorité constitutionnelle. Cette affirmation paraît discutable. Londres n'a jamais contesté la légalité du gouvernement de M. Smith jusqu'à vendredi dernier; d'autre part, le gouverneur n'y joue pas d'autre rôle que celui du gouverneur dans tous les pays du Commonwealth et n'agit, en fait, que conformément aux décisions du gouvernement. Le fait pour un gouvernement légal de proclamer, même unilatéralement, l'indépendance du pays le frappe-t-il automatiquement d'illicégitimité?

Quoi qu'il en soit, le débat ne se situe évidemment pas sur le plan juridique mais sur le plan politique. Londres espère encore faire reculer les irréductibles de Salisbury ou les amener à se démettre devant le "lâchage" de la majorité de la population blanche. Si le gouvernement britannique échoue, il encourra la colère du tiers monde (c'est déjà commencé); si le gouvernement Smith abdique, Londres devra assurer, dans de courts délais, le passage de la direction des affaires des Blancs aux Noirs et prévoir l'exode massif des premiers.

J.-M. L.



Quoi de neuf?

BILAN PROVISOIRE DE LA IV^e SESSION

La déclaration sur les relations de l'Eglise avec les non-chrétiens est pleinement accordée aux temps nouveaux

par J.-M.-R. TILLARD, O.P.
(collaboration spéciale au "Devoir")

Alors que la Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les non-chrétiens vient d'être solennellement promulguée par Paul VI, beaucoup continuent de s'agiter autour d'elle. Il s'agit cette fois de l'interprétation qu'il faudrait y donner. Ces "agités" ne sont pas les évêques des pays arabes; ce seraient quelques occidentaux trouvant que le Concile a fait preuve d'"inconscience et de légèreté" en approuvant un document qui rompt avec un des points doctrinaux les plus anciens dans la conscience chrétienne: la condamnation en bloc du peuple juif comme race maudite, responsable de la mort du Christ. On cherche donc à diminuer la portée du texte.

L'antisémitisme, à de fortes racines dans l'Eglise! La belle homélie de Paul VI à la messe de promulgation n'a pas réussi à convaincre ceux-là même qui sont pourtant les plus ardents défenseurs d'une autorité absolue du pape, les opposants les plus fermes à l'anticipation ou à un conciliabule pourrissent approuver une déclaration de ce genre; on parlait de "sauver l'Eglise d'une pareille ignominie". Martelait ses mots, Paul VI a, au contraire, affirmé que les Israélites sont pour l'Eglise catholique romaine "objets non de réprobation et de défiance mais au contraire de respect, d'amour et d'espérance". Il exprimait d'ailleurs la

l'opinion de la majorité des Pères du Concile dont plusieurs regrettaient même que l'on ait atténué certaines expressions très fermes et plus catégoriques de l'ancien projet de schéma.

Charte du dialogue

Nous voudrions consacrer la présente chronique à un regard plus large sur l'ensemble du Décret. Car le problème des juifs n'est qu'un aspect et nous regrettons fermement que jusqu'ici il ait seul polarisé toute l'opinion. On a laissé dans l'ombre la chose la plus importante du document, son esprit, pour s'attarder à une exagération souvent pointilleuse d'un seul de ses paragraphes, dont d'ailleurs les sens ne sont pas vraiment perçus que si on le situe dans l'ensemble de son contexte. Il serait vraiment dommage qu'on en reste à cette attitude. Car de fait il nous semble que ce Décret, le plus bref de tout le Concile (à peine 200 lignes, quatre colonnes) est un de ses plus beaux fruits, le signe peut-être le plus clair de l'ouverture de l'Eglise à la totalité du plan de Dieu, la charte nécessaire pour l'instauration d'un vrai dialogue entre l'Eglise et TOUS les hommes.

Plus nous étudions ce Décret, plus il nous semble qu'il sera comme la cheville autour de laquelle les grands impératifs du texte sur la liberté religieuse (actuellement retravaillé et d'une façon largement satisfaisante, surtout en ce qui concerne le fameux numéro 1 dont nous avons parlé dans une de nos chroniques) et sur l'Eglise dans le monde pourront se cristalliser. Nous nous bornerons ici à en présenter les lignes ma-

Premier principe essentiel de l'affirmation de la fraternité universelle de tous les hommes: "puisque la fraternité universelle exclut toute discrimination, nous ne pouvons prier Dieu le Père de tous les hommes si nous refusons de nous conduire fraternellement envers certains des hommes créés à l'image de Dieu. La relation de l'homme à Dieu Père et la relation de l'homme à ses frères hommes sont à ce point liées que l'Ecriture peut dire: celui qui n'aime pas le prochain ne connaît pas Dieu. Par là est détruit le fondement de toute doctrine et de toute pratique qui introduit une séparation entre l'homme et l'homme, peuple et peuple, une discrimination en ce qui regarde la dignité de l'homme et ses droits. L'Eglise REPROUVE EN TANT QUE CONTRAIRE A L'ESPRIT DU CHRIST toute discrimination ou vexation exercée envers des hommes à cause de leur race, de leur couleur, de leur classe sociale ou de leur religion".

C'est sur cette vaste toile de fond que la question des juifs prend sa valeur de signe par excellence de l'ouverture de l'Eglise. Celle-ci reconnaît que, dans les diverses manifestations d'antisémitisme, les chrétiens ont joué un rôle en désaccord total avec cette foi profonde en la fraternité. Elle le déplore, et dorénavant interdit aux catholiques de présenter les juifs "comme réprouvés par Dieu et maudits, comme si cela découlait de la Sainte Ecriture". Bien plus, fidèle à ses principes, elle recherche avant tout les points communs au lieu de tourner d'abord sur ce qui sépare. Et là, elle redécouvre qu'elle vient du peuple juif, que Jésus et les Apôtres sont de vrais juifs, qu'elle a donc péché contre ses origines mêmes en souriant trop largement à toutes les formes de l'antisémitisme. C'est pourquoi le texte dit: "c'est fait d'abord par la reconnaissance d'une même racine spirituelle commune. Celle-ci nous permet de révéler la psychologie de ceux qui la professent, fustent-ils parmi les plus honorés."

Deuxième principe mis en avant par le Décret: c'est sur cette vaste communauté fraternelle qu'apparaissent les divers, ses religions desquelles "les hommes attendent la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine qui, hier comme aujourd'hui, ne cessent de troubler profondément le cœur de l'homme". Et de fait "ces religions s'efforcent d'aller de diverses façons à la rencontre de cette inquiétude du cœur humain en lui proposant des chemins, qui sont soit des doctrines, soit des règles de vie, soit des rites religieux". Elles représentent donc un effort positif de réponse à l'homme. Et par là, les religions ont leur place dans le plan de Dieu. On ne peut plus les considérer d'abord comme des "rivaux", mais comme des "sœurs" qui, chacune avec plus ou moins de succès et une conformité plus ou moins totale à la volonté objective de Dieu, essaient de conduire l'homme à la fin pour laquelle Dieu l'a créé. Certes dans cette recherche plusieurs commettent des

erreurs qui même risquent parfois de détourner l'homme de son vrai chemin. Mais toujours elles portent au moins une certaine sensibilité à une force cachée présente au cœur des choses et aux événements de la destinée humaine". Puisqu'elle regarde d'abord la relation de l'homme à Dieu (avant de se regarder elle-même), "l'Eglise catholique ne rejette rien de ce que ces religions ont de vrai et de saint. Elle considère même avec un sincère respect leurs manières d'agir et de vivre, leurs règles, leurs doctrines qui souvent apportent un rayon de la Vérité illuminant tout homme, bien que sur plusieurs points elles diffèrent de ce qu'elle-même tient et propose aux hommes". Et, dans ce Décret, elle "exhorte ses fils à reconnaître, préserver et faire progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles que l'on trouve" dans les fidèles de ces religions. Pensant de façon particulière aux musulmans, elle demande même aux chrétiens et aux musulmans "d'oublier le passé, de s'efforcer à la compréhension mutuelle, de chercher à promouvoir ensemble pour tous les hommes, la justice sociale, la paix et la liberté". L'attitude n'est donc plus d'hostilité, d'agressivité, voire de simple défensive. Elle est d'ouverture, d'accueil, de fraternité authentique.

Fraternité, parce que sûre d'elle

Evidemment, l'Eglise continue de proclamer qu'elle est tenue d'annoncer sans cesse le Christ qui est la voie, la vérité, la vie. Mais elle veut que les hommes doivent trouver la plénitude de la vie religieuse et dans lequel Dieu s'est reconcilié toutes choses". C'est même au nom de l'Evangile qu'elle se tourne vers la fraternité des hommes. Elle vit de sa foi en la Révélation et de sa certitude d'être la vraie et totale Eglise de Dieu. Mais — nous espérons être parvenus à le faire saisir dans cette chronique rédigée à la hâte au soir d'une journée lourde de labeur — dorénavant elle inscrit cette certitude au cœur même du mystère des religions humaines. Elle ne se met plus en dehors, elle se donne, elle se rend présente, elle se rend présente à la transcendance, lorgnant avec un sourire quelque peu narquois les "pauvres efforts" des autres, ne daignant pas tendre la main pour une certaine mise en commun, se disant en elle-même: "comment consentir à laisser même sous-entendre que je pourrais avoir besoin des autres? Bien que sûre de l'Evangile et à cause de cet Evangile, elle communie maintenant à tout ce que porte de vérité et de grandeur l'effort des autres religieux. Pas pour les utiliser à son profit, mais simplement pour le plan de Dieu, car elle essaie de les regarder eux-mêmes avec un regard à elle mais avec celui de Dieu lui-même qui se réjouit de tout ce qu'il y trouve de bon. Tout ce bon, elle cherche à le promouvoir. Elle se sent en effet au cœur de la fraternité humaine universelle.

Voilà donc un beau texte conciliaire. Il porte en lui le grand souffle que Jean XXIII voulait infuser à tout le Concile et à toute l'ère nouvelle que celui-ci doit inaugurer. Le schéma sur les Missions, celui sur la Liberté religieuse, le Décret sur l'Oecuménisme promulgué l'an dernier ont trop marqué par cet esprit pour que les autres ne le sentent à l'influence qu'il aura. Mais ce la prendra peut-être beaucoup de temps et de patience. Les forces de résistance sont encore grandes et habiles. Et, malheureusement, toutes ne se dévoilent pas au grand jour avec la cynique insolence des pamphlétaires. Parfois nous nous demandons ce qu'il adviendra lorsque "l'heure de la sieste" sera finie...

MONTREAL, MARDI, 16 NOVEMBRE 1965

LE DEVOIR

FONDEUR: HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1919
 Claude RYAN Directeur
 André LAURENDEAU Rédacteur en chef
 Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
 Directeur de l'information: Michel ROY
 Trésorier: Arthur LEBLANC
 "Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à emprunter et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
 ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$8.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
 TELEPHONE: 544-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

LA PRESSE AU QUÉBEC: CRISE OU TRANSFORMATION ?

— 1 —

La réforme du statut des entreprises de presse: deux voies sont possibles

par Claude RYAN (1)
directeur du "Devoir"

Depuis quelques années, les journalistes ont pris l'habitude, dans notre milieu, de tout remettre en question. Voici que, par un curieux retour des choses, ils sont à leur tour mis en question. On s'interroge, dans un nombre croissant de milieux, sur leur compétence, sur leur objectivité, sur leur intégrité. On dit de nos journalistes qu'ils ne sont que des journalistes, qu'ils ne sont que des journalistes.

A titre de directeur d'un quotidien qui occupe une position assez unique dans notre communauté, j'ai l'occasion de causer souvent avec d'autres directeurs de journaux et avec des dizaines de journalistes travaillant dans divers journaux. Je crois sincèrement qu'il existe un peu partout, tant à l'intérieur de la profession journalistique qu'à l'extérieur, une crise profonde dont les manifestations isolées qui vous rejoignent de temps à autre ne sont que des échos assez partiels et dont certains aspects qu'il m'a été donné de percevoir au cours des trois dernières années.

La crise est variée, profonde et difficile à cerner dans tous ses aspects. Je me bornerai à signaler aujourd'hui quelques aspects qu'il m'a été donné de percevoir au cours des trois dernières années.

1. Un problème de structures. Un premier problème vient, à mon point de vue, de la nature présente de nos entreprises de presse.

Le journal quotidien est en effet une entreprise d'affaires, c'est-à-dire une institution commerciale qui doit, sous des exceptions, obéir aux règles ordinaires du commerce. Quand un directeur de journal veut se procurer du papier ou de l'encre, quand il négocie des

questions de salaires avec un syndicat, on ne lui demande pas s'il veut faire le bien ou sauver les âmes. On lui demande de l'argent et on exige de lui qu'il ait un compte de banque rentable.

Mais le journal est en même temps une entreprise intellectuelle, c'est-à-dire une institution soumise à des exigences de vérité et de liberté qui ne coïncident pas toujours avec les lois du profit même bonnet. Lorsque vous devez décider de la publication d'une information, vous devez vous interdire de considérer si cette information affecte ou non les personnes que vous connaissez; vous ne devez avoir en vue que l'intérêt public. De même, lorsque vous émettez une opinion, vous ne devez pas penser à la rentabilité de celle-ci, mais plutôt viser à parler suivant les dictées de votre conscience.

Le problème nait, dans nos journaux, de ce que la fonction la plus noble, c'est-à-dire, la fonction intellectuelle, est le plus souvent subordonnée à la fonction commerciale. Dans toutes les décisions importantes, le pouvoir appartient à peu près exclusivement à la fonction économique, représentée par les détenteurs de capitaux et les administrateurs. La fonction intellectuelle, vit, à toutes fins pratiques, dans un état de servitude qui est contraire à sa nature.

Exigences nouvelles

Il fut un temps où les journalistes acceptaient assez passivement leur condition. Mais depuis la révolution tranquille, ils sont devenus, comme les autres groupes de notre société, plus exigeants. Cela vous explique qu'un grand nombre d'entre eux sont plutôt malheureux dans les entreprises où ils travaillent actuellement et qu'en retour, les propriétaires entretiennent à leur endroit des inquiétudes assez compréhensibles.

Si un conflit de cette nature existait dans un journal comme l'éducation, la solution serait facile: on demanderait en masse à l'Etat d'intervenir et de prendre ce secteur sous son aile. Mais nul esprit sérieux ne songerait à régler par une simple mainmise de l'Etat le problème de la liberté de la presse: ce serait là une solution tellement grossière que seuls certains jeunes esprits plus serviles que vraiment instruits songeraient sérieusement à la proposer.

Il ne saurait être question, non plus, de transformer nos journaux en entreprises purement intellectuelles: des ombres de ce genre se soldent vite — vous le savez comme moi — par des banqueroutes retentissantes.

A cette situation qui est quand même fâcheusement malsaine, je vois deux solu-

tions possibles que je me permets d'esquisser brièvement:

A. La première voie est celle d'une évolution progressive du milieu lui-même vers un climat politique et social exigeant pour que les entreprises de presse se sentent obligées de démarquer elles-mêmes plus nettement les fonctions de rédaction et les fonctions commerciales, de façon à accroître la liberté des responsables de la rédaction sans pour cela altérer le caractère privé des entreprises. Une semblable évolution s'est produite depuis longtemps dans des pays comme l'Angleterre et les Etats-Unis; les résultats ne sont peut-être pas parfaits, mais ils sont parmi les moins imparfaits qu'aient enregistrés jusqu'à ce jour l'expérience humaine. Une telle évolution serait possible chez nous moyennant certaines conditions dont voici quelques exemples:

1. Il faudrait viser à obtenir une composition plus large, plus communautaire des conseils d'administration.

2. Il faudrait viser à définir un statut juridique plus précis pour le directeur de la rédaction dans un journal. Celui-ci devrait être engagé moyennant un contrat précis qui donne au propriétaire et aux administrateurs des garanties minimales quant à l'orientation qui sera suivie mais qui fournisse également au directeur de la rédaction une protection réelle contre les interférences des propriétaires et des administrateurs dans les décisions quotidiennes d'ordre rédactionnel.

3. Il faudrait tendre à ce que les administrateurs et rédacteurs s'engagent publiquement et conjointement à respecter certaines normes d'éthique professionnelle qui se situeraient au-delà des intérêts immédiats des uns et des autres.

4. Il faudrait tendre progressivement vers un élargissement des cadres des conventions collectives entre les administrations et les syndicats de rédacteurs, de manière à faire une place plus large à certaines clauses dites professionnelles.

La dimension communautaire

B. Une deuxième voie de solution est également possible dans certains cas qui resteront toutefois plus limités. Cette voie consiste à chercher des formules juridiques intermédiaires entre l'entreprise capitaliste au sens étroit du terme et l'entreprise d'Etat au sens rigide de cette expression. Tout en étant une entreprise, le journal quotidien ne saurait être une entreprise comme les autres. Ne serait-ce qu'à cause de la rareté des journaux quotidiens, des raisons sérieuses militent pour que ceux-ci soient

considérés non pas uniquement comme des affaires strictement privées mais plutôt comme des entreprises de caractère communautaire. Une formule suivie dans un certain nombre de journaux consiste à remettre entre les mains de fiduciaires n'ayant personnellement aucun intérêt matériel dans l'entreprise et reconnus pour leur intégrité intellectuelle et leur compétence administrative, un bloc important d'actions qui leur assure, à toutes fins pratiques, un droit de regard sur certaines décisions-clés comme la nomination et les transferts de blocs substantiels d'actions. Cette formule existe pour le Times de Londres, pour le célèbre hebdomadaire The Economist et aussi, avec certaines variantes, pour le Devoir. Je puis vous dire d'expérience que c'est une formule que je considère comme idéale. Mais il n'est, peut-être pas nécessaire que tous les journaux soient organisés comme cela. Que quelques-uns le soient, et cela suffit à hausser au moins de quelques degrés le niveau d'exigences professionnelles de tous autres ou au moins à fournir à l'opinion publique un point de repère indispensable dans les périodes surtout où la liberté d'expression est en butte à des flichsissements sérieux.

(1) Causerie prononcée devant la Chambre de commerce de Montréal, le 2 novembre.

lettres au DEVOIR

Révolution, réprobation et démission

Après l'assemblée où le Conseil de direction de l'AGEUM a voté par une majorité de 30 à 10 une proposition de réprobation au directeur du Quartier Latin pour voir celui-ci démissionner avec son équipe, on a commenté le vote du délégué de Philosophie: "On devient réactionnaire en Philo..." C'est là un commentaire qui s'inscrit dans la ligne d'une interprétation selon laquelle, encore une fois, "la Réaction triomphe à l'Université".

Mais je propose de tenter de passer le paradoxe suivant: c'est au nom même de la Révolution qu'il nous est paru nécessaire de réprover le directeur du Q. L.

Une Révolution serait illusoire qui ne serait que série de révolutions... On peut croire que des mouvements de mécontentement ont nécessairement un effet cumulatif et que leur somme constitue la Révolution. C'est sans doute la perspective du Q. L. lorsqu'il couvrait les mouvements de mécontentement, lorsqu'il insistait sur cet aspect dans les événements rapportés.

Mais les mouvements de mécontentement, la révolte, c'est le moment du négatif. Bien sûr, cette négativité est surmontée par la rencontre des révoltes dans un Nous. Mais cette rencontre ne suffit pas pour extraire toute contradiction: chacun des révoltes est renvoyé à la diversité de ses motifs si la Révolution ne propose pas une tâche. Seule une pensée peut donner sens aux révoltes désordonnées, inefficaces, peut cristalliser les actions dispersées et projeter en avant la Révolution comme une tâche.

Si on est capable de penser ainsi la Révolution, qu'on le fasse avec assez de force pour se nourrir du paradoxe proposé. Alors on peut comprendre que le Q. L., ou plutôt l'avenir de l'équipe démissionnaire, fut un moment de la Révolution. Ce moment a trouvé son sens dans le remous qu'il a créé, dans la prise de conscience qu'il a provoquée (au point que le Q. L. devienne sympathique), même si devaient tragiquement coïncider la démission de l'équipe et la réalisation de ce sens.

Cette aventure ne fut qu'un moment parce que l'équipe a présupposé des moyens de réaliser la Révolution, elle a défiguré l'idéal qu'elle voulait proposer. Au niveau universitaire, le travail d'éducation a

NEW YORK — Vingt ans après le départ de La Guardia, les républicains reprennent la mairie de New York. La victoire de John Lindsay, baptisée un peu à tort "Kennedy républicain", dans une ville où la majorité des électeurs est démocrate, est pleine d'enseignements. Confirmée qu'elle est par la victoire de républicains libéraux — et jeunes — à Philadelphie, dans l'Ohio et au Connecticut, elle règle son compte au mythe goldwaterien selon lequel le parti républicain ne peut trouver son sens et sa vigueur qu'à l'extrême droite. Dans une grande mesure, la victoire de Lindsay à New York s'explique par la chance qu'il eut de pouvoir affronter un candidat goldwaterien, M. Buckley, ce qui lui rapporta plus de voix au centre et à gauche que M. Buckley ne lui en déroba à droite. On sait que 28 p.c. seulement des électeurs américains se considèrent comme des républicains. Une victoire de ce parti suppose donc un candidat capable de provoquer un exode important de démocrates: Eisenhower, Lindsay tous deux transcendent, par leur personnalité et leurs

LETTRE DE NEW YORK

Est-ce le début d'une course entre Bob Kennedy et Lindsay pour la succession de Johnson ?

de notre correspondant
Louis WIZNITZER

attitudes, le sectarisme partisan. Si le parti républicain entend se remettre de l'outrageante défaite subie l'année passée, il devra tenter de regagner une position "centriste", modérée et moderne.

En fait, Lindsay défendait, à New York, la "Grande société" de Johnson mieux que son opposant démocrate et profitait du mythe de John Kennedy, mieux que le propre frère du président défunt, Robert Kennedy. C'est en définitive la défection massive du vote des Noirs, Juifs, Italiens, Portoricains, traditionnellement démocrates, qui porta Lindsay à la mairie.

Dans le Michigan, en Pennsylvanie, les politiciens des gouvernements Scranton et Romney — républicains "modernes" — l'emportèrent, malgré l'hostilité que leur manifestait Richard Nixon. Partout, au contraire, les candidats républicains d'orientation conservatrice subirent de cuisantes défaites.

La bataille
Lindsay - Bob Kennedy

L'âge aussi joua un rôle. Depuis que John Kennedy réhabilita, si l'on peut dire, la jeunesse, les candidats jeunes l'emportent sur les candidats d'âge moyen. Cela aussi explique que la défaite de M. Beane. Sur le plan personnel, la victoire de John Lindsay ne signifie rien de moins que l'apparition d'un nouvel astre dans le ciel de la politique nationale. Non seulement sa victoire, qui marque une véritable résurrection du parti républicain, lui permettra d'éclipser Nelson Rockefeller, Javits et les autres chefs républicains de l'Etat de New York, mais encore elle en fait, d'ores et déjà, pour 1972 sinon pour 1968, un candidat présidentiel ou du moins vice-présidentiel. Sauf imprévu, une "guerre de sept ans" entre Lindsay et Bob Kennedy va se dérouler pour la succession de Johnson. Etant donné la jeunesse, le charme, la vigueur, le style

de ces deux concurrents — Achille contre Hector — la lutte promet d'être chaude et passionnante.

New York, clé de l'avenir des Etats-Unis

Reste à savoir si Hannibal (Lindsay, en l'occurrence), qui a su vaincre, pourra profiter de sa victoire — j'entends, gouverner la ville "la plus ingouvernable du monde". Si la Grande société doit être édictée, c'est dans les grandes villes qu'elle devra l'être d'abord", écrivait récemment Walter Lipman. Si New York se révèle véritablement "ingouvernable", c'est l'Amérique de la deuxième moitié du XXe siècle qui le sera. De plus en plus, c'est le gouvernement des grands centres urbains qui décidera de la vie politique nationale. Est-ce la corruption, est-ce le manque d'imagination, sont-ce les rivalités internes du parti démocrate qui sont les causes de la pagaille qui règne à New York? Lindsay pourra-t-il faire mieux? Graham Greene écrivait, en parlant des Américains, que "jamais un peuple avec d'aussi bonnes intentions n'a fait tant de mal".

Il faudra à Lindsay autre chose que des bonnes intentions pour devenir un deuxième La Guardia. Il a démontré qu'il savait prendre le taureau par les cornes. Souhaitons bonne chance à ce jeune matador: il amène un vent de jeunesse et d'idéalisme dans une arène dont le relent offensif des odeurs des moins délicats.

POUR SEULEMENT \$180.00

Le nouvel appareil LUMOPRINT L-250 réunit tous les avantages du procédé "INVERSION-TRANSFERT" et du procédé "A SEC". Il reproduit tout et pourtant vous n'avez aucune manipulation de liquide.

- Conforme 100%
- Fidélité totale
- Economique
- Simplicité de fonctionnement
- Esthétique inégalée

Démonstration sans obligation

Elégant, peu encombrant, il trouve sa place n'importe où

OFFICE EQUIPMENT SYSTEMS LTD. GE

Côte Beaver Hall / rue LaSalle, Montréal. Tél.: 861-9401

BYRRH
un amour
d'apéritif

...FRAIS
DU
SUR GLACE

BYRRH
IMPORTÉ DE FRANCE
SERVIR FRAIS
LE VIN APERITIF CHIC,
IMPORTÉ DE FRANCE
CODE NO 54-1 52-20

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison à domicile du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants :

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville-Mi-Royal, Villieray, Rosemont, Ville-St-Michel, Carré-St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil, St-Lambert, Boucherville, Ville-Lemoyne, Ville-St-Laurent, Cartierville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul, Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreaultville, Charlemagne.

Appeler à :

844-3364 SERVICE DU TIRAGE

IMPORTÉ
D'ANGLETERRETanqueray
Gin

IMPORTED
Tanqueray
SPECIAL RYE
Distilled English Gin

dans l'antique bouteille
verte. Sec sans compromis.
Douceur captivante.
Gin anglais distillé,
qui plaît à toute
l'Amérique.

DISTILLÉ ET EMBOÛTILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

DÉCÈS

CHARBONNEAU — A Ste-Thérèse, le 13 novembre 1965 à l'âge de 79 ans, est décédé Benoit Charbonneau, époux d'Allice Belvigne. Il laisse dans le deuil son Ex. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull et Mme Alice Daignault de Montréal et 3 petits-enfants: M. Pierre Paul et M. Richard Daignault de Montréal et Mme Pierre Gélinas (Monique) de Bala-Connard. Les funérailles auront lieu vendredi le 19. Le convoi funéraire partira du Salon Armand Magnan Inc., no 61 ouest rue Blainville, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 10h30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DESCHATELETS — A Montréal, le 13 novembre 1965 à l'âge de 88 ans, est décédé, Sigeo Deschatelets. Il laisse dans le deuil son épouse Fabiola Desnoy, un fils, Phn. Jean-Paul Deschatelets, ancien ministre des travaux publics, ses filles Juliette, Fernande (Mme J. C. Brocard), Rolande (Mme Paul Hardy), Marcelle, Jeanine (Mme Paul Hardy). Les funérailles auront lieu jeudi le 18. Le convoi funéraire partira du Salon Jean-Paul Marchand, no 4226 rue Papineau, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POUDRIER — A Québec, le 13 novembre 1965 à l'âge de 50 ans, est décédé, Dorothée Labrie épouse de Louis-Philippe Poudrier, ingénieur professionnel (Polytechnique), promotion 1928, demeurant au no 702 ouest, St-Cyrille. Les funérailles auront lieu mardi 16 novembre. Le convoi funéraire partira du Foyer-Rhin-Germain, Lépine-Lefebvre au no 300, chemin Ste-Poy à 8 heures 45, pour se rendre à l'église des Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

À toute heure, jour et nuit, deux Canadiens trouvent des coupons de cadeaux-éclair dans leurs paquets de cigarettes Belvedere*



M. Maurice Ménard,
Hull, Qué., a gagné une
caméra Kodak avec "Zoom"

M. Gérard Garand,
Shawinigan, Qué., a gagné
un manteau de vision

*Preuve à l'appui, le nombre de coupons de cadeaux-éclair Belvedere mis en circulation depuis le 1er février 1965. Des cadeaux tels que: Ford Mustang, téléviseurs portatifs, meubles Kroehler, caméras Kodak avec "Zoom," chopes...

Informations religieuses

CITE DU VATICAN. — Si le schéma 13, traitant des relations de l'Eglise et du monde, ne condamne pas nominalement le communisme, c'est que la commission chargée de réviser le texte a voulu respecter la volonté de Jean XXIII puis de Paul VI de ne faire prononcer aucune condamnation par le concile.

Telle est l'explication qu'a donnée hier matin, le rapporteur de la commission, Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, dans une incidente qu'il a ajoutée au rapport écrit qu'il a fait devant l'assemblée conciliaire.

La question de l'attitude de l'Eglise à l'égard du communisme avait en effet rebondi à la présentation à l'assemblée de la partie du schéma qui, consacrée à la dignité de la personne humaine, traite de l'athéisme.

Aucune allusion n'y est faite au communisme, ce qui a provoqué un vif mécontentement de la part des 450 pères conciliaires qui ont signé récemment une pétition demandant que l'Eglise se prononce au concile sur le communisme athée.

On croit savoir que le secrétariat du concile a fait valoir que la pétition n'a pas été prise en considération du fait qu'elle n'est pas parvenue dans les délais prescrits par le règlement.

Les pères en question sont revenus à la charge hier matin en faisant distribuer un projet d'amendement aux membres de l'assemblée à leur arrivée à Saint-Pierre.

L'assemblée a voté sur cette partie du schéma, mais le résultat du vote ne sera connu que ce matin.

Le communisme a déjà été condamné

On fait d'ailleurs observer dans les milieux proches du concile que le communisme a déjà été condamné formellement par l'Eglise, qu'il le demeure et qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur ce fait. C'est ce qu'a précisé il y a quelques semaines le cardinal Afrink, archevêque d'Utrecht, dans une conférence de presse. C'est également le rappel qu'a fait à ce sujet hier matin Mgr Haubtmann chargé de communiquer à la presse de langue française les débats du concile.

Le rapport de Mgr Garrone indique d'autre part que le texte a été rédigé dans une langue plus claire et plus concise et que la commission a tenu compte des amendements des pères sur les questions délicates de l'athéisme, du mariage, de la paix et de la guerre. Plusieurs pères ont demandé d'autre part que ce schéma ne soit pas une "constitution pastorale" et voudraient un autre titre. Ce sera au concile d'en décider par un vote spécial. Le rapporteur suggère d'appeler le schéma "constitution pastorale et déclaration du concile sur quelques problèmes les plus urgents de notre temps".

On a tenu compte également des critiques reprochant au texte son trop grand optimisme et on a longuement parlé du "néché".

Parlant sur l'introduction du même schéma, Mgr Mac Grath a indiqué que le terme "signes des temps" que plusieurs pères avaient trouvé peu approprié n'était maintenu qu'une fois et, dans l'accentuation que lui avait donnée Jean XXIII. On a tenté également de donner à cette introduction un esprit plus humain et plus universel afin d'une part de mieux montrer l'apport spécifique de l'homme dans la civilisation et d'autre part d'éviter de donner au schéma un aspect trop occidental. Enfin analysant le déséquilibre de l'homme, le schéma montre que ce déséquilibre résulte dans le cœur de l'homme, de la lutte entre sa vocation divine et sa condition de pécheur.

Les premiers votes ont suivi. Le premier vote publié, concernant l'exposé introductif a donné les résultats suivants: **placet 2009, non placet 41, placet juxta modum 134.**

Enfin au début de la congrégation, les derniers résultats du schéma sur les prêtres ont été communiqués, eux d'entre eux ont donné lieu à un très grand nombre de **placet juxta modum**. On se rappelle que ces votes n'entraînent pas la suppression des chapitres qui en sont l'objet mais obligent la commission à réviser le texte dans l'esprit des "modi" déposés.

Décès du vicaire apostolique de Whitehorse

CITE DU VATICAN. — Le vicaire apostolique de Whitehorse, au Yukon, Mgr Jean-Louis Coudert est décédé à Rome dimanche. On a annoncé lundi que le prélat d'origine française a expiré dimanche à l'hôpital Salvator Mundi à l'âge de 70 ans.

C'est Mgr Pericle Felici, secrétaire général du concile qui a annoncé le décès du prélat canadien durant la congrégation générale. Les 2.100 pères conciliaires ont prié pour le repos de l'âme du défunt.

Né à Menat, en France, le 9 août, 1895, Mgr Coudert fut ordonné prêtre en 1919 et membre de la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. Il fut consacré évêque titulaire de Rhodopolis en 1936 et devint vicaire apostolique de Whitehorse en 1944.



Après 50,000 milles sur cette voiture vous vous demanderez s'il est possible d'en tirer jamais un bruit de carrosserie. La Mercedes-Benz 230s est imperturbable.

La coque est soudée en plus de dix mille points: ce facteur de sûreté a fait l'objet d'un brevet. Le moteur peut vous conduire sans effort à 90 mph, à longueur de journée. Cette annonce—trois minutes de lecture—vous décrit la Mercedes-Benz 230s, voiture qui veut être, non la plus populaire, mais la meilleure.

Avec un peu de soin, votre Mercedes-Benz 230s survivra sans peine à vos autres objets familiers: clubs de golf, pipes ou chat favori. Le secret de cette longévité? Un montage méticuleux; des matériaux coûteux; un corps d'ingénieurs dont les inventions sont attendues avec une avidité de rapace du côté de Détroit.

Un *aveu flatteur*: les ingénieurs de maisons concurrentes ont admis qu'ils aimeraient s'inspirer de certaines caractéristiques des Mercedes-Benz, mais qu'il leur serait impossible de le faire sans hausser considérablement le prix de leurs voitures.

Le plus vieux constructeur d'autos du monde

Mercedes-Benz? Experts en automobiles depuis 80 ans. N'est-il pas réconfortant de savoir que la Mercedes-Benz 230s est fabriquée par les plus vieux constructeurs d'autos du monde, ceux-là même qui ont inventé l'automobile?

Un *point d'histoire*: Les inventeurs, deux ingénieurs allemands, se nommaient Gottlieb Daimler et Karl Benz. Notons qu'en 1886, date de naissance de leur première voiture, M. Rolls n'avait jamais rencontré M. Royce, et que Mercedes-Benz avait 22 ans d'avance sur le fameux modèle T d'Henry Ford!

Absence totale de bruits

La carrosserie, organe capital: avec ses 10,000 points de soudure, la 230s possède une coque à toute épreuve, bien plus résistante à la torsion que les assemblages à boulons carrosserie-châssis. Avec la 230s, les années se passent sans le concert habituel de bruits disgracieux et fatigants.

Pour les *tatillons*: Regardez la 230s sur toutes les coutures, vous ne trouverez aucune trace de raccord sur la carrosserie. Tous les joints sont poncés à la main, comblés à l'étain, poncés de nouveau et, en fin de compte, polis.

En dépit de sa robustesse, il ne faudrait pas prendre la 230s pour un char d'assaut: cette conduite intérieure de 2,976 livres se mène comme une voiture de sport. Rien d'étonnant, car son système de suspension totalement indépendant a d'abord fait ses preuves sur une voiture de course—la Mercedes-Benz 300SLR de toutes les victoires.

Les meilleurs pilotes de voitures de course ont, à l'égard des automobiles Mercedes-Benz... du respect. Et ce respect va loin: Juan Manuel

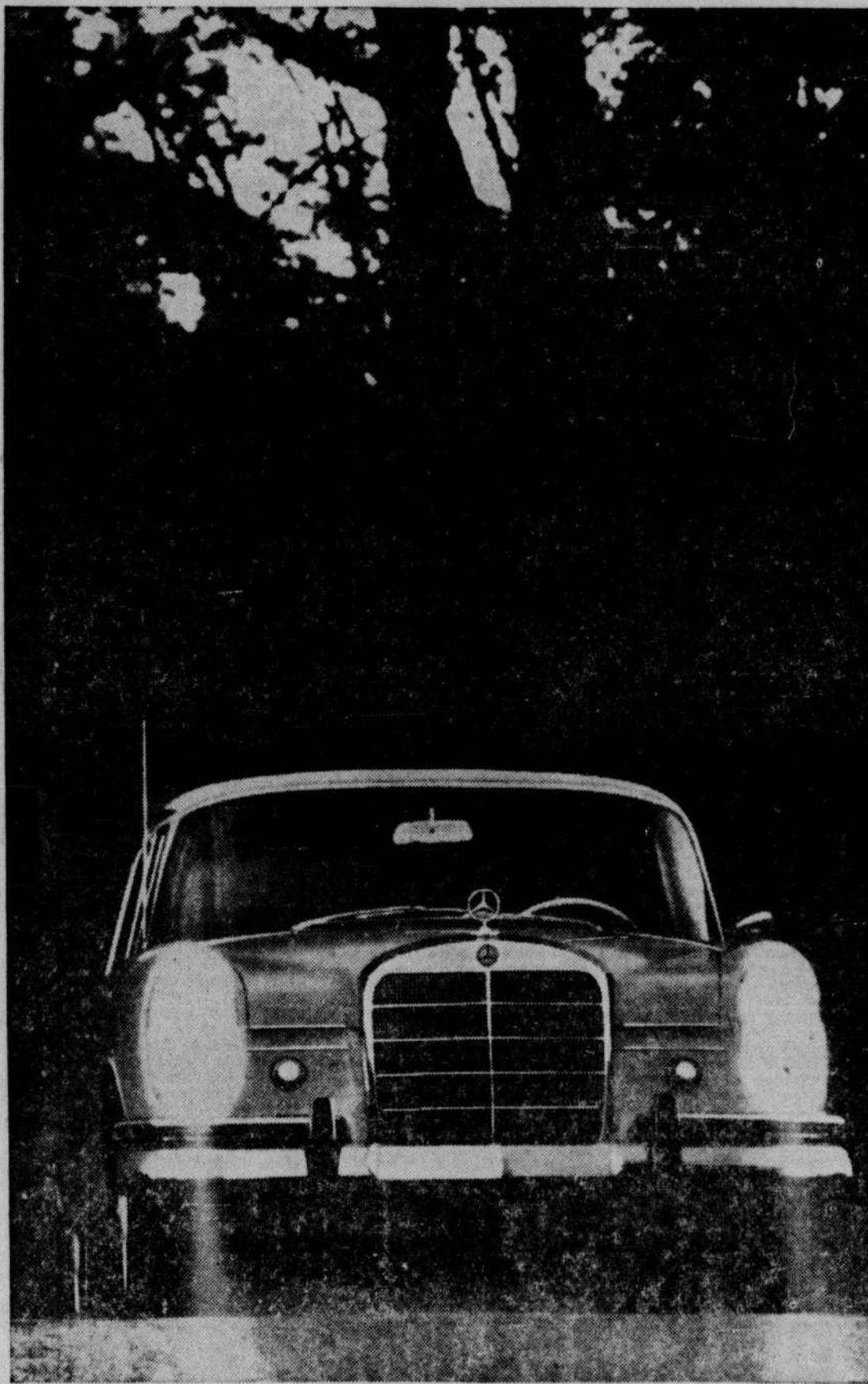


La suspension a fait ses preuves sur la 300SLR de course.

Fangio, 5 fois champion du monde, est concessionnaire de Mercedes-Benz, à Buenos-Ayres.

Direction sans flottement

C'est vous qui dirigez la 230s, et non l'inverse. Si vous avez l'habitude de conduire une voiture dont la direction flotte un peu, vous serez stupéfait de la précision de celle de la Mercedes-Benz. Réponse immédiate et exacte.



Même à la nuit tombante, la 230s offre une visibilité parfaite. Envoyez le coupon ci-dessous et vous recevrez tous les détails sur cette voiture... inusable.

Nota: Un amortisseur de direction spécial absorbe les inégalités de la route avant qu'elles puissent atteindre le volant. Aucun bruit, aucune vibration.

Freinez à fond—sans crainte

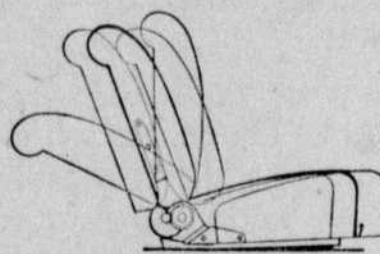
La 230s est munie de freins à disques à l'avant et utilise un *circuit différent* à l'avant et à l'arrière. Voilà qui inspire confiance. Et quelle douceur: "Avec une Mercedes-Benz, quand vous freinez, vous freinez vraiment une automobile—vous n'avez pas l'impression d'enclencher un mécanisme qui va vous projeter à travers le pare-brise!" *Dixit*: E. David Jr., rédacteur et éditeur, magazine "Car and Driver".

Un moteur "incroyable"

Levez le capot de la 230s, une surprise vous attend: le moteur à 6 cylindres avec arbre à cames en tête est *trois fois plus petit* que la plupart des V8 américains, et consomme moitié moins. Ses performances stupéfient ceux qui croient que la puissance d'un moteur dépend du volume qu'il occupe! Qu'ils se détrompent: les tolérances mécaniques sont si sévères, les pièces conçues avec tant de soin, que vous pouvez sans crainte rouler des heures entières à plus de 90 mph: le moteur ronronne agréablement, et c'est tout. Pas de ces rugissements de mécanique malmenée, qui font grincer des dents et appréhender le pire!

Une voiture—pas un palace

A l'usine où elle est construite, pour dix employés, il y a un inspecteur: la 230s est une voiture vraiment soignée. Cependant les détails ostentatoires et superflus brillent par leur absence: pas de tablette escamotable, de lambrisage fastueux. Tant pis pour le "tape-à-l'oeil"; mais tant mieux pour le prix—et le poids—de la voiture!



Le dossier du siège "sans fatigue" est inclinable.

Des médecins orthopédistes ont conseillé de donner aux sièges de la 230s une certaine fermeté, pour éviter la fatigue des passagers. Les sièges sont aussi *accordés* à la suspension, ce qui élimine les mouvements, si éprouvants, de "tangage" et autres.

Une suggestion: essayez ces sièges juste après vous être assis dans une grosse voiture. Vous y êtes au large, et bien à l'aise. Vous n'avez pas

l'impression d'être assis sur un oreiller trop mou! Et les dossiers des deux sièges avant sont inclinables (quatre positions).

D'un pare-chocs à l'autre la 230s est nettement moins longue qu'un grand modèle américain. Mais l'intérieur est *plus spacieux* que dans la plupart de ceux-ci, car cette voiture a été construite "autour de ses occupants", et non pour obéir aux impératifs du style.

Les automobiles Mercedes-Benz: de \$27,000 à \$4,302

Vous avez peut-être, sans le savoir, les moyens de vous offrir une Mercedes-Benz. Voici le prix de détail suggéré de six des quinze modèles Mercedes-Benz:

Mercedes 600	\$27,000
300SE	12,604
230SL	7,823
230S (conduite intérieure)	5,482
200 (Diesel)	4,517
200 (conduite intérieure)	4,302

F. à B. Toronto, Ontario. Taxes provinciales en sus.

La question sécurité

Chez Mercedes-Benz, sécurité n'est pas un vain mot, mais un *souci majeur*—des premières ébauches. Ainsi, la carrosserie de la 230s est un facteur de sécurité qui a fait l'objet d'un brevet. Le train avant et le train arrière sont construits pour s'affaisser sous l'action d'un choc violent, afin d'amortir le coup avant qu'il ne se propage jusqu'aux passagers.

A l'intérieur, les poignées de portes sont encastrées. Douze points critiques—dont les *manivelles pour les fenêtres*—sont soigneusement rembourrés. Rien d'étonnant que les experts en sécurité qualifient la Mercedes de "voiture la plus sûre du monde".

Ce coupon, contre une brochure

Pour en savoir plus long sur la 230s et plusieurs autres modèles Mercedes-Benz, demandez la brochure de 24 pages indiquée plus bas, illustrée de 30 photographies pleines couleurs; il vous suffit de détacher et d'envoyer le coupon ci-dessous.

Mieux! Arrêtez-vous au magasin d'exposition Mercedes-Benz et faites cette expérience: conduisez vous-même la voiture qui veut être, non la plus populaire, mais la meilleure.

Mercedes-Benz
of Canada, Limited
Box 501, Terminal A
Toronto 1, Ontario



Veuillez m'envoyer la brochure Mercedes-Benz de 24 pages donnant des renseignements détaillés sur la Mercedes-Benz 230s et plusieurs autres modèles.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

MD-3

DAIMLER-BENZ AG.

Concessionnaires:

D. K. AUTOMOBILE INC., 3475, avenue du Parc, Montréal, Québec. Tél: 849-3283

L'architecte Georges Candilis: nous devons instruire les gens des plans d'urbanisme

de notre envoyé spécial, Réal PELLETIER

TROIS-RIVIERES (De notre envoyé spécial) — Pour éviter d'être technocratique, l'urbanisme moderne se doit d'informer ceux qu'il concerne, en utilisant à cette fin les techniques d'animation sociale; pour bien répondre ensuite à tout ce qu'on attend de lui aujourd'hui, l'urbanisme doit désormais se faire en équipe, une équipe qui comptera la gamme la plus étendue possible de spécialistes de la matière et de l'homme, mais qui comptera aussi dans ses rangs des philosophes et des poètes.

L'homme qui s'exprime ainsi est Georges Candilis, un des grands architectes de l'univers et président d'un des plus importants programmes d'urbanisme actuellement en chantier au monde, celui du Languedoc-Roussillon, dans le sud-ouest de la France.

Disciple de Le Corbusier, Georges Candilis — au physique, une sorte de Georges Brassens qui dit son amour de l'humanité à la manière de Schweitzer — a pris la parole en fin de semaine aux journées d'étude organisées par la Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement des territoires. Trois sujets se sont partagés la ferveur humaniste de l'architecte-urbaniste: l'idée d'animation sociale telle qu'il l'a vécue dans la réalisation d'une de ses œuvres, le plan directeur de l'extension de Toulouse; le tourisme, comme élément de solution au grand problème de l'humanité de demain, celui des loisirs; et, enfin, la perspective professionnelle qu'il convient de respecter en urbanisme si l'on veut satisfaire aux exigences humaines du métier.

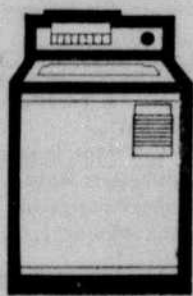
LE TOULOUSE DES ENFANTS

M. Candilis a d'abord raconté les circonstances dans lesquelles est né le plan directeur de Toulouse-Mirail, cette extension de la capitale de la France pyrénéenne, extension rendue nécessaire par la croissance de la région. Il s'agissait, a-t-il dit, d'agrandir Toulouse, sans créer de nouveaux pôles urbains, de nouvelles banlieues: créer de nombreux quartiers sans que Toulouse perde son identité. Toulouse-Mirail devait contenir 100.000 habitants, dans une zone de 750 hectares.

L'architecte aurait pu agir en toute liberté, se contentant d'avoir remporté le premier prix au concours d'urbanisme de Toulouse lancé par le gouvernement dans le cadre du Plan. Mais il a voulu tenir compte de la population toulousaine appelée à y vivre ou susceptible de subir les effets de quelque manière de cette entreprise.

C'est pourquoi, avec les moyens du bord, il a conçu avec ses collaborateurs un court métrage éducatif d'une vingtaine de minutes destiné à montrer aux Toulousains, d'abord la topographie de l'emplacement à aménager, ce qu'il convenait d'y construire, pourquoi il fallait des espaces d'eau et de verdure, pourquoi l'école, les boutiques, l'église, le bistrot devaient être situés à tel ou tel endroit par rapport à la zone d'habitation dans chaque nouveau quartier.

A vous le choix...



...car vous avez eu d'avance un prêt économique plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — ou toute autre grosse dépense, comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt; vous verrez qu'un prêt plan-à-Terme ne coûte vraiment pas cher. Empruntez d'avance la somme qu'il vous faut et vous serez en mesure d'obtenir de meilleures conditions.



BANQUE ROYALE

Petit dépôt deviendra grand... encore plus chez une société de fiducie!

Oui, chez Canada Trust, vos économies fructifient de 4%.

Un seul dollar vous permet d'ouvrir un compte chez Canada Trust. Et chaque sou accumulera 4% d'intérêt. De plus, vous pouvez tirer des chèques sur votre compte. Nous ouvrons tôt... nous fermons tard. Nos longues heures vous accommodent tôt ou tard. Si vous êtes trop occupé pour passer au bureau, Canada Trust favorise les dépôts par la poste et nous payons les frais de poste. Canada Trust se fait un plaisir de vous donner les conseils et l'aide dont vous avez besoin. Vous n'avez qu'à le demander. Les gens qui vont de l'avant ont trouvé le moyen de prospérer (au taux de 4%) chez Canada Trust.

CANADA TRUST

DEUX BUREAUX À MONTRÉAL — Téléphone 861-9781

631 ouest, boul. Dorchester (près d'Université)

Heures: Lundi à vendredi, de 9h.45 a.m. à 5h. p.m.

7040, rue St-Hubert (sur la Plaza)

Heures: Lundi, mardi, mercredi et samedi, de 9h. a.m. à 5h. p.m. Jeudi et vendredi, de 9h. a.m. à 4h. p.m.

Bureaux d'un océan à l'autre • Plus de cent ans d'accroissement et de sécurité • Plus d'un billion de dollars à l'actif sous administration

Candilis raconte Le Corbusier

TROIS-RIVIERES (De notre envoyé spécial) — Le Corbusier, père de l'urbanisme, architecte de l'avenir, philosophe et poète, grand voyageur, admirateur de la Grèce, travailleur acharné: M. Georges Candilis, disciple et collaborateur du grand architecte qui s'est noyé dans la Méditerranée il y a deux mois, a rappelé samedi soir les grands moments qui ont marqué la vie de l'auteur de la maison de l'ONU.

Prenez la parole à un banquet de la Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement des territoires. M. Candilis a mis en relief certains traits moins connus de la personnalité du disparu, en particulier son attachement aux gens simples, au peuple.

C'est pour les masses avant tout que Le Corbusier a œuvré intérieurement toute sa vie et quand les gens l'ont trouvé mort sur les rives de la Méditerranée, c'est un simple pêcheur qui l'a reconnu, s'écriant: "Mais! C'est Le Corbusier!"

"Le Corbusier": c'est le nom de plume qu'a trouvé Charles-Edouard Jeanneret alors qu'il dirigeait seul, à Paris, en 1922, une revue d'art. Ses compagnons l'ayant abandonné, il signait de divers pseudonymes des articles sur la peinture, la sculpture, et évidemment l'architecture.

Né en Suisse française, à la Chaux-de-Fonds, d'un père graveur de dos de montre et d'une mère issue d'une famille de révolutionnaires, Le Corbusier devait marier deux profondes tendances ancestrales: la précision dans le travail, et la projection dans l'avenir.

Très jeune, il s'initie à l'art, goût qu'il ne pourra satisfaire que par des voyages prolongés, en Suisse, en Italie, dans les Balkans, en Roumanie, en Bulgarie, en Turquie, en Grèce. En Grèce, il se fait voler sa caméra — un objet rare pour l'époque — et devra désormais dessiner les objets qu'il voit et qui l'émerveillent. Forcé à l'avenir de regarder les choses de plus près, il s'appliquera à en saisir l'essentiel. Il va ensuite travailler avec des grands architectes en Allemagne. Mais bientôt, il repart pour la Grèce où il observera d'avantage cette fois la vie communautaire, dans le cadre d'un monastère.

Une fois qu'il se sent "mûr", il vient s'installer à Paris où, comme il aimait à le dire, "les hommes font racine". Il travaille chez un grand architecte, Auguste Perret, mais il contredit les théories de son maître et doit le quitter. Avec un cousin, il ouvre un bureau d'architectes: les clients sont vite trouvés, il est plein d'idées. Puis c'est l'aventure de la revue d'art qui le fera connaître comme critique d'architecture.

En 1922, Le Corbusier éclatera dans la société parisienne, à l'occasion du Salon d'automne. Le directeur du salon ayant pensé à faire nouveau, on lui propose une section d'urbanisme et Le Corbusier comme exposant. Dans l'esprit de l'époque, l'urbanisme se limitait à l'aménagement d'une place, ou d'une "fontaine avec des maisons autour". Mais Le

Corbusier monte la maquette d'une ville de l'avenir de 2.000.000 d'habitants, avec ses autoroutes, ses tours, ses gratte-ciels. Quelques jours avant l'ouverture du salon, les inspecteurs des incendies visitent le salon et se rendent compte que la maquette de l'architecte a bloqué la sortie de secours. Le directeur du salon invite naïvement Le Corbusier à faire coïncider la porte de secours avec celle d'une de ses maisons. Le directeur n'a évidemment pas vu la maquette.

Le salon ouvre ses portes et l'explosion se produit: "C'est scandaleux!" disent les uns; "C'est génial!" opinent les autres. Le Corbusier est lancé, mais la controverse suscitée au Salon d'automne n'est pas encore éteinte au lendemain de sa mort.

Cette maquette, note M. Candilis, était "la première expression de l'urbanisme d'aujourd'hui, le premier cri d'un homme tourné vers l'avenir", cet homme qui — symboliquement — a eu le jour l'année même où on montait la tour Eiffel à Paris.

Dès lors, les projets se multiplient, les étudiants du monde entier affluent à Paris pour le rencontrer.

En 1928, il prend part au concours international pour le Palais des nations qu'on va ériger à Genève. Le plan qu'il propose, révolutionnaire, l'emporte d'emblée. Mais l'antipathie qu'il a suscitée chez les architectes traditionnels remportera la victoire finale. Contrairement aux normes du concours, Le Corbusier a en effet utilisé l'encre d'imprimerie plutôt que l'encre de chine réglementaire. Il est disqualifié. Pour le Palais des nations, on a plutôt retenu "une œuvre d'hier", note M. Candilis. Assez symboliquement, la Société des nations a failli.

Mais les architectes qui, de par le monde, partageaient sa vision d'avenir, se réunissent pour protester et créent le congrès international des architectes modernes. L'expérience se répète et, au cours de ces assises, pour la première fois, on compare l'architecture des divers pays, de même qu'on compare les conditions urbaines, l'urbanisme, des pays. Au quatrième congrès, on établira même une "charte de l'urbanisme".

Puis, se succèdent les succès personnels pour Le Corbusier: les unités d'habitation de Marseille et de Nantes, le

siège de l'ONU, le plan directeur de Bogota, celui de La Rochelle, la Chapelle de Longchamp, le plan de Chandigar — capitale de l'Inde de l'avenir — plan que lui avait commandé son ami Nehru.

Le Corbusier se plaisait chez les simples gens, note M. Candilis, en guise de conclusion. Après sa mort, il fut amené au 35 de la rue de Sèvres, dans un atelier, et pendant toute une journée, les petites gens, à commencer par la marchande de journaux, sont venus lui rendre hommage.

A neuf heures, le soir de ce même jour, l'Etat s'est emparé de sa dépouille. On lui a fait des funérailles monstres. Armée, généraux, ministres, ambassadeurs étaient là, mais le peuple de Paris n'y était pas.

Mais cet homme "tout entier tourné vers l'avenir" restait profondément marqué par l'expérience humaine acquise en art. Et M. Candilis rapporte à ce sujet en terminant que la dernière lettre qu'il a reçue de lui — il s'agissait d'une carte — se lisait simplement ainsi: "Cher ami, je survole le mont Parnasse, j'aime la Grèce, salut".



Une promenade sur les Champs-Élysées

Pourquoi pas vous?

Cet automne et cet hiver, vous pourrez vous envoler tous les jours vers Paris, sans escale, et profiter du vol Europe 870 d'Air Canada.

Profiter du vol Europe 870, quelle chance! Le vol Europe 870 salt créer pour vous une agréable atmosphère de vacances dès les premiers moments de votre voyage. Le vol Europe 870 s'est valu de nombreux éloges grâce à l'ambiance chaleureuse, aux mets dignes des gourmets et au service parfait qu'il assure aux voyageurs. Ce vol relie Montréal à Paris ou Düsseldorf, sans escale, tous les jours. Le départ a lieu à 7:30 p.m.* Choisissez le vol Europe 870 et vous serez fier de votre choix!

Voyez Paris au moment où elle bourdonne d'activités. L'automne et l'hiver, les Parisiens y sont revenus et la vie parisienne bat son plein. Comme divertissements, vous avez le choix entre les soirées à l'Opéra, les concerts, les récitals et une multitude d'autres spectacles, sans compter les agréables promenades sur les Grands Boulevards et les Champs-Élysées. Vous pouvez filer vers Paris ou Düsseldorf sans escale, tous les jours, grâce au merveilleux vol Europe 870 d'Air Canada. De plus, le service de vols par des compagnies de correspondance vous permet de visiter plusieurs autres villes d'Europe. Appelez Air Canada à 937-5771

A compter du 8 novembre, le tarif d'excursion d'hiver 14-21 jours d'Air Canada, classe économique, aller-retour, sera de:

MONTRÉAL-PARIS \$385.00

*Nouvelle heure des départs en vigueur le 31 octobre. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des tarifs en cours et de la période où ils sont en vigueur.

AIR CANADA

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert



LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

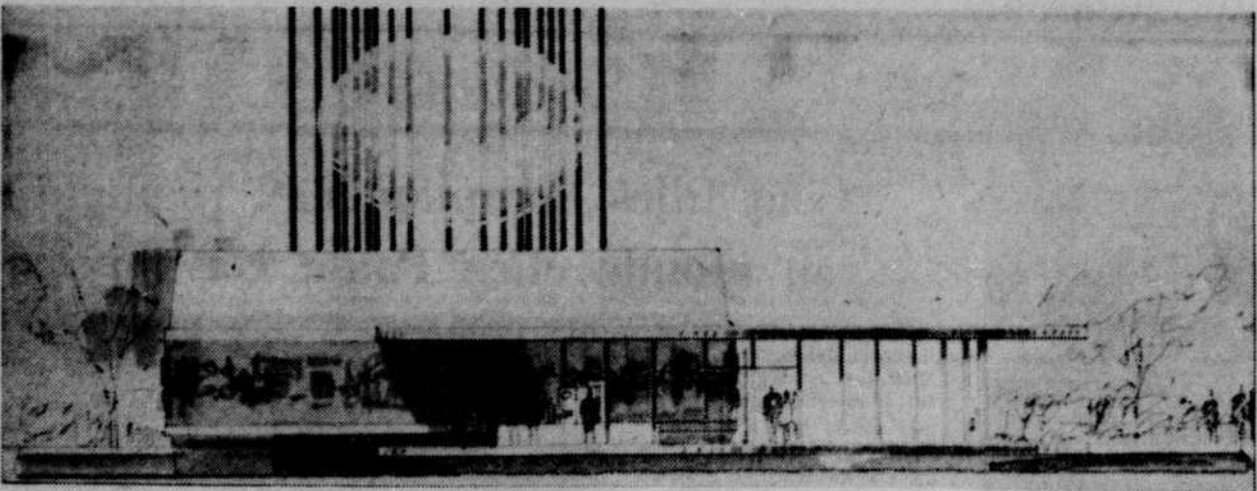
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES

TRAVELAIDF

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B.A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec.-gén.

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272



Le pavillon de la vie économique occupera 6,000 des 13,500 pi. car. de terrain qui lui ont été dévolus sur l'île Notre-Dame.



L'EXPO EN
DEVENIR

par
yves margraff



Le pavillon de la vie économique

La Fondation canadienne pour l'économie (Canadian Economic Foundation) a annoncé hier sa participation à l'Expo sous la forme d'un pavillon de la vie économique. Le projet de \$900,000 (US) sera commandité par 20 à 30 sociétés industrielles dont on exposera au public la participation au progrès économique du pays. A l'heure qu'il est, une douzaine de compagnies ont donné leur accord et les initiateurs espèrent que d'ici un mois le nombre de 25 à 30 sera atteint.

L'optimisme de la Fondation a provoqué, de la part des journalistes, de nombreuses questions qu'inspire le peu de succès remporté par la compagnie de l'Expo dans son effort de tous les instants pour intéresser l'industrie canadienne à la manifestation de 1967. La seule réponse possible à la question de savoir comment la Fondation peut espérer recruter 15 nouveaux adhérents en 30 jours réside, semble-t-il, dans l'aspect clairement publicitaire de leur participation au pavillon de la vie économique. Ce ne sont pas les organisateurs qui nous l'ont donnée, mais

le projet ne cache pas que les compagnies participantes seront très nettement identifiées dans le "spectacle" qui constitue l'essentiel du pavillon. Le budget total de \$900,000 (US) suppose en effet, dans le cas de la participation de 25 sociétés, une "cotisation" d'environ \$35,000 en échange de laquelle les contributeurs pourront se faire largement connaître d'un public qu'ils espèrent nombreux.

A la clé des modestes contributions que l'Expo cherche (difficilement) à obtenir de l'industrie privée (on peut commander un lampadaire pour \$10,000, une fontaine pour un peu plus, etc.) il n'y a qu'une très discrète identification et l'honneur, bien sûr, de contribuer au prestige du Canada dans le monde. Ce dernier avantage, toutefois, est difficilement palpable, à courte échéance en tout cas.

La publicité ne perd pas ses droits

De plus, en promettant aux participants l'exclusivité dans un domaine donné (il n'y aura pas plus d'une compagnie pétrolière, pas plus d'une compagnie d'équipement électrique, et ainsi de suite) les organisateurs offrent un rendement publicitaire nullement négligeable.

Et l'on en vient à poser la question de savoir s'il ne s'agit pas là d'une fausse illustration thématique sous couvert de laquelle les firmes participantes étaleront largement leur carte de visite alors qu'elles n'ont pas trouvé bon de l'apposer, discrètement mais dans un souci de prestige, à un élément essentiel de l'Expo.

Le pavillon de la vie économique sera constitué de deux corps circulaires. Du premier, les visiteurs assisteront au "spectacle" qui se déroulera devant eux grâce au mur tournant de l'autre cylindre. Ce spectacle exposera comment l'activité des sociétés commanditaires s'inscrit dans le progrès économique de la Cité.

Un ordinateur électronique répondra aux questions d'intérêt économique que lui poseront les visiteurs. Les organisateurs estiment que 150 personnes pourront assister au déroulement tous les quarts d'heure.

Le partage des frais entre les sociétés participantes donnera le droit à chacune d'entre elles de figurer sur un segment du tambour; d'exposer ses produits dans la partie exposition du bâtiment; d'être présent, sous forme d'annonce, dans le catalogue du pavillon; enfin de participer, après l'Expo, à une tournée publicitaire à travers le pays. Ce dernier argument risque d'emporter la décision, dans bien des cas, puisqu'il permettra aux participants de profiter de l'Expo au-delà de celle-ci.

Pourquoi des dollars américains?

Quant à l'intérêt que le Canada tirera de cette initiative? Qu'il suffise de reproduire ici une note figurant sur les documents remis hier à la presse par le conseiller technique du projet. Il s'agit de M. Harkavy, de la firme Harkavy Associates, de New Rochelle (USA), qui a réalisé un projet similaire à la foire de New York. Dans les prévisions budgétaires, on peut lire, en renvoi:

"Figures throughout are based on American dollars because significant expenditures and fees may have to be paid to US producers. The fluctuating rate of exchange cannot be allowed to penalize our ability to meet the budget."

Pour le New York Times, on travaillera le dimanche...

QUEBEC — La commission d'enquête Allyn sur l'observance du dimanche dans les fabriques de pâtes et papier a fait parvenir un nouveau rapport au cabinet provincial recommandant qu'une compagnie de pâtes et papier soit autorisée à faire travailler ses employés le dimanche durant le mois de novembre.

Le nouveau rapport qui a reçu l'approbation du conseil des ministres permettra à la

compagnie Consolidated Paper d'ouvrir ses usines certains dimanches au Cap-de-la-Madeleine, à Trois-Rivières, à Shawinigan et à Grand-Mère.

La compagnie pourra ainsi remplir une commande additionnelle de 2,000 tonnes de papier. Journal faite par le New York Times et qui n'aurait pu être remplie autrement. C'est le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage qui a annoncé la décision du cabinet.

LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI, 16 NOVEMBRE 1965 CAHIER 2 / Pages 9-16

On s'inspire de l'UN...

2,000 délégués, et quelques experts, au congrès de la FLQ

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — La Fédération libérale du Québec a décidé d'emprunter une formule qui avait réussi à l'Union nationale en invitant des experts, hors du parti, à venir s'entretenir avec les quelque 2,000 délégués qui assisteront, à compter de vendredi soir prochain, au congrès annuel de la FLQ.

Le thème du congrès, qui durera jusqu'à dimanche soir, sera: "L'économie rurale dans un Québec moderne".

On sait que cette réunion annuelle de la FLQ devait avoir lieu, les 8, 9 et 10 octobre, mais qu'on l'a remise en novembre à cause de la longue grève des employés du Château Frontenac.

Cette réunion ne donnera lieu semblait-il à aucun des événements sensationnels du genre de ceux qui ont marqué les derniers congrès de la FLQ: séparation des ailes fédérale et provinciale du parti, présentation du film "Jeunesse Année 0" etc.

Ces trois jours s'écouleront plutôt dans le calme d'études et de discussions sérieuses sur le thème du congrès.

Les délégués recevront dès le premier soir un imposant cahier de résolutions de quelque 360 pages et une étude sur l'économie rurale préparée pour la FLQ par M. Gerald Fortin, sociologue.

On a demandé au président de la FLQ si ce cahier contenait des résolutions de nature à soulever des débats acerbés, comme par exemple, sur la formule Fulton-Favreau.

Le Dr Irénée Lapiere a répondu: "Cette question est absolument en dehors du thème

du congrès. D'ailleurs, je ne crois pas que l'on puisse étudier toutes les résolutions touchant à l'économie rurale, parce qu'elles sont extrêmement nombreuses."

Le président de la commission politique de la FLQ, M. Real Therrien, a expliqué qu'au cours de l'année, on avait tenu onze congrès régionaux sur l'économie rurale, étudié tous les aspects du problème, consulté des experts, recolté un grand nombre de résolutions, de sorte que la réunion de fin de semaine pourra être fructueuse.

S'agira-t-il du dernier congrès de la FLQ avant les prochaines élections provinciales?

"Je ne le sais pas, a répliqué le Dr Lapiere. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a une rumeur persistante voulant que ces élections aient lieu en 1966".

Des experts invités

On sait que le congrès de l'Union nationale, tenu à Montréal, en mars dernier, s'était attiré une grande publicité, en invitant un grand nombre d'experts, non membres du parti et même adversaires, à entretenir les délégués des grandes questions politiques de l'heure.

Les libéraux n'ont pas caché leur surprise devant le succès d'une telle formule. Ils ont donc décidé de l'adopter, mais d'une façon beaucoup plus modeste.

Le programme officiel du congrès, remis hier aux journalistes, ne mentionne pas cette participation d'experts, car elle ne fut décidée que lors

de la réunion du comité exécutif de la FLQ, jeudi dernier.

Il semble que ce soit le premier ministre lui-même qui ait suggéré que MM. Gerald Fortin, sociologue, et Roland Pigeon, membre de l'exécutif de la coopérative fédérée, viennent établir devant les délégués le diagnostic de l'économie rurale au Québec. Le congrès s'ouvrira alors en comité plénier afin de permettre aux membres une plus grande liberté de discussion avec les experts.

Les congressistes prendront également connaissance d'un rapport sur l'assurance-maladie, préparé par un comité de la FLQ qui étudie cette question depuis décembre dernier.

Ce rapport portera sur les effets qu'une telle mesure sociale aurait, particulièrement en milieu rural.

Le congrès de cette année,

contrairement à ceux des années passées, n'offrira pas le spectacle de ces chaudes luttes électorales en vue de l'élection du président de la FLQ.

En fait, tous les membres de l'exécutif, à l'exception d'un seul poste, sont élus par acclamation. Les aspirants avaient jusqu'à vingt jours avant le congrès pour faire parvenir à l'exécutif leurs bulletins de candidature. Un seul s'est prévalu de ce droit, M. Roger Dubuc, qui contestera à M. Paul Bertrand son poste de vice-président pour la région sud-est de Montréal.

Le premier ministre s'adressera officiellement à deux reprises aux congressistes.

A l'ouverture, vendredi soir, M. Jean Lesage rendra compte de son mandat et, au banquet de clôture, dimanche soir, il tirera les conclusions du congrès.



Institut
Professionnel
International

DEVENEZ AGENT DE VOYAGE

- Pour la première fois au Canada, cours de six (6) mois par correspondance.
- Salaire supérieur.
- Préparez-vous à l'Exposition 1967.
- Possibilités de voyages à travers l'Univers.
- Cours conçus et appuyés par un groupe d'agents de voyages des plus qualifiés.

SERVICE D'EMPLOIS EXCLUSIFS pour compagnies aériennes pour compagnies Maritimes pour Agences de voyages ou Bureaux de Tourisme.

GRATUIT: Livres d'étude et conférences sur le développement de la personnalité données par des professeurs spécialisés.

INSTITUT PROFESSIONNEL INTERNATIONAL
Suite 509, édifice "La Chertier"
3500, av. Parc-Lafontaine, Montréal 34 — Tél.: 527-9854

Je voudrais recevoir, sans obligation de ma part, les renseignements sur le cours d'agent de voyage.

NOM AGE

RUE TEL

VILLE CTM

NOM DU PERE L.D. 16-11-65



bon prix



bon repas



bon repos

le
tarif rouge
s'applique
de nouveau!



Bravo! Les plus fortes réductions de l'année! Grâce au tarif rouge, vous voyagez de la façon la plus économique tout en bénéficiant de tous les services du CN: confort parfait, voitures spacieuses, choix de places couchées, repas savoureux, salons où causer et prendre une consommation. Le train ne connaît pas les problèmes de circulation ni les retards causés par les intempéries. Les repas sont inclus dans le prix des places en voiture-lits ou en voiture-salon. Pour faciliter votre voyage, le CN vous propose trois plans de crédit. Consultez le service de renseignements du CN sur les tarifs Rouge, Blanc et Bleu. Préparez un voyage magnifique et économique par le Canadien National!

Exemples d'aubaines
du tarif rouge
(en voiture-coach)

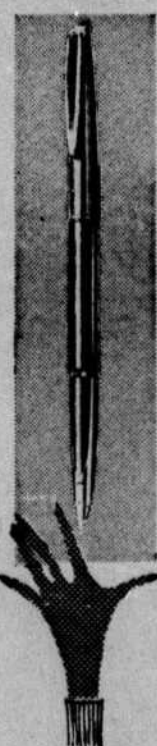
de Montréal à	
Moncton	\$12.50
Ottawa	\$ 2.90
Toronto	\$ 8.00
Winnipeg	\$23.00
Vancouver	\$43.00



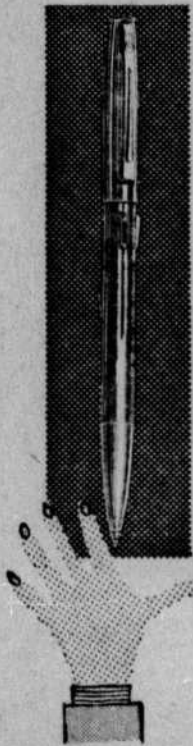
bravo! bravo!

bravo!

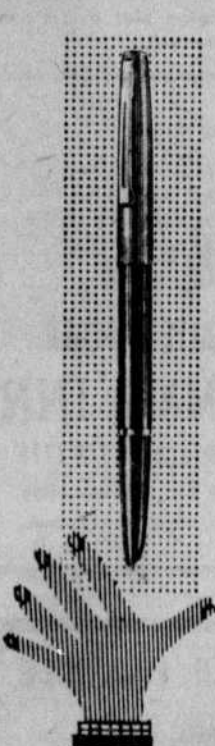
OFFRE
GRATUITE
Pour les Fêtes
à chacun son Waterman
"gravé à ses initiales"



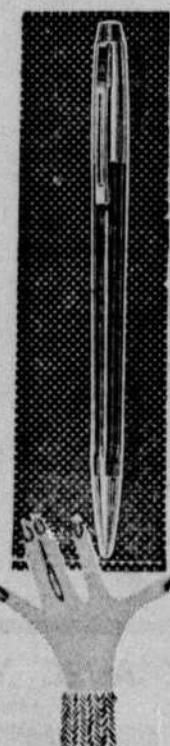
C/F, le plus beau stylo du monde. Style de qualité, convertible, U-Fill ou cartouche. Modèles de \$6.50 jusqu'à \$17.50



PANTABILLE, 3 ou 4 couleurs. Recharge de grande capacité sous un faible volume. Modèle chromé 3 couleurs \$ 5.95
Modèle chromé 4 couleurs \$ 6.95
Modèles plaqué or 3 ou 4 couleurs \$12.95



Flash, Golden le Waterman des jeunes, à cartouche super capacité. Remplissage à la bouteille d'encre avec le U-Fill (gratuit) Plaqué or \$ 5.95



TIP FLAIR, dernier né des stylos à bille WATERMAN. Bille Saphir merveilleusement souple. 7 coloris éclatants de jeunesse. Chromé \$ 1.95

WATERMAN "GRAVERA A SES INITIALES" SON C/F, PANTABILLE OU FLASH GOLDEN DU 15 NOV. AU 15 FEVRIER. C'EST TOUT SIMPLE. EN ACHETANT LE STYLO WATERMAN DEMANDEZ UN REÇU. JOIGNEZ-Y LES "INITIALES" A GRAVER ET ADRESSEZ LE TOUT AVEC LE STYLO A: WATERMAN CANADA INC. 2, RUE WATERMAN, ST-LAMBERT, P.Q. QUI VOUS LE RENVERRA GRATUITEMENT DANS LES 8 JOURS.

L'univers féminin

Lectures jeunesse

par Lise BLAIS

L'Association des bibliothécaires vient de décerner une médaille de bronze à Monique Corriveau pour son dernier-né "Le Wapiti" à l'occasion de l'ouverture de la Semaine du Livre pour la jeunesse canadienne. C'est un hommage que nous voulons immédiatement signaler à nos lectrices au début de cette chronique. Monique Corriveau est bien connue des jeunes lecteurs. En même temps que cette bonne nouvelle, une petite indiscretion: Monique Corriveau attend ces jours-ci son dixième enfant.

Un autre livre canadien "La mafia du pensionnat" de Jean Miville-Deschênes a également été honoré en remportant le 2e Prix de la Province aux Concours littéraires dans la section jeunesse. Nous tenons à signaler que ce roman, spécialement destiné aux garçons de 13 ans, nous dit l'auteur, a déjà reçu, lors de sa parution une élogieuse appréciation dans nos colonnes sous la signature de Françoise de Repentigny. Il en va de même du "Wapiti".

Parmi les derniers parus, ABRAHAM et JACOB de l'excellente collection "Les Albums de l'Arc en ciel" qui constituent une initiation assez extraordinaire des petits à la Bible. Ces albums correspondent parfaitement aux exigences du renouveau catéchétique. Le texte est simple, près du texte intégral et les illustrations vives et expressives en respectant l'esprit. De petits albums peu coûteux qui plaisent aux jeunes enfants.

LE CATALOGUE 1966 de la maison Fides présente un choix de livres de bibliothèque et est particulièrement destiné aux éducateurs chargés des achats de bibliothèques. Le tome 1er comprend une liste assez complète des collections européennes et canadiennes classées par ordre alphabétique ou numérique et par prix pour chaque degré du cours primaire, secondaire, de même que pour les instituts, collèges et écoles d'enseignement supérieur. Les deux autres tomes de cette publication sortiront bientôt et il est évident que cette sérieuse compilation pourrait rendre service à tous ceux qui s'occupent activement du livre pour les jeunes.

Pour les pré-adolescents, voici une excellente traduction d'un amusant roman anglais présentée dans la collection Idéal-Bibliothèque distribuée par la maison Hachette, et deux Mara-bout Junior inspirés, l'un de notes historiques et archéologiques, et l'autre, de certains événements de la dernière grande guerre.

L'AGENCE BENNET & CIE

Dans un collège du plus pur style britannique deux gamins découvrent Sherlock Holmes. Ils se passionnent et, munis de deux ou trois phrases clés du célèbre détective, décident de se lancer sur ses traces. Quelques retentissantes bêtises ralentiront les activités des limiers en herbe mais ne sauront anéantir le sens aigu de l'observation qu'ils se sont efforcés d'acquiescer. Le hasard aidant ils coopéreront donc à la spectaculaire capture d'un véritable cambrioleur! Un récit bien mené, bien construit, dans lequel le casse des situations et un humour assez caractéristique ajoutent au plaisir qu'auront les jeunes Québécois à connaître le genre d'activités collégiales que pratiquent les jeunes Anglais.

L'HERITAGE DES TEMPLIERS

Un vieil archéologue français possède depuis plusieurs années un précieux manuscrit indiquant l'existence d'un immense trésor caché jadis par

l'Ordre des Templiers. Malheureusement le document est incomplet et le sympathique professeur désespère de ne jamais découvrir l'emplacement précis de la cache.

Or un jour, un distingué inconnu s'adresse à notre éminent spécialiste en "cryptographie templière" pour lui demander de déchiffrer la seconde partie de l'insoluble document. Sous le coup de l'enthousiasme, le savant révèle tout ce qu'il sait sur le sujet et s'engage à fournir le sens exact du grimoire dans les 48 heures. A la tombée de la nuit on tente de l'enlever. Témoins de l'incident, quatre jeunes gens débrouillards décident de percer le mystère de l'attentat et se trouvent ainsi entraînés dans une incroyable course au trésor à laquelle participent déjà deux bandes rivales de brigands.

Sur un fond de vérité historique l'Ordre des Templiers 1118-1312 l'auteur crée avec brio un captivant suspense qui n'aura de faiblesse que les malencontreuses maladresses des héros permettant évidemment les ingénieux rebondissements de l'intrigue.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1-Dénrées commerciales
 - 2-Modification progressive — Possessif
 - 3-Cérémonial — Donner à son propriétaire initial
 - 4-Se rendra — Evite souvent des piqures légères — Prête pour la consommation
 - 5-Muni de — Publie
 - 6-Mauvaise entente
 - 7-Avons l'audace de — Met fin à une liste trop longue
 - 8-Propre — Gaz rare de l'air
 - 9-Carte — Dans les poches d'un Londonien
 - 10-Note — Qui ne bouge pas
 - 11-Possède — Fin de participe — On ne peut les chauffer trop sans danger
 - 12-Abréviation courante — Connu — Voyelle doublée
- VERTICALEMENT**
- 1-Du Sud
 - 2-Pour faire avancer un bateau — Bond
 - 3-Mouvement circulaire
 - 4-En musique — Perte de mémoire
 - 5-Moitié de huit — Minces langues de terre
 - 6-On y fait du feu — Préfixe
 - 7-N'admet pas — Attache — Pas un autre
 - 8-Amène une déduction — Ensemble de marchandises
- Solution d'hier**
- HORIZONTALEMENT**
- 1-SERVILEMENT
 - 2-PRIORITE — ERE
 - 3-ORTIES — SAGES
 - 4-NEUTRES — ILS
 - 5-TUE — LION
 - 6-ARLEQUIN — GRE
 - 7-CULTIVE
 - 8-ENQUETE — EM
 - 9-UR — ARMEE
 - 10-AI — MONTE
 - 11-ERIE — GENES
 - 12-OSSU — LESTEE
- VERTICALEMENT**
- 1-SPONTANETE
 - 2-ERREUR — RO
 - 3-RITUEL — QUAI
 - 4-VOIT — ECURIES
 - 5-IRER — QUE
 - 6-LISE — ULTIME
 - 7-ET — SUITE
 - 8-MES — NI ANGE
 - 9-AIL — VERTES
 - 10-NEGLIGEMENT
 - 11-TRESOR — EE
 - 12-ES — NEGRESSE



Dans l'ordre habituel le lt-col. Sarto Marchand, président du Conseil d'Expansion économique, Mme Georgette Grenier, présidente du comité féminin du CEE et M. Emile Girardin, président de l'Union régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, qui sont les artisans du programme d'éducation familiale organisé conjointement par le comité féminin du Conseil d'Expansion économique et des Caisses Populaires Desjardins.

Un appel à toutes les associations féminines

Vaste campagne d'éducation en économie familiale

Une journée d'étude, qui sera tenue le 24 novembre, aux salons du Ministère du Commerce et de l'Industrie, à la Place Ville-Marie, lancera officiellement le vaste programme d'éducation en économie familiale qu'entreprendra conjointement le Comité féminin du Conseil d'Expansion économique et les

Caisses populaires Desjardins, et qui débutera à la mi-janvier. Pour la première fois, les femmes auront l'occasion d'ap-prendre à "gérer" l'entreprise qu'est le foyer autrement que par l'expérience qui est souvent coûteuse!

Jamais aucun organisme n'a offert aux Canadiennes françaises des cours touchant tous les aspects du budget familial à partir de l'évolution de l'économie au Québec jusqu'aux testaments. On y discutera également de l'évolution de la famille québécoise, de l'alimentation, de la habitation, de l'éducation des enfants et des transports, des investissements tels que assurances, placements, fiducie, des lois concernant les débits volontaires et les petits prêts, de la publicité, des ressources du milieu, i.e. les lois sociales dont on peut se prévaloir.

La journée d'étude du 24 novembre est offerte à toutes les associations féminines qui voudront bien y déléguer des participantes. Vous pouvez obtenir d'autres renseignements au Secrétariat du Conseil d'Expansion économique, 8585, St-Avenue, Montréal, 729-5296.

Visite organisée pour les femmes diplômées des universités au musée des Beaux-Arts

Le comité des arts de l'Association des Femmes diplômées des universités, sous la présidence de Mme Pierre Audet-Lapointe organise pour ce soir, 17 novembre, à 8h. 30 une visite spéciale des collections permanentes du Musée des Beaux-Arts de Montréal, 1379 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Le service éducatif du musée a généreusement mis à la disposition du comité, des guides spécialisés dans les différentes sphères pouvant intéresser les goûts particuliers de chacune: mobilier canadien, art esquimaux, écriture à travers les

âges, sculpture et peintures anciennes.

Les femmes diplômées n'ont pas voulu restreindre le privilège de cette visite guidée aux seules membres de leur association, aussi l'invitation est-elle lancée à toutes celles qui voudraient profiter de cette occasion.

Cette rencontre est la première d'une série de manifestations artistiques organisées par le comité des arts de l'Association des Femmes diplômées des Universités qui promet une visite prochaine dans le Vieux-Montréal et d'autres activités à caractère culturel et éducatif.

Tout neuf et souriant "AUJOURD'HUI 66"

voire agenda vient de sortir des presses

"AUJOURD'HUI 66" votre agenda préféré depuis que Mme Françoise Gaudet-Smet a eu l'heureuse idée de fabriquer pour les Québécoises l'agenda de cuisine, l'agenda de bureau, l'agenda scolaire que toutes les femmes possèdent. Cette année, il a pour thème les courtes-pointes; il est donc tout coloré, fleuri, gai comme une chambre d'enfants. Il faut dire que son auteur a le cœur à rire et à chanter puisqu'elle vient de se marier. "J'y crois au bonheur au jour le jour... bonheur fait de labeur quotidien" nous écrit-elle en nous envoyant l'agenda.

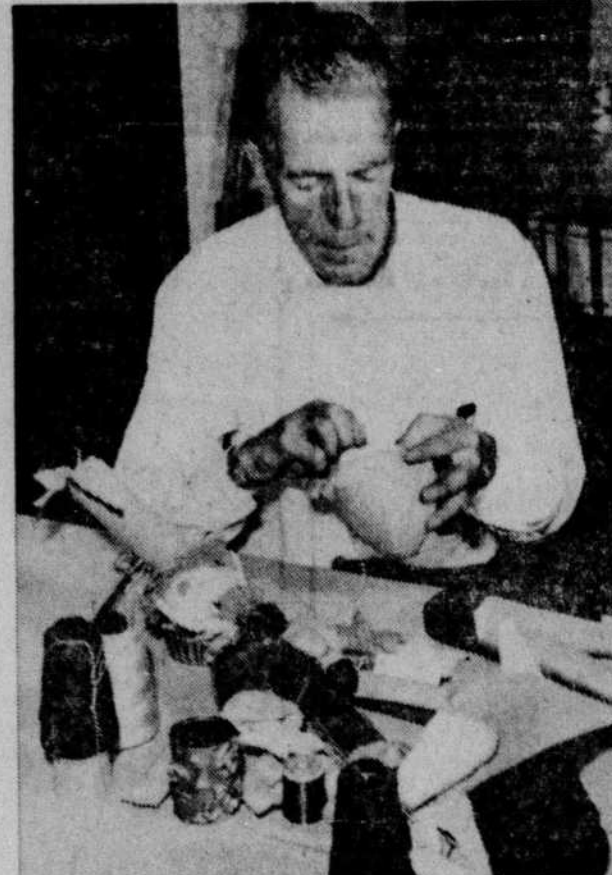
Où le trouver? Chez tous les libraires et grands magasins pour la somme de \$2, ou en vous adressant directement chez l'auteur à Claire-Valle, St-Sylvestre (Nicolet). Pour celles qui connaissent déjà l'agenda, nous vous signalons qu'il s'est enrichi ici et là, au gré de la fantaisie de l'auteur, de quelques pages blanches tellement pratiques pour griffonner une liste d'emplacements, un numéro de téléphone imprévu ou encore des adresses temporaires de gens dont on a besoin subitement mais avec lesquels on n'entretient aucune amitié, ni correspondance. "AUJOURD'HUI 66" votre agenda pour l'année à venir.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107



Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre PASTETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni plaque ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rince pas, assainit l'haléine. PASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Un cadeau de Noël confectionné par un vétéran fait la joie de celui qui le reçoit et procure un revenu supplémentaire à l'artisan. La vente annuelle d'artisanat commanditée par le Détachement féminin de la Croix-Rouge de Montréal aura lieu au Magasin Birks, rue Ste-Catherine, samedi, le 20 novembre. Les profits de la vente seront remis aux vétérans de l'Hôpital des anciens combattants de Ste-Anne-de-Bellevue et du Pavillon de Senneville qui participent aux travaux d'artisanat de la Croix-Rouge. M. Paul-Henri Bernier coud le bonnet d'une poupée faite de feutre aux vives couleurs rouge et verte de Noël.

OPERETTE

Le Théâtre de la Ruche, jeune troupe dramatique et musicale qui a fait ses débuts en 1961, présentera à Montréal le dimanche 28 novembre à 8 heures, à l'Ecole secondaire la Concorde, "La Belle Hélène" d'Offenbach, au profit des Loisirs St-Maurice, des Ecores et St-Yves. Le rôle-titre sera tenu par Marguerite Legendre.

"Cinq filles compliquées" viennent au monde chez Paule Daveluy

C'est dans l'ambiance chaleureuse du foyer de M. et Mme Guy Rocher que les "Cinq filles compliquées" (1) dernier roman pour adolescentes de Paule Daveluy, a été lancé en fin de semaine à Montréal.

"Les filles compliquées" qui ressemblent étrangement à toutes les adolescentes que nous connaissons — ou que nous avons été — sont Madeleine, petite fille adoptive qui repousse la tendresse de ses nouveaux parents; Mireille incapable d'aimer parce que jalouse de tout et de rien; Lise, travaillée entre deux amitiés; Rose-Marie, la jumelle complexée parce qu'elle se sent "la moitié" de l'autre jumelle et enfin Fleur-Ange, soumise aveuglément au vent des influences bonnes ou mauvaises. Cinq filles dans le vent, tantôt timides et fraîches comme des couventines, tantôt agressives, arrogantes, criant de joie ou hurlant de douleurs ou encore s'endorment en rêvant de garçons, de randonnées, de concours scolaires, etc. Cinq petites nouvelles reliées dans un fort joli livre de 150 pages à offrir en supplément de cadeau à Noël à toute fillette de 8 à 15 ans.

C'est le cinquième livre de Paule Daveluy qui en plus d'écrire dirige une petite famille de six enfants.

— Il n'y a rien là d'extraordinaire, proteste-t-elle, en préface des "Cinq filles compliquées". D'autres femmes mènent de front comme je le fais, ces deux carrières accablantes. Parce qu'elles tiennent passionnément à leur métier et à leur rôle maternel.

Le Conseil des Arts du ministère québécois des Affaires culturelles a accordé à Paule Daveluy une bourse pour la poursuite de son oeuvre. On sait qu'elle a commencé une série de quatre ouvrages dont deux sont déjà parus: "L'été enchanté" qui re-çut le prix de l'ACELF en 58 et "Drôle d'automne" qui gagna le prix du Salon du Livre en 62. Paule Daveluy travaille actuellement "En cet hiver-là" qui sera publié le printemps prochain et terminera la boucle par le printemps probablement fin 66.

Un auteur prolifique puisque Paul Daveluy n'a commencé à publier qu'en 62.

— Un livre par année, c'est une moyenne bien convenable quand il s'agit de littérature jeunesse. Que voulez-vous, il faut tout de même que je regarde pousser mes propres adolescents et adolescentes pour connaître un peu mieux leurs réactions.

Toutefois Paule Daveluy se défend de caricaturer ses propres enfants ou même de les inclure dans ses livres.

— Leur vie est à eux et je n'ai pas le droit de la communiquer aux quatre vents. Bien sûr, il m'arrive de raconter une anecdote amusante à condition qu'elle n'ait pas été tragique pour son auteur. Autrement, j'imagine, j'invente, je recherche les faits et gestes de ma propre adolescence et je les transpose dans un monde à l'échelle de jeunes en 1965. Cela, me semble-t-il, a beaucoup plus de résonances pour eux.



Dans la vie, Paule Daveluy plus adorables les unes que n'a qu'un fils et cinq filles... les autres. S. C. mais paraît-il, elles ne sont pas compliquées du tout et Editions Jeunesse, Québec.

EN UN CLIN D'OEIL
VOUS SILLONNEZ LES MERS DU SUD!

KOH TIKI

LE RESTAURANT POLYNÉSIE
DU
SHERATON MONT-ROYAL

Le dîner est frugal à souhait la cuisine polynésienne est un chef-d'œuvre d'exotisme, une visite au Koh Tiki, c'est un voyage dans une autre civilisation.

Le dîner est frugal à souhait la cuisine polynésienne est un chef-d'œuvre d'exotisme, une visite au Koh Tiki, c'est un voyage dans une autre civilisation.

HOTEL SHERATON MONT-ROYAL

Pour vos réservations, veuillez appeler Victor 2-7777

Pour vos cadeaux
et vos réceptions des fêtes

ROYAL DE NEUVILLE

LE PLUS POPULAIRE
DES VINS
PÉTILLANTS
importés de
FRANCE

LE VIN IDÉAL DES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES



Prenez-en donc deux!

Seulement 39¢ pour 2 de nos grosses bouteilles de
Ginger Ale Canada Dry...le Champagne des Ginger Ales!

SALLE A DINER
RAMADA INN
RESERVATIONS: 748-7771
6110 Ch. Côte-de-Liesse
Sortie 21, boul. Métropolitain
vers Dorval

VENEZ AVEC VOTRE FAMILLE

entendre
LE LIEUTENANT-COMMISSAIRE FRANCIS EVANS
de l'Armée du Salut

Chef de file et conférencier renommé
(dote d'une riche expérience en France, en Italie et au Congo)
Ses messages fort opportuns sont extrêmement importants pour nous.

A l'auditorium du Jardin Botanique
angle Sherbrooke et boulevard Pie-IX

L'invitation tient pour tous les soirs, de mercredi,
17 novembre, au lundi, 22 novembre, à 8 heures,
et pour les réunions du dimanche, à 3 et à 7 heures p.m.

— Musique et chants enlevants! —
TOUT SE PASSE EN FRANÇAIS!

Forsey: si M. Pearson est défait, Vanier pourra s'opposer à de nouvelles élections

OTTAWA — Le Dr Eugene Forsey, un spécialiste des questions constitutionnelles déclare que le gouverneur général, M. Georges Vanier, peut s'opposer à la tenue de nouvelles élections générales si le gouvernement minoritaire de M. Pearson est défait aux Communes.

Il a également indiqué que le chef progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker, pouvait créer une fausse impression en maintenant que M. Pearson, s'il est défait, devra aviser le général Vanier qu'il y a toujours un autre parti prêt à former un gouvernement.

"M. Pearson n'a en aucune façon le droit de donner un conseil au gouverneur général sur le choix d'un successeur, à moins que le gouverneur général ne lui demande ce conseil", écrit le Dr Forsey, directeur de la recherche au sein du Congrès du Travail du Canada.

Il précise que, si M. Pearson est défait aux Communes, il peut soit demander une nouvelle dissolution du Parlement en vue d'élections soit remettre sa démission tout simplement. Dans ce dernier cas, le gouverneur général, ainsi que le veut la coutume, demanderait à M. Diefenbaker de former un gouvernement.

"Si M. Pearson demande une nouvelle dissolution, avant que la réfection de la carte électorale ne soit complétée, il est clair que le devoir du gouverneur général sera de refuser."

"Ce serait un affront intolérable à la décence et au bon sens que de tenir de nouvelles élections selon la vieille distribution des comtés, à quelques mois seulement de l'application de la nouvelle carte".

Il dit encore que, si M. Pearson et M. Diefenbaker affirment tous deux qu'ils ne peuvent prendre la direction du gouvernement, le gouver-

Douglas: l'automatisme est le problème le plus important

VANCOUVER — Le chef fédéral du nouveau parti démocratique a demandé au gouvernement libéral de prendre les mesures législatives appropriées pour répondre aux dangers de l'automatisme. Il a décrit les effets de l'automatisme comme étant les plus grands problèmes de notre temps.

"Nous utiliserons tout notre influence politique, toute la puissance que nous pouvons avoir, pour faire introduire de bonnes lois dans les statuts," a déclaré M. Douglas au cours d'une réunion de l'Union internationale des bûcherons d'Amérique (CTC).

Il a dit que la loi devrait prévoir que les bénéfices réalisés en plus grâce à l'automatisme devraient être consacrés à l'en- trainement des travailleurs qui doivent quitter leur emploi à la suite de l'arrivée de la machine.

neur général aura le droit d'essayer un autre moyen pour éviter la tenue de nouvelles élections avant l'imposition de la nouvelle carte électorale.

"Il pourrait faire rencontrer les deux chefs de parti, et même convoquer aussi les chefs des autres partis, pour les inviter à rechercher une sorte de compromis en vue de la formation d'un gouvernement qui verrait à poursuivre les travaux de routine et à présenter des mesures qui ne seraient sujettes à aucune controverse à la Chambre, jusqu'à ce que la loi sur la nouvelle distribution des comtés entre en vigueur."

Geste sensé

Le Dr Forsey maintient que des mesures semblables ont déjà été prises au Canada et en Grande-Bretagne. Il ajoute que, même sans de tels précédents, ce serait là la voie juste, logique et la plus en accord avec la constitution.

Il affirme que le Canada se trouve présentement dans une situation unique, alors qu'une redistribution complète de ses comtés est tout près d'être promulguée. Il est très important d'agir, dans un tel cas, en accord avec le bon sens.

C'est la voie à suivre pour éviter l'extravagance et l'immoralité scandaleuses d'autres élections tenues selon les divisions établies à la suite du recensement de 1951, dit enfin le Dr Forsey dans une lettre publiée dans l'Ottawa Journal.



Trépanier: on a 'tripatouillé' les boîtes de scrutin

GRANBY — Une accusation de tripatouillage des boîtes de scrutin et des menaces de poursuite judiciaire ont été faites hier, quelques temps avant le recomptage officiel des bulletins des votes de la circonscription de Shefford dans les Cantons de l'Est.

M. Paul Trépanier, maire de Granby et candidat progressiste-conservateur, dit avoir des preuves à l'appui de cette accusation. Il a déclaré en outre que si le dépouillement ne le favorisait pas, qu'il prendrait toutes les mesures possibles et nécessaires afin que les vrais résultats soient connus.

Avec l'appui du parti conservateur à Ottawa, M. Trépanier a spécifié que l'affaire pourrait bien aller jusqu'en Cour suprême.

Les fonctionnaires réclament le droit de grève

OTTAWA — L'Association canadienne des employés de la fonction publique, qui groupe 33,000 membres, se propose d'exiger le droit de grève pour les fonctionnaires fédéraux dans le cadre du système des conventions collectives proposé par un comité fédéral.

Dans une déclaration, l'association précise que son conseil national, qui s'est réuni dans la capitale la semaine dernière, a adopté à l'unanimité une résolution contre toute tentative d'interdire le droit de grève dans la loi devant permettre les conventions collectives pour les fonctionnaires.

Le comité Heenev, qui a rédigé un rapport préparatoire à une loi sur les conventions collectives accordées aux fonctionnaires, a suggéré qu'une telle interdiction soit imposée. Le projet de loi établi d'après le rapport Heenev devrait être soumis à l'étude de la Chambre lors de la prochaine session.

Diminution des ventes d'obligations

OTTAWA — La vente annuelle d'obligations d'épargne du Canada est cette année de 10 pour cent inférieure à celle de l'an dernier.

On affirme dans les milieux du courtage à Ottawa qu'en dépit de taux d'intérêt généralement plus élevés, les obligations d'épargne n'ont pas exercé sur les investisseurs le même attrait que par le passé.

Lundi était le dernier jour où les gens pouvaient se porter acquéreur sans payer l'intérêt couru depuis le 1er novembre.

Au début de sa résolution, le conseil a noté que les lois fédérale et provinciale n'interdisaient nulle part aux travailleurs de cesser le travail ou d'utiliser d'autres sanctions économiques.

"Toute loi ouvrant pour les fonctionnaires qui interdirait les grèves ou les lockouts ne serait pas en accord avec les coutumes canadiennes et serait discriminatoire. Une telle loi ne pourrait pas s'appliquer dans son entier et placerait les représentants des travailleurs dans une position très désavantageuse."

L'association a aussi demandé d'autres amendements au système proposé de conventions collectives, en particulier au sujet de la nomination des membres du comité de négociation des fonctionnaires et des tribunaux d'arbitrage, deux nouveaux corps dont la création a été suggérée. Elle demande également des changements au droit du gouvernement d'intervenir et de rejeter certains avantages accordés par un tribunal d'arbitrage.

L'association maintient que les recommandations du comité Heenev accorderaient une trop grande autorité au président de chacun de ces corps, en lui permettant trop facilement de prendre des décisions unilatérales.

L'association demande que le président du comité de négociation et celui de chacun des tribunaux d'arbitrage soient désignés seulement après des consultations et un accord entre les directeurs exécutifs de l'association et le gouvernement.

La Cour suprême entendra l'appel de Québec dans la cause du juge Meunier

OTTAWA — A la suite d'une décision annoncée hier, la Cour suprême du Canada entendra les arguments sur une cause de parjure touchant le juge Adrien Meunier de la Cour supérieure du Québec.

La cour a acquiescé à une demande du gouvernement québécois, réclamant le droit d'appeler d'une décision rendue par la Cour d'appel du Québec, qui a rejeté récemment la condamnation pour parjure du juge Meunier et a ordonné la tenue d'un nouveau procès.

L'appel devrait être entendu à l'ouverture de la session d'hiver de la Cour suprême, qui débute le 25 janvier.

Le juge Meunier est âgé de 59 ans. C'est un ancien député libéral du comté de Montréal-Papineau. Au mois d'octobre 1964, il avait été trouvé coupable sous trois chefs d'accusation de parjure à la suite du témoi-

gnage qu'il avait apporté au cours d'une enquête judiciaire sur une cause de faillite frauduleuse d'un montant de \$64,000, dont se serait rendu coupable un commerçant de meubles.

Il avait été condamné à deux ans de prison mais il avait été remis en liberté sous un cautionnement de \$10,000 et avait continué à retirer son salaire de juge. Après avoir été trouvé coupable, il n'avait présidé aucun procès.

Le 22 octobre, la Cour d'appel du Québec avait ordonné un nouveau procès, après avoir décidé qu'au cours du procès le juge Benoit Turmel de Sherbrooke avait commis une erreur légale, en excluant le juge Meunier de la salle des audiences, alors qu'on discutait de la légalité d'une question posée par un avocat.

Le juge Meunier a été député durant 10 ans avant de se reti-

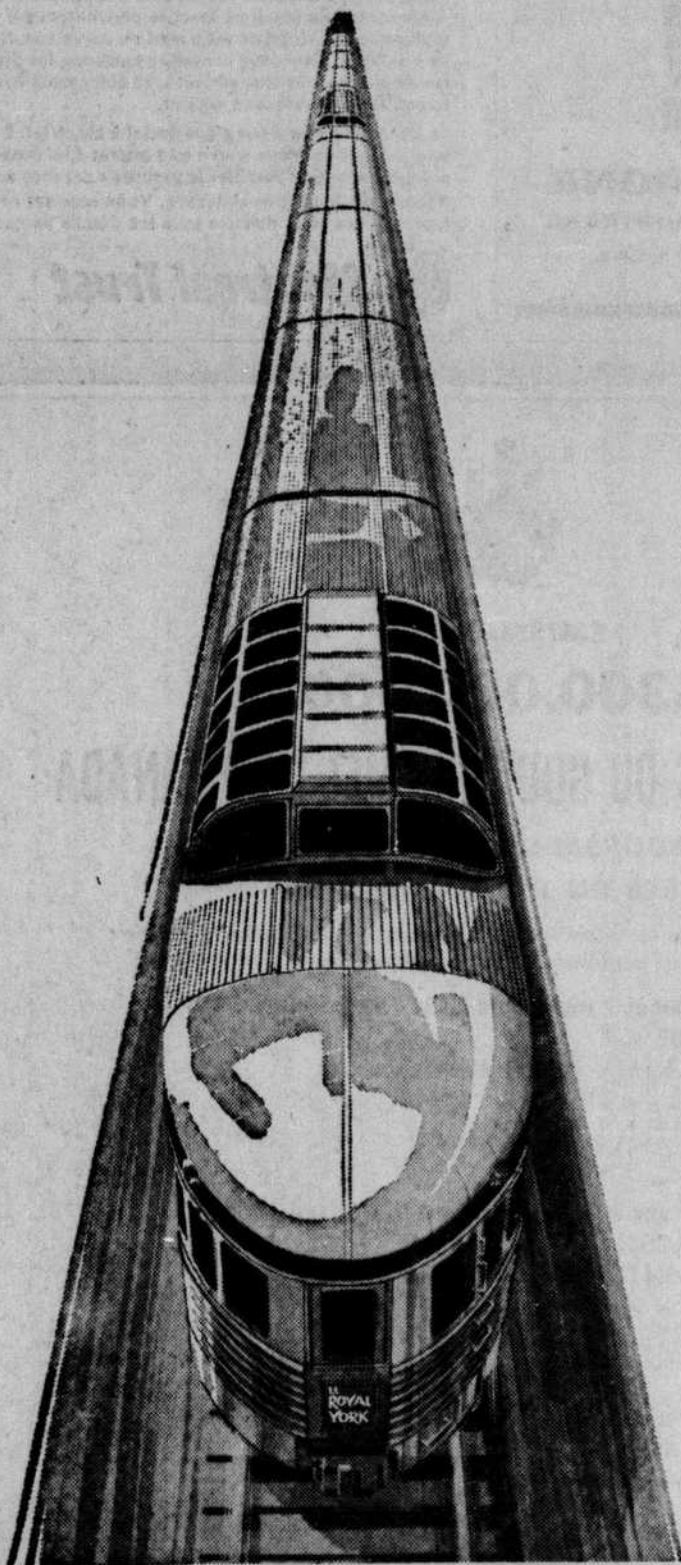
rer à la veille des élections fédérales de 1963 pour faire place dans sa circonscription de Montréal-Papineau à M. Guy Favreau.

Les accusations contre le juge Meunier avaient été portées à la suite de son témoignage fourni en mars 1964 au cours d'une enquête présidée par le juge Claude Wagner, actuel ministre de la Justice du Québec.

Le satellite français

PARIS — Sous les flashes de sept photographes et caméramen, le satellite français "FR-1" qui sera lancé le mois prochain en Californie par une fusée américaine "Scout", a quitté lundi Orly à bord d'un Boeing d'Air France à destination de Los Angeles, via Montréal.

Tous les jours — à 5h. PM —
un nouveau rapide du *Canadien Pacifique*
part pour Toronto.
C'est le train à prendre.



ROYAL YORK

le seul train moderne à voitures-dôme vers Toronto

Le Royal York est plus qu'un nouveau train rapide entre Montréal et Toronto. Il allie à la rapidité, le service et le confort. Il offre deux voitures à dôme panoramique, deux voitures-salons, une voiture-restaurant de luxe et une voiture-café.

Vous pouvez prendre une banquette, en classe économique, ou un fauteuil, en première classe. Quel que soit votre choix, votre siège réservé est inclus dans le prix du billet. Vous pouvez aussi réserver une chambre. Le Royal York roule vers Toronto tous les jours de la semaine.

Lors de votre prochain voyage à Toronto, prenez le train qui allie la rapidité au service et au confort... prenez le Royal

York. Pour le retour à Montréal, prenez le Château Champlain. Trains rapides tous les jours de la semaine entre Montréal et Toronto: seulement 5 heures et 45 minutes.

Le "Royal York" — tous les jours	
Dép. Montréal-Ouest.....	5h.00 PM
Montréal-Est.....	5h.15 PM
Dorval.....	5h.21 PM
Smiths Falls.....	6h.56 PM
Leaside.....	10h.30 PM
Arr. Toronto.....	10h.45 PM
Le "Château Champlain" — tous les jours	
Dép. Toronto.....	5h.00 PM
Leaside.....	5h.10 PM
Smiths Falls.....	6h.43 PM
Dorval.....	10h.25 PM
Montréal-Ouest.....	10h.30 PM
Arr. Montréal.....	10h.45 PM

VOYAGEZ AVEC LE
Canadien Pacifique

TRAIN / CAMIONNAGE / BATEAU / AVIONS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Vous ne serez plus seuls face à la retraite

Vos contributions au Régime de rentes du Québec vous donneront droit à la protection représentée par une rente de retraite.

APRÈS LE 1er JANVIER 1976

Si vous atteignez 65 ans après le premier janvier 1976 et si vous avez contribué au Régime, vous aurez droit à une rente proportionnée au revenu moyen de votre travail ne dépassant pas \$5,000 par année.

Voici quelques exemples de montants auxquels vous pourriez avoir droit selon vos gains après 10 années de contributions.

Revenu moyen par mois	\$100	\$200	\$300	\$400
Rente de retraite par mois	\$ 25	\$ 50	\$ 75	\$100

ENTRE 1967 ET 1976

Si vous atteignez l'âge de la retraite fixé par le Régime entre 1967 et 1976, vous aurez droit à une partie des montants de rente indiqués ci-dessus, selon votre revenu moyen et selon le nombre d'années pendant lesquelles vous aurez payé des contributions.

PENSION DE VIEILLESSE

La pension de vieillesse de \$75 par mois s'ajoutera à votre rente de retraite.

AUTRES PRESTATIONS

La rente de retraite n'est qu'une des sept prestations prévues par le Régime de rentes du Québec.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Si vous désirez obtenir plus de détails, surveillez les annonces qui suivront ou adressez-vous à la Régie des Rentes du Québec.

Le président,
Robert De Coster, c.s.



RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC
CASE POSTALE 5200, QUÉBEC 2, P.Q.

Imperial Tobacco Co. of Canada achèterait les actions de Canada Foils

potins financiers

Après avoir été à la hausse pendant les 2 séances précédentes, la Bourse de N.Y. a paru plutôt hésitante au début de cette semaine et l'indice de 30 industriels, compilé par DJ clôturait 0,39 point plus bas à 955,90. La semaine a aussi mal débuté sur les Bourses de Montréal et de Toronto. La Bourse de Londres continuait d'être affectée par ce qui se passe en Rhodesie.

Bien que l'optimisme règne encore à Wall Street, maints agents de change recommandent certaine prudence, vu la durée prolongée du mouvement ascendant actuel.

Le rapport d'échantillonnage de trois trous de Pyramid Mines s'étant révélé satisfaisant, maints titres des territoires du Nord-Ouest ont été fort populaires hier sur la Bourse de Vancouver. Pyramid gagne plus trois points à 220,00.

Le Cartier, le luxueux immeuble situé rue Sherbrooke et dont la Montreal Trust Co. s'occupe de la location, sera inauguré officiellement cet après-midi à 5h30, puis il y aura réception à laquelle assisteront maintes personnalités locales et de l'extérieur.

Le fait que l'indice des chemins de fer a clôturé à un sommet à N.Y., hier, est de bon augure pour ce matin.

Hudson Bay Oil & Gas Co. gagnerait entre \$14,600,000 et \$15,500,000 cette année vs \$3,803,000 l'an dernier, soit un record.

Par l'intermédiaire de la Montreal Trust, Bedford Construction Co., une filiale de Canadian Dredge & Dock a offert d'acquiescer toutes les actions en circulation de Ruby Foo's à \$4,50 chacune.

125,000 actions additionnelles, privilégiées, 5% cumula-

tif, de Royal Trust Company Mortgage Corporation ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture hier. Cette inscription additionnelle comprend une série d'actions privilégiées qui furent vendues et émises en vertu des clauses du prospectus en date du 12 octobre 1965.

Francœur Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que l'option par versement qui devient due le 17 novembre et qui embrasse 100,000 actions à 15 cts chacune, en vertu d'un accord en date du 16 août 1965 conclu avec John C.L. Allen Limited, au nom de Wright-Hargreaves Mines Limited, ne sera pas exercée et, en conséquence, le dit accord a pris fin.

La Bourse Canadienne a accepté l'avis de la Dominion Leaseholds Ltd. accordant une option à M. S. Donald Moore, président, d'acheter 50,000 actions de la compagnie au prix de 15 cts chacune, susceptible d'être exercée dans un an de l'adjudication de la dite option.

La Bourse Canadienne a accepté l'avis de la Consolidated Mogador Mines Limited, de son intention d'exercer une option consentie par Fiedmont Syndicate, en vertu d'un accord en date du 30 mars 1962, se rapportant à 15 claims miniers dans Fiedmont. Cet accord exige un paiement initial de \$36,500 au moyen de l'émission de 175,000 actions libres de Consolidated Mogador et des exercices de la dite option, 750,000 actions de Consolidated Mogador seront émises, dont 90 p.c. devront être annulées.

United Asbestos a eu un revenu net de \$137,937 durant les premiers 9 mois de cette année.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Firestone se prépare à construire sa sixième usine au Canada

M. T.M. Mayberry, président de Rubber Company of Canada Limited, a en effet annoncé hier la construction d'une nouvelle usine de câbles pour pneus, à Woodstock, en Ontario. Les nouvelles installations seront situées sur la route No 2, sur un terrain de 25 acres; elles auront une superficie de 45,000 pieds carrés, coûteront plusieurs millions de dollars, et emploieront environ 35 employés, au début. Les travaux de construction doivent commencer incessamment. On prévoit que la fabrication débutera à la fin du printemps de 1966. Selon M. Mayberry, la décision de construire cette nouvelle usine a été dictée principalement par l'accroissement de la population et la formidable expansion qui se manifeste actuellement dans l'industrie automobile. Le président a par ailleurs déclaré que les nouvelles installations permettront de répondre à la demande de câbles pour pneus des usines de Hamilton et Calgary, et aussi de celle de Joliette, actuellement en cours de construction.

\$300,000,000 d'obligations fédérales, datées du 1er décembre, offertes pour rapporter du 5 1/2 %

L'honorable Mitchell Sharp, ministre des finances par intérim, annonça hier les modalités du nouveau financement du gouvernement du Canada. Elles sont offertes aujourd'hui à des taux et à des prix rapportant entre 5 1/8 et 5 1/2 %. Elles sont offertes à 98.85, 100.25 et à 100. Le nouveau financement s'élevant à \$300 millions, sera daté du 1er décembre et livré le 1er décembre, et offert contre espèces en trois échéances: soit un an et 1/2 mois, 3 ans et 4 mois, et 9 ans et 10 mois. Des \$300 millions, la Banque du Canada est déjà convenue d'acquiescer un minimum de \$100 millions, à affecter à l'importation de quelle échéance. Le produit du financement servira au remboursement de \$325 millions d'obligations 3 1/2 % du gouvernement du Canada, échéant le 1er décembre 1965. L'honorable M. Sharp annonce aussi que l'émission de \$35,000,000 d'obligations 3 %, échéant le 3 janvier 1966, de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et garantie par le gouvernement du Canada, sera acquiescée à l'échéance et ne fera, ni en entier ni en partie, l'objet d'un nouveau financement.

Distillers Corporation-Seagrams Ltd a tenu, hier, son assemblée annuelle

Il y avait 1,772 actions représentées en personnes et 13,838,513, par procuration, à l'assemblée annuelle, tenue hier midi à l'Hotel de la Reine-Elisabeth, au salon Joliet. Le rapport annuel présenté aux actionnaires pour l'adoption le fut à l'unanimité. Comme nous en avons fait ressortir les grandes lignes dans notre édition du 20 octobre 1965, nous nous garderons donc d'y revenir. Les détenteurs de la majorité des 17,538,700 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$1.00 de cette entreprise — c'est la seule catégorie d'actions qui a le droit de vote à la réunion annuelle — ont élu pour le prochain terme les administrateurs responsables de ses progrès au cours du dernier exercice financier terminé le 31 juillet 1965 — ventes record de \$1,005,119,185.00 et \$41,038,784.00 de bénéfices nets consolidés — soit M.M. Samuel Bronfman, Allan Bronfman, Edgar M. Bronfman, Charles R. Bronfman, Carol M. Bennett, Ernest A. Pintel, Victor A. Fischel, Frederick J. Lind, John L. Loeb, Frank R. Schwenkel, J.E. Frowde Seagram et Noah Torno. Il est malheureux que, dans le climat actuel dans le Québec, n'ait pas été nommé un administrateur de notre langue, comme cela s'est fait à une couple de reprises dans le passé. C'est probablement dû au fait qu'il n'y en avait pas de démissionnaire.

En dépit de ses 74 ans, le président de Seagrams remplit une fonction qui est loin d'être une sinécure

Bien que l'âge de la retraite, pour les employés de la compagnie qui désirent la prendre, soit de 65 ans, M. Samuel Bronfman, l'actif président de la compagnie actuelle Distillers Corporation-Seagrams Ltd, bien qu'âge de 74 ans, est encore bien en forme pour s'occuper de ses fonctions qui sont loin d'être une sinécure. Il est à espérer que la Providence lui conservera la vie jusqu'à son 75e anniversaire, soit le 4 mars 1966, alors que ses nombreux amis et collaborateurs ne laisseront certainement pas passer sous silence un tel anniversaire d'une vie active et bénéficiaire à des milliers d'employés. Après 37 années de vie laborieuse, car il a commencé à travailler à 18 ans — à 21 ans, il était propriétaire d'un grand hôtel à Winnipeg, qu'il dirigea jusqu'en 1915, puis en 1922, il commença à s'intéresser au commerce des spiritueux et il y a une couple d'années, il en vint même à s'intéresser au commerce des vins en France, contribuant ainsi à la renommée du Canada non seulement en Amérique du Nord, mais encore, en Europe. Ce sont des hommes actifs comme lui qui stimulent l'activité économique d'un pays, encore qui facilite l'avancement des arts et des sciences aussi bien que des institutions de bienfaisance, sans oublier que, par ses précieux conseils, il permet à maints organismes d'ordre public de connaître des directives qui leur sont grandement profitables, ainsi qu'à la communauté canadienne. Incidemment, avant de terminer nos commentaires, nous tenons à dire que bien que la valeur comptable des 17,538,700 actions ordinaires de Distillers Corporation-Seagrams Ltd. en cours soit actuellement de \$29.68 — elles cotèrent hier \$37.34 sur la bourse de Montréal.

MARCEL CLEMENT

LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL



M. Paul-D. Normandeau, ingénieur

Monsieur Paul D. Normandeau, ing., directeur industriel à la Société générale de financement du Québec, sera le conférencier au prochain déjeuner devant avoir lieu le jeudi, 18 novembre, à 12,30 h, à la salle MacKenzie de l'hôtel Reine-Elisabeth. Le sujet de Monsieur Normandeau sera "La nouvelle usine de montage d'automobiles SOMA à Saint-Bruno".

Bourse de New York

Les électroniques et les valeurs spatiales, plus populaires

La télévision en couleurs, les autres électroniques et les valeurs spatiales ont pris la vedette hier à Wall Street. D'autre part, de nombreux autres groupes présentaient une allure irrégulière ou une tendance à la baisse.

Les gains avaient prédominance sur les pertes.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 39 à 955.90.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs était inchangée à 355.2. Sperry Rand a été la valeur la plus active, accusant un gain de 3-4 à 18 1/4 sur un déplacement de 227,600 actions.

Aux valeurs canadiennes, Pacific Canadian a gagné 1-7/8 et Distillers Seagrams 3-8 cependant que Aluminium et Hudson Bay Mining ont baissé de 7-8 chacune. Granby Mining a perdu 1-4.

La cote présentait une allure irrégulière avec une tendance à la baisse à la Bourse Américaine. Le virement a été de 3,310,000 actions au regard de 3,280,000 vendues.

Aux valeurs canadiennes, Brazilian Traction a gagné 1-2 et Scurry Rainbow Oil 1-8 cependant que Canadian Javelin et Preston ont cédé 1-4 chacune. Fargo Oil a baissé de 1-16.

Fruits et légumes

MONTRÉAL — Prix payés aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h, ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh de fantaisie \$2. C \$1.75, Wolf river \$1.25 à \$1.50, Wealthy et tombées \$1. Cortland \$1.50, fameuses \$1.25 à \$1.50 le minot. Betteraves: \$1 à \$1.25 les 50 livres.

Carottes: no 1 \$1.25 à \$1.50 les 50 livres, \$1.75 à \$2 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux: \$1 le cagot ou le sac de 50 livres, rouges ou Savoie \$1.25 le cagot.

Choux de Bruxelles: \$3.50 les 16 pintes.

Choux chinois: \$1 à \$1.25 la douzaine.

Choux fleurs: \$1.50 à \$2.00 la douzaine.

Navets: no 1 \$1.50 à \$1.75 no 2 \$1 le sac de 50 livres, \$1.75 le minot.

Oignons: jaunes \$1.15 à \$1.35, no 2 \$1.30 à \$1.35 les 10 livres, rouges \$1.50, type espagnol \$1.75 les 50 livres.

Panais: \$2 le minot ou 12 cellos de 24 onces.

Pommes de terre: \$1.35 à \$1.45 les 50 livres.

Poireaux: .50 à .75 la douzaine.



M. Samuel Bronfman, qui a présidé, hier, l'assemblée annuelle de Distillers Corporation-Seagrams Ltd., tenue au Reine-Elisabeth.

Bourse de Toronto

Les titres bancaires continuent d'être avilis

Les compagnies possédant des intérêts dans le secteur de Pine Point, dans les Territoires du Nord-Ouest ont pris la vedette hier à la Bourse de Toronto au milieu d'une activité modérée.

Pine Point Mines a gagné 1-1/2 et 80 et CPR 7-8 à 71 1-8 cependant que Cominco a cédé 1-4 à 51.

Aux titres de premier choix, Stelco a cédé 1-8 à 26 1-2, Bell Telephone 3-8 à 58 et Aluminium un point à 32 cependant que Westcoast a gagné 3-4 à 21 1-2.

Parmi les banques, Nouvelle-Ecosse et Impériale de Commerce ont gagné 1-2 chacune à 72 et 63 1/4. Toronto-Dominion a cédé 1-2 à 61 1-4 et Royale 1-4 à 72 3/4 cependant que Montreal était inchangée à 60 3-4.

Aux pétroles de l'Ouest, Placé a cédé trois cents à \$2.03. Le virement a été de 3,463,000 actions au regard de 3,790,000 vendus.

Bourse de Montréal

La liste locale fluctue modérément

Les gains étaient entremêlés de pertes hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 169,100 actions et celui des mines et pétrolières de 1,211,500.

L'indice composé a cédé 0.07 à 159.06.

Aux industrielles, Canada Cement a cédé 3-8 à 46 5-8 cependant que Dominion Glass et Dominion Textile ont baissé de 1-8 chacune à 15 1-2 et 34.

Parmi les services publics, CPR a gagné 5-8 à 71 1-4 et Calgary Power 3-8 à 27 3-8. Brinco a été la valeur la plus active, demeurant inchangée à 20,605 actions.

Aux banques, Nouvelle-Ecosse a gagné 3-4 à 72 3-4, Royale 1-2 à 73 et Toronto-Dominion 1-4 à 61 3-4.

Parmi les papeteries, Consolidated a gagné 1-4 à 39 1-2 et Abitibi 1-8 à 10 7-8.

Aux pétrolières, Husky et Texaco ont cédé 1-4 à 14 1-4 et 53 3-4 cependant que Shell a cédé 1-8 à 19 7-8.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a cédé 1-2 à 77 et International Nickel 3-4 à 101 1-4. D'autre part, Aluminium a perdu 7-8 à 31 et Algoma 3-4 à 61 1-2.

Aux valeurs spéculatives, Dolsan a perdu sept cents à 61 et Louanna Gold trois cents à 19 cependant que Kodiak P. et New Imperial ont baissé de 10 cents chacune à \$3.35 et \$4.11.

Marché des bestiaux

MONTRÉAL — Les bovins rapportaient environ 50 cents de plus que la semaine dernière, ce matin, aux marchés à bestiaux de la métropole. Les échanges se suivaient à un rythme accéléré. La demande était bonne.

Les bons bouvillons se vendaient de \$24.50 à \$24.75, ceux de qualité moyenne de \$22.50 à \$23.50 et les communs de \$12.25 à \$22.25.

Les taures de qualité moyenne étaient de \$18 à \$18.75 et les communes de \$10.50 à \$17.50.

Les bonnes vaches rapportaient de \$14 à \$15, celles de qualité moyenne de \$12.50 à \$13.75 et les communes de \$11.25 à \$12.75 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$9.50 à \$11.25.

Les bons taureaux de \$16 à \$18, les communes et ceux de qualité moyenne de \$13 à \$15.50.

Les bons veaux rapportaient de \$29 à \$33, ceux de qualité moyenne de \$22.50 à \$28 et les communs de \$9 à \$23.

On ne rapportait aucune vente de porcs.

Les agneaux rapportaient \$22.50, tandis que les prix des moutons étaient de \$3 à \$6.

GASPÉ COPPER MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de trente cents (30c) par action, a été déclaré et sera payable le 15 décembre 1965, aux actionnaires inscrits aux livres le 26 novembre, 1965.

Par ordre du Conseil d'Administration.

C.H. WINDELER

Secrétaire

Toronto, Ontario

le 11 novembre, 1965.

NORANDA MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de quarante cents (40c) par action, et un dividende supplémentaire de dix cents (10c) par action, en monnaie canadienne, ont été déclarés par les administrateurs de Noranda Mines Limited, payables le 15 décembre 1965, aux actionnaires inscrits aux livres le 19 novembre 1965.

Par ordre du Conseil d'Administration.

C.H. WINDELER

Secrétaire

Toronto, Ontario,

le 11 novembre 1965.

Dividende, accru

L'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited a proposé d'acheter toutes les actions catégorie "A" et les actions ordinaires de Canada Foils, Limited qui sont entre les mains du public. L'offre se fit par l'entremise de Con-Pack Limited, une filiale dont toutes les actions sont détenues par l'Imperial Tobacco.

Le prix d'achat pour les actions catégorie "A" est de \$40 chacune et pour les actions ordinaires, \$45 chacune.

Il y a en circulation 100,000 actions catégorie "A" et 100,000 actions ordinaires de Canada Foils, Limited. L'Imperial Tobacco détient 800 actions catégorie "A" et 53,160 actions ordinaires.

La compagnie acquit en 1964 le contrôle de Canada Foils, un important producteur d'emballages flexibles. Selon M. J.A. Calder, le vice-président à la direction de la compagnie, ces offres démontrent l'ampleur que prend le programme de diversification de l'Imperial Tobacco.

Dans une lettre adressée aux actionnaires, le conseil d'administration de Canada Foils estime ces offres justes et raisonnables et recommande de les accepter.

Ces offres cesseront d'être en vigueur le 15 décembre et, sur présentation du certificat d'action et d'une lettre de transmission à la National Trust Company, Limited, on effectuera le paiement immédiat.

En vue d'encourager les actionnaires à accepter ces offres, on est en train de mettre sur pied un Syndicat de sollicitation ayant à sa tête la Dominion Securities Corporation Limited et la Fry & Company Limited.

L'Imperial Tobacco augmente son dividende intermédiaire

L'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited a déclaré aujourd'hui un dividende intermédiaire de 17 1/2 cents par action

ordinaire, payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 novembre.

Dans le passé, le dividende intermédiaire était payé au taux de 15 cents par trimestre. On paya en mars 1965 un dividende final de 12 1/2 cents en considération des bénéfices pour l'année 1964, ce qui porta le total à 72 1/2 cents.

M. A.R. Tilley, le vice-président et secrétaire, a déclaré: "La présente augmentation dans le taux du dividende intermédiaire de 15 cents à 17 1/2 cents par action ne doit pas nécessairement être considérée comme signifiant que le dividende total pour l'année courante est augmenté mais plutôt comme une augmentation de la proportion du total payable sous forme de dividendes intermédiaires au cours de l'année."

M. Tilley ajouta que lorsque les résultats financiers seront établis il sera alors possible, comme par le passé, de déterminer le taux du dividende final, s'il y a lieu.

Prière d'envoyer ce coupon à: MONTREAL TRUST

777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué.

Veuillez indiquer ici vos:

NOM

ADRESSE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

VILLE

Je désire recevoir, GRATUITS, votre brochure en français intitulée "SERVICES FIDUCIAIRES pour les particuliers et les compagnies".

Comment le Montreal Trust

met son expérience au service de votre

conseiller juridique

pour sauvegarder vos intérêts

Rédiger un testament est une chose, rédiger un testament efficace en est une autre. Le Montreal Trust, avec votre conseiller juridique, vous aidera à rédiger un testament pleinement efficace.

Compétence fiscale: des spécialistes du Montreal Trust s'appliqueront à réduire au minimum, dans le cadre de la loi, les droits de succession.

Compétence testamentaire: d'autres spécialistes du Montreal Trust aideront votre conseiller juridique à rédiger le testament qui servira le mieux vos intérêts. Leur expérience est riche et variée: ils vous aideront à organiser le présent et prévoir l'avenir.

Compétence économique: l'évolution continue de l'économie peut nuire à vos intérêts à long terme. Les économistes du Montreal Trust se pencheront sur ces problèmes, du vivant de votre mari ou après son décès. Ils établiront, avec votre conseiller juridique, les dispositions testamentaires les plus efficaces, et défendront vos intérêts lorsqu'elles entreront en vigueur.

Le Montreal Trust a son siège social à Montréal: il connaît bien le Québec. Votre mari a tout intérêt à lui confier ses problèmes: vous obtiendrez la sécurité dont vous avez besoin. Remplissez le coupon ci-dessous. Vous recevrez une brochure qui vous donnera tous les détails nécessaires.

Montreal Trust



EMISSION DE

\$300,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATEES DU 1^{er} DÉCEMBRE 1965

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt, à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 4% à 1 an et 1/2 mois échéant le 15 décembre 1966

Prix d'émission: 98.85%

Rapportant environ 5.15% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 15 décembre et le 15 juin

Intérêts d'un demi-mois payables le 15 décembre 1965

Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

et

—Obligations 5 1/2 % à 3 ans et 4 mois échéant le 1^{er} avril 1969

Prix d'émission: 100.25%

Rapportant environ 5.41% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre

Intérêts de quatre mois payables le 1^{er} avril 1966

Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

et

—Obligations 5 1/2 % à 9 ans et 10 mois échéant le 1^{er} octobre 1975

Prix d'émission: 100.00%

Rapportant 5.50% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre

Intérêts de quatre mois payables le 1^{er} avril 1966

Coupons: \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000

et

La Banque du Canada est déjà convenue d'acquiescer un minimum de \$100,000,000 des nouvelles obligations à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre sera affecté au remboursement de \$325,000,000 d'obligations 3 1/2 % du Gouvernement du Canada échéant le 1^{er} décembre 1965.

Les nouvelles obligations 5 1/2 %, échéant le 1^{er} avril 1969, s'ajoutent aux \$180,000,000 d'obligations 5 1/2 % échéant le 1^{er} avril 1969, datées du 1^{er} avril 1960 et du 1^{er}

Interdiction du ministère

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, l'honorable Alphonse Couturier, tient à rappeler aux fervents de l'auto-neige et du traineau-automobile que la loi leur défend de circuler dans les raves de caribou tout aussi bien que dans ceux de l'original et du chevreuil. Chacun comprendra aisément cette interdiction. Le bruit que cause le ronronnement de ces appareils dérange le gros gibier et le force à quitter ses ravages en l'exposant à l'épuisement, voire à l' inanition.

On admettra également qu'il soit interdit aux avions de survoler en rase-mottes les troupeaux de caribous. Cette dernière défense ne vaut que pour le caribou qui est un animal beaucoup plus grégaire que le chevreuil et l'original.

Craig Breedlove a atteint 600.6 milles à l'heure

Bonneville Salt Flats (Utah) — Craig Breedlove, le pilote californien de 28 ans, a atteint lundi le but qu'il s'était fixé cette année, en franchissant le mur des 600 milles à l'heure en réalisant la moyenne horaire de 600.6 mph (966.570 kmh) — nouveau record — aux commandes de son engin à réaction "Spirit of America".

Ainsi pour la troisième fois en moins de treize jours, le record du monde de vitesse absolue sur engin terrestre a été amélioré. La première fois ce fut par le même Breedlove avec 555.127 mph (893.390 kmh) le 2 novembre, et la deuxième fois par Art Arfons à bord de son "Green Monster".

avec 576.553 mph (927.869 kmh) le 7 novembre.

Le duel que se livrent depuis quinze jours sur la même piste les deux pilotes américains a donc permis au record de progresser de 102,820 kmh depuis l'an dernier (863.750 kmh - 536.710 mph par Art Arfons).

La pluie et le vent avaient dimanche, obligé Breedlove à

Chantigny, président de l'ACC

WINNIPEG. — Un rédacteur sportif de la métropole, Louis Chantigny, a été porté à la présidence de l'Association cycliste canadienne, au cours de la fin de semaine, à l'occasion d'une réunion annuelle de cet organisme à Winnipeg. Doug Perron occupe la chaise du premier vice-président et Albert Schretra la seconde. «Gorge Lachance qui a fait beaucoup pour le cyclisme amateur, a été choisi à la présidence du Comité des courses, tandis que Raymond Frésonnette et Jean-Guy Lacoste cumuleront les fonctions respectives de secrétaire et trésorier. C'était la première fois que l'organisme national tenait ses assises annuelles dans l'Ouest du pays. La nomination de Chantigny à la présidence était une chose à laquelle s'attendaient tous les chroniqueurs du sport de la métropole.

Doug Robinson, blessé

Les Rangers de New York ont fait savoir que Doug Robinson serait absent pendant une dizaine de jours en raison d'une fracture à la mâchoire droite. Blessé par un lancer frappé, Robinson a subi une intervention chirurgicale samedi.

HOCKEY

CE SOIR
LIGUE AMERICAINE
Springfield à Baltimore
Buffalo à Québec
LIGUE JUNIOR ONTARIO
Niagara Falls à London

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE (DIVISION EST)									
G	P	N	Pp	Pc	Pis	G	P	N	Pp
Québec	10	3	2	71	43	22			
Baltimore	7	4	0	39	39	14			
Providence	5	3	1	25	26	11			
Hershey	4	7	1	31	24	9			
Springfield	3	9	0	31	36	6			

(DIVISION OUEST)									
G	P	N	Pp	Pc	Pis	G	P	N	Pp
Rochester	6	3	1	31	24	19			
Pittsburgh	4	7	1	49	50	9			
Cleveland	4	6	0	31	31	8			
Buffalo	3	8	0	31	44	6			

LIGUE JUNIOR "A"									
G	P	N	Pp	Pc	Pis	G	P	N	Pp
Niagara Falls	6	3	2	32	28	15			
Oshawa	6	3	3	32	28	15			
Peterborough	5	5	2	33	48	12			
Montréal	4	7	1	27	37	11			
St. Catharines	5	6	1	46	38	11			
Toronto	4	5	2	33	36	10			
Hamilton	4	5	1	31	36	9			
London	4	7	0	36	32	8			
Kitchener	3	7	2	45	54	8			

LIGUE PROVINCIALE SENIOR									
G	P	N	Pp	Pc	Pis	G	P	N	Pp
Sherbrooke	6	3	1	31	33	14			
St-Hyacinthe	6	3	1	43	38	13			
Drummondville	4	6	1	39	38	9			
Victoriaville	2	7	0	33	43	4			

Inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE			
TROT — Reclamer — \$900			
4	Calumet Rosecroft	Alain	5-2
3	Convention	L. Bergeron	4
7	Tag Girl	R. Ponton	4
1	Doug Hanover	R. Trudelle	6
2	Henville Lad	J. Hébert	6
5	King's Cadet	J. Cyrenne	8
8	Ronald's Girl	A. Grise	8
6	Van Song R	M. Poulin	12

DEUXIEME COURSE									
AMBLE	Reclamer	\$900							
3 Irish Maid	A. Deguise	3							
6 Count Pic	N. Bardier	4							
1 Phil Butler	Y. Pelchat	7-2							
2 Nancy Scott	M. Bergeron	6							
5 Our Chance	P. Gaudet	6							
4 Conestoga Fritz	R. Bardier	8							
7 Phil Parker	Lachance	8							
8 Rock Chief	J.P. Gauthier	10							

TROISIEME COURSE									
AMBLE	Conditions	\$1,000							
1 Northwood Butch	A. Lachance	3							
4 Elaine Creed	M. Picard	4							
8 Fanny Girl	N. Bardier	5-2							
2 Senator	A. Bedard	6							
3 Our Glen	Martineau	5							
7 Sheriffs Mills	Y. Pelchat	8							
6 Rilla's Song	M. Minault	8							
7 Drummond Law	G. Jutra	10							

QUATRIEME COURSE									
TROT	Reclamer	\$1,300							
3 Archie Mon	B. Côté	3							
5 Privious Ede	A. Deguise	7-2							
2 Oscar Vonian	Bouthillier	4							
4 Frisic Bozarcroft	Alain	6							
7 Lord Claire	A. Bedard	6							
6 Sue Express	J. Hébert	8							
8 Leonard Abbey	MacTavish	8							
8 Beatie Picka	Gratien	10							

CINQUIEME COURSE									
AMBLE	Reclamer	\$1,000							
1 Cunniff's Bud	R. Curran	7-2							
3 Honeyville Miss	Lachance	4							
2 Knight Frost	B. Côté	6							
3 Count Newport	Lachance	4							
8 Brick	B. Côté	6							
4 Golden Spark	Grandmaison	8							
6 Joey Johnston	Bouthillier	8							
7 Castle Hal	N. Masse	10							

SIXIEME COURSE									
AMBLE	Reclamer	\$1,300							
6 Speedway Flashy	R. Caldwell	5-2							
5 Noble Jamie	Lachance	3							
4 Senator Pete	J. Hébert	4							
2 Gene Ike	A. Deguise	6							
3 Fast Traffic	Y. Demers	6							
1 Lincoln Clipper	Bruneau	8							
7 Lany Boy	C. Desjardins	8							
8 Gary Johnston	R. Ponton	10							

SEPTIEME COURSE									
TROT	Conditions	\$1,500							
1 Success Bomb	M. Gingras	3							
3 Hoota Hanover	Dussault	7-2							
4 Flashy Freight	N. Bardier	4							
5 Argo Bay	C. Poulin	6							
6 Rodney Frost	Grandmaison	8							
2 Faber Mar Mic	M. Bouvrette	8							
7 Sherbrooke Way	R. Gagne	8							
8 Butchie B	B. Côté	10							

HUITIEME COURSE									
AMBLE	Conditions	\$1,200							
1 King Sherry	C. St-Jacques	8-2							
3 Joe Brooke	A. Bedard	4							
2 Swing Harmony	R. Caldwell	4							
4 Mazie Pointer	Vandercamp	6							
6 Royal Indian	J.C. Gauthier	6							
7 Admiral Pick	A. Deguise	8							
8 Drummond Queen	Gingras	8							
1 - Ko	J. Guette	10							

NEUVIEME COURSE									
AMBLE	Conditions	\$1,000							
1 Empire's Haven	J. Hébert	3							
3 Yankee Doodle Boy	V. B'gon	8-2							
6 Singing Heather	H. Filion	8-2							
5 Here's How	R. Caldwell	6							
7 Geologist	C. Pelletier	6							
2 Scotch Andy	Laframboise	8							
4 Meadow Smoke	Gamache	8							
8 Sunny Western	P. Grenier	10							

DIXIEME COURSE									
AMBLE	Reclamer	\$900							
2 The Great Chief	J. Demers	3							
3 Barbara May	G. Lachance	7-2							
4 Duke of Wellington	M. Tite	4							
6 Jonover	J.P. Courchesne	6							
8 Mr Grace	G. Beauvais	6							
1 Dixie Adios	J.P. Gauthier	8							
7 R. Veda	N. Masse	8							
5 Mohawk Princess	P.S. Guay	10							

AUTRES COURSES									
Aussi éligibles:									
Mike Ben	D. Plouffe								
Juliana Herbert	Lefebvre								

Clay clame que Patterson ne verra pas la 8e ronde

LAS VEGAS, Nevada. — Cassius Clay et Floyd Patterson termineront cette semaine l'ultime étape de leur préparation pour le championnat du monde des poids lourds qui, le lundi 22 novembre, grossira le spectacle qu'offre quotidiennement la fastueuse Las Vegas.

Ce combat est bien loin de faire couler autant d'encre que celui de Lewiston à la même époque et Clay, en ce qui le concerne, a dépensé beaucoup moins de salive. Ce n'est pas parce que le champion a épuisé son répertoire de qualificatifs, mais parce que les organisateurs ont réussi à le faire tenir tranquille. Chacun est conscient qu'avec ce qui fut "la farce du Maine", le championnat du monde des poids lourds a besoin d'une sérieuse réhabilitation. Un nouveau Lewiston serait une catastrophe, un K.O. pour la boxe professionnelle qui arrive à survivre dans ce pays.

Malgré toutes les recommandations de l'organisation, Clay n'a pu se retenir de claquer, pour des raisons personnelles, il devait corriger Patterson qui ne verra pas la huitième ronde.

Pour Las Vegas, le combat ne sera pas une affaire sur le plan touristique ou commercial. La ville a sa réputation et sa clientèle. Les seuls à qui le fait aura profité sont les propriétaires des hôtels casinos, où les deux boxeurs se

sont entraînés. Les séances d'entraînement étaient, en effet, incorporées au spectacle habituel de l'établissement et l'on en a profité pour augmenter d'un dollar le prix des consommations ou des billets d'entrée.

La cote de Clay a elle aussi augmenté en ces dernières 48 heures. Elle est de 8 contre 3 depuis que Patterson fut expédié deux fois au tapis par l'un de ses "sparring partners", un poids lourd inconnu, Mel Turnbow.

Méthodes différentes
Champion et aspirant méritent leur dernière semaine de préparation différemment.

Clay terminera tambour battant contre un nouveau partenaire, le poids coq mexicain Jesus Pimentel qui, non sans un sourire, a accepté de jouer cette nouvelle version du rôle de David. Certes, le champion pourra affronter la mobilité de son poids à celle du petit frappeur mexicain.

Aux dires de Joe Louis qui ne quitte plus Clay d'une semelle lors de ses entraînements depuis qu'il est champion, le titulaire est en pleine forme, "mais qu'il ne s'avise même pas de rêver qu'il aurait pu me battre, sinon je lui réclamerais des excuses", affirme l'ancien bombardier noir.

Patterson, quant à lui, finira très doucement, car il ne veut surtout pas perdre de poids. Il a promis, s'il battait Clay, de défendre son titre en Europe.

Il aimerait le faire en Suède, a-t-il dit, ce qui entraîne l'immédiate réplique d'un "barman" spirituel de son hôtel: "Mais Johansson n'est plus dans le coup..."

Recette

La rencontre étant télévisée en circuit fermé dans tous les États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne, la recette totale devrait approcher les \$5,000,000, les attendre peut-être si le combat dure plus de cinq rondes. En effet, la Grande-Bretagne, qui recevra les images par le satellite "Early Bird" paiera quelque \$10,000 pour 3 rondes, le double si le combat dure plus longtemps.

Hollywood n'étant qu'à une heure d'avion à peine de Las Vegas, le "Convention Center" s'attend à recevoir quelques personnages illustres de la scène et de l'écran. Elizabeth Taylor, Richard Burton, Frank Sinatra de même qu'Eddie Fisher ont déjà retenu leurs places.

Eddie Fisher a d'ailleurs accepté de chanter l'hymne américain avant le combat, au cours de la petite cérémonie habituelle à laquelle Clay n'assistera pas, ses oreilles, dit-il, étant allergiques à la musique de l'hymne des États-Unis. On prévoit donc beaucoup de monde en tenue de soirée et ce, pour la première fois depuis le combat Carpenter-Dempsey de 1921. Cela rappellera aux Britanniques l'atmosphère de leurs propres réunions.



Une savoureuse expérience

Il est enrobé d'une feuille de havane "Candela" qui lui confère une agréable douceur. Les fins havanes qui le composent lui procurent une saveur incomparable. Goûtez cette rare combinaison de douceur et de saveur.



BELVEDERES 226* PETIT CORONAS 226* CORONAS GRANDES 394*
*Prix suggéré, toutes taxes comprises

REAS CANDEL'A

La Cour suprême des EU donne raison au parti communiste américain

WASHINGTON — La Cour suprême a déclaré hier contraire à la constitution des Etats-Unis la réglementation qui oblige les membres du parti communiste américain à se faire enregistrer comme tels sur les registres spéciaux réservés aux personnes considérées comme représentant les intérêts d'un gouvernement étranger.

La cour a rendu son arrêt dans l'affaire William Albertson et Roscoe Quincy Proctor, deux membres du parti communiste poursuivis l'un en 1962 et l'autre en 1963 pour avoir manqué, selon les termes de la loi de 1960 dite "de contrôle des actes subversifs", de se faire connaître en s'inscrivant sur les registres spéciaux.

Les deux hommes avaient été déboutés en appel; devant la cour suprême, leurs avocats ont fait valoir en particulier les deux faits suivants qui ont convaincu la cour de la validité de leurs arguments: Le cinquième amendement à la constitution déclare illégale toute mesure de la part d'un individu qui pourrait tendre à l'accuser lui-même, ce que le texte appelle "Self-incrimination"; d'autre part, le premier amendement à la constitution des Etats-Unis affirme la validité absolue pour tout

individu du droit à la liberté de croyance et d'association.

C'est se fondant sur ces deux arguments que la Cour suprême a rendu cet arrêt en faveur des deux hommes, dont la portée ne peut être que considérable; en effet, l'avocat général a fait remarquer à la cour que 34 cas identiques et sept autres semblables sont actuellement pendants devant les tribunaux.

M. Gus Hall, chef du parti communiste américain, a applaudi à l'arrêt rendu par la Cour suprême. Affirmant que le parti communiste américain allait pouvoir des maintenant prendre un essor nouveau, il a ajouté, parlant, plus particulièrement de New-York: "Partout où cela sera possible nous allons présenter des communistes aux élections pour des fonctions officielles. Voilà quelque chose que nous avons toujours voulu faire et qui nous était interdit".

La visite de M. Erhard aux E.-U. aura lieu les 3 et 4 décembre

WASHINGTON — La Maison-Blanche a annoncé hier une modification dans les dates du prochain séjour aux

Etats-Unis du chancelier Ludwig Erhard qui arrivera de l'Allemagne fédérale le 3 décembre au lieu du 6.

La Maison-Blanche précise que cette modification a été effectuée à la suite d'une enquête du gouvernement de la R.F.A. Au lieu de se dérouler les 6, 7 et 8 décembre, les entretiens Johnson-Erhard auront lieu les 3 et 4.

La Maison-Blanche ne précise pas la raison du raccourcissement du séjour du chancelier Erhard et se refuse pour l'instant à dire si l'entrevue américano-allemande se déroulera à Washington, au Texas ou bien ailleurs aux Etats-Unis.

Le chef de l'exécutif américain coupant court à son séjour au Texas, a regagné Washington dans la soirée de dimanche et se prépare à reprendre une activité normale, ou presque. Selon son porte-parole, il pourrait repartir vers la fin de la semaine pour passer les fêtes du "Thanksgiving" dans son ranch. Il n'est pas exclu qu'il soit suffisamment remis de l'intervention chirurgicale qu'il a subie au début du mois d'octobre pour être maintenant en mesure de recevoir le chancelier allemand dans son bureau de la Maison-Blanche.

John, le fils du militaire, n'a pas voulu déclarer que son père était hors de danger. Il a spécifié cependant que les médecins lui avaient dit après la crise de mercredi que la période la plus critique se serait pendant les cinq jours à venir. "Cette période est terminée et les médecins sont encourageants."

N.Y.: brigade anti-immolation

NATIONS UNIES — La police new-yorkaise vient de créer une "brigade anti-immolation" afin d'éviter les suicides par le feu du genre de celui du jeune catholique pacifiste américain Roger La Porte, mardi dernier, devant la grille des Nations unies.

Armée de couvertures mouillées, de gants d'amiante, d'extincteurs portatifs, cette brigade veillera jour et nuit sur le trottoir faisant face au gratte-ciel des Nations unies.

En outre, une voiture d'incendie sera affectée en permanence aux suicides, par le feu qui pourraient être commis dans d'autres quartiers de New York.



Une lettre de Ben Bella

PARIS — Mme Ben Bella a reçu hier soir une lettre manuscrite de son fils, annonce Me Madeleine Lafue-Veron, avocate de l'ancien chef d'Etat algérien.

C'est la première fois qu'on a une preuve matérielle que l'ex-président Ben Bella est toujours en vie.

Kimba est de nouveau désigné

LEOPOLDVILLE — M. Evariste Kimba, premier ministre démissionnaire du Congo-Léopoldville, a été désigné lundi par le président Joseph Kasavubu, pour former le nouveau gouvernement. M. Kimba, ajoute Radio-Léopoldville, a accepté la mission que lui a confiée le chef de l'Etat.

Les pourparlers sur le prix de l'aluminium

WASHINGTON — Les entretiens concernant la vente à l'industrie privée de l'aluminium des stocks stratégiques ont repris à Washington avec la participation de représentants de l'administration et des principales firmes productrices de métal léger. La reprise de ces pourparlers a été permise par la décision de l'industrie de renoncer, en raison des pressions gouvernementales, à relever le prix de vente du métal de première fusion. A la suite de cette hausse le gouvernement avait menacé de vendre 300.000 tonnes d'aluminium des surplus.

Lorsque le relèvement des barèmes fut annulé la semaine dernière, le gouvernement annonça que les ventes de surplus se feraient selon un rythme beaucoup plus modéré que prévu initialement et après consultation avec l'industrie intéressée. Le stock national d'aluminium se chiffre à 1,4 million de tonnes dont une partie ne pourra cependant être débarrassée sans l'accord préalable du congrès.

De Gaulle s'entretient du Vietnam et de l'O.T.A.N. avec le sénateur Mansfield

PARIS — Le Vietnam et l'O.T.A.N. ont été les deux sujets de discussion entre le général de Gaulle et le sénateur Mike Mansfield au cours d'un entretien qui a duré près d'une heure. On souligne dans les milieux compétents que l'on tient le leader de la majorité au sénat américain en haute estime et c'est la raison pour laquelle le général de Gaulle l'a reçu, ce qui constitue un fait assez exceptionnel. Le président de la République a en effet coutume de ne recevoir que les hommes d'Etat et non les hommes politiques.

L'intérêt de cet entretien, dit-on dans les mêmes milieux réside dans le fait que le général de Gaulle et le sénateur Mike Mansfield se soient rencontrés, ce qui leur a permis de connaître le dernier état des problèmes qu'ils ont évoqués, c'est-à-dire essentiellement le Vietnam et l'O.T.A.N. Le sénateur américain a pris dans l'affaire du Vietnam une attitude jugée courageuse à Paris en ce sens qu'elle ne coïncide pas complètement avec celle des autorités officielles américaines et ne s'écarte pas fondamentalement de la position de la France.

En ce qui concerne, les problèmes de l'O.T.A.N., le sénateur Mansfield n'est pas considéré à Paris comme partisan de solutions extrêmes. Sa position est celle d'un homme réfléchi qui essaye de trouver des solutions raisonnables. Sur ces deux thèmes, que M. Mike Mansfield a souvent développés et sur lesquels on connaît la position du général de Gaulle, les deux interlocuteurs se sont longuement étendus. Cela dit, il ne semble pas qu'ils aient abouti à des conclusions. Tel n'était pas le but de la rencontre.

Le Chili demandera à Rio, une réforme des structures de l'OEA

SANTIAGO du Chili — Le Chili présentera à la conférence inter-américaine extraordinaire de Rio, qui s'ouvre aujourd'hui, un projet de convention pour la protection des droits de l'homme et un projet de traité inter-américain de solidarité économique et propose également la réunion d'une nouvelle conférence pour une réforme des structures de l'OEA. (Le Canada assistera à ces discussions à titre d'observateur).

Le projet de convention pour la protection des droits de l'homme, dont le gouvernement Frei souhaite un examen immédiat, contient une condamnation implicite des coups d'Etat et prévoit la suppression de la peine de mort pour délits politiques. Il propose la création

Deux danseurs roumains demandent le droit d'asile, à Paris

PARIS — Un danseur étoile, Berce Popescu, 33 ans originaire de Bucarest et un chorégraphe, Sterea Popescu (sans aucun lien de parenté avec le danseur), 45 ans, originaire de Galatz (Roumanie), ont demandé lundi à la préfecture de police le droit d'asile.

Le danseur et le chorégraphe, membres du ballet de l'opéra de Bucarest, se trouvaient à Paris depuis mercredi où leur troupe s'est produite pendant quatre jours au Théâtre des Champs-Élysées, à l'occasion du troisième festival international de danse de Paris.

d'une commission inter-américaine de protection des droits de l'homme composée de quatre membres élus pour sept ans et l'institution d'une cour inter-américaine formée d'un nombre de juges égal à celui des Etats américains et élus pour 9 ans. Toute atteinte aux droits de l'homme serait soumise à la commission puis, si une formule de conciliation n'était pas trouvée, à la Cour inter-américaine dont les arrêts seraient sans appel.

D'autre part, le projet de convention sur les droits de l'homme prévoit le droit des travailleurs à accéder à la propriété et à la gestion des entreprises.

Le traité de solidarité économique viserait à aligner le plus rapidement possible le niveau de vie des différents pays américains, à accélérer l'intégration de l'Amérique latine, déjà ébauchée en Amérique centrale.

Les Etats américains devraient en outre s'engager à éliminer aussi vite que possible le perfectionnisme dans les secteurs concernant la production des produits de base. Ils seraient également tenus d'aider tout pays du continent affrontant des difficultés économiques.

En ce qui concerne l'OEA, le Chili, rappelle-t-on, propose de remplacer les conférences ordinaires, réunies en principe tous les cinq ans, par des assemblées générales annuelles. Il estime d'autre part que le conseil actuel de l'OEA devrait perdre son caractère d'unique organisme d'exécution et de coordination. Il suggère l'institution, pour les questions poli-

Pas de nouvelle réduction du budget militaire soviétique

MOSCOU — Les indications données hier par la "Pravda" sur le budget pour 1966 que viennent d'approuver le Presidium du comité central et le Conseil des ministres marquent, aux yeux des observateurs, qu'on ne peut guère s'attendre à ce que les crédits militaires soient de nouveau diminués comme ils l'avaient été en 1964 et 1965.

La "Pravda", citant la déclaration officielle du Presidium et du gouvernement à ce sujet, précise en effet que les projets de plan et de budget visent à "un nouveau développement de l'économie nationale, à une amélioration du niveau de vie et un renforcement du potentiel défensif du pays".

Ainsi se trouvent confirmées les indications données dans le même sens par les diverses déclarations faites récemment par les principaux dirigeants soviétiques, notamment MM. Leonide Brejnev, Alexis Kosyguine et Dmitri Poliansky, qui soulignaient la nécessité, face aux menaces accrues des "impérialistes", notamment au Vietnam, de renforcer la défense de l'URSS.

Les crédits militaires, après une augmentation de 1 milliard de roubles, avaient atteint leur chiffre record en 1963, soit 13,9 milliards. Ils avaient été ensuite diminués successivement de 600 millions en 1964, et de 500 millions en 1965, s'élevant alors à 12,8 milliards de roubles, soit 12,9% des dépenses totales.

Le projet de budget publié par la "Pravda", qui doit être approuvé par le Soviet suprême, convoqué en session ordinaire le 7 décembre, met l'accent en outre sur l'augmentation de la production industrielle, par le jeu des mesures de rationalisation arrêtées par le Comité central en septembre dernier, avec priorité sur les investissements dans l'énergie, les industries mécaniques et la métallurgie, et les industries chimiques. Dans le domaine des biens de consommation, le plan prévoit un accroissement considérable pour les textiles et les chaussures et les appareils électro-ménagers.

Le plan pour 1966, qui sera incorporé dans le nouveau plan quinquennal (1966-70) que doit approuver le 23ème congrès du parti en mars, prévoit encore d'importants investissements dans les industries légères, la production des denrées alimentaires, et la construction des maisons, qui doit être plus importante qu'elle ne l'avait été en 1965.

Aucune indication, n'est donnée sur la provenance des ressources qui doivent financer les accroissements de dépense prévus.

tiques et juridiques, pour les questions économiques et sociales et pour les questions culturelles, de trois conseils dotés de pouvoirs égaux et responsables devant l'Assemblée générale.



C'est payant de...

OUI! C'EST PAYANT D'ELIMINER CE QUI NOUS EMPÊCHE DE PLONGER DANS LA VIE!

Voilà l'un des profits que vous retirerez de notre cours de Culture Humaine, que plusieurs encore appellent un cours de personnalité.

Venez cultiver la confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, et l'art de persuader par la parole. Venez augmenter vos chances de succès, de bonheur et de prospérité, pour ainsi en arriver à vivre pleinement votre vie.

Depuis 1954, nous avons fait réaliser des profits semblables à près de 8.000 personnes et 100 compagnies, nous pouvons faire la même chose pour vous!

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, nous vous invitons sans aucune obligation. Soyez des nôtres! Venez assister à une:

DÉMONSTRATION GRATUITE

Mardi le 16 novembre, mercredi le 17 novembre ou jeudi le 18 novembre, à 8:00 hres p.m., en la salle 219 du Palais du Commerce. (Entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur.)

Pour d'autres détails, signalez immédiatement: 842-3186



L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ INC.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

JEAN-GUY LEBOEUF
Président et auteur
du volume
"Arrêtez d'avoir peur!
Arrêtez de Croyez au Succès!"
(400 mille)



L'Institut de Personnalité, Palais du Commerce,
1600 Berri, Montréal 24, P.Q.

Veuillez me faire parvenir plus de détails concernant votre cours

NOM: _____

NUMÉRO ET RUE: _____

VILLE: _____

OCCUPATION: _____ TÉL.: _____

Pour ceux
qui préfèrent
leurs martinis
extra dry
!!!



Le vermouth Martini extra dry est fait pour vous. D'autres vermouths ne sont pas tout à fait aussi secs que le Martini extra dry. Leur arôme est plus fort. Leur goût un peu plus mordant. Ils sont un peu moins limpides. Ceux qui aiment leurs martinis

"pas trop secs" préfèrent ce genre de vermouths-là! Mais vous, puisque vous préférez vos martinis extra secs... exigez toujours le vermouth Martini extra dry. Mmmm... vous verrez qu'il est délicieusement plus sec.

Vous voulez faire une expérience intéressante? Essayez le Martini extra dry tel quel... frappé ou avec un rien de tonic water. Demandez le vermouth Martini extra dry au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559G. EMBOUTEILLÉ EN ITALIE

PLUS LÉGER, PLUS LIMPE, PLUS SEC

MARTINI

VERMOUTH EXTRA DRY